



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 148 • NUMÉRO 003 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 7 décembre 2015

—
Présidence de l'honorable Geoff Regan

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 7 décembre 2015

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

• (1105)

[Français]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 4 décembre, de la motion portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer en soulignant que la journée d'hier marquait l'anniversaire du massacre de Montréal. C'est un jour que nous ne devons jamais oublier, car il nous rappelle, à tous et à toutes, que nous devons travailler ensemble pour mettre un terme à la violence contre les femmes. Il reste beaucoup à faire, et notre parti veut collaborer avec tous les députés à cet égard.

[Traduction]

Je tiens à souhaiter un bon retour à la Chambre à mes collègues de tous les partis. Je sais que, malgré nos désaccords passés et ceux que nous ne manquerons pas d'avoir à l'avenir, nous éprouvons tous un amour profond et indéfectible pour notre patrie, notre pays.

Nous souhaitons bonne chance à nos collègues d'en face et leur rappelons respectueusement que, dans le cadre de leurs nouvelles fonctions, ils devront gouverner de façon responsable pour l'ensemble des Canadiens, non seulement les millions qui ont voté pour eux, mais aussi les millions qui ont voté pour d'autres partis.

Sur une note personnelle, je tiens à remercier les électeurs de Sturgeon River—Parkland de m'avoir fait confiance le 19 octobre dernier. J'adore la région et les gens que je représente et je sais que bon nombre d'entre eux en arrachent à l'heure actuelle. Je tiens à leur dire que je me préoccupe au plus haut point des problèmes auxquels ils doivent faire face. Je talonnerai le gouvernement pour qu'il trouve des solutions afin d'aider les milliers d'Albertains qui passeront les fêtes sans travail.

[Français]

À titre d'opposition officielle de Sa Majesté, notre rôle au Parlement est de demander des comptes au nouveau gouvernement, en particulier en ce qui a trait à la gestion des fonds publics. Nous allons être le chien de garde des contribuables.

[Traduction]

Il ne fait déjà aucun doute que nous avons du pain sur la planche.

S'il y a un fil conducteur entre tout ce que nous avons entendu vendredi, c'est que l'attachement des libéraux à l'omniprésence et à l'activisme du gouvernement est bel et bien vivant. De ce côté-ci de la Chambre, nous trouvons cette attitude inquiétante pour deux raisons.

En premier lieu, l'omniprésence du gouvernement coûte cher. Elle repose sur une hypothèse qui va à l'encontre de ce que nous, les conservateurs, croyons profondément. Nous faisons confiance aux Canadiens et nous sommes persuadés que l'argent qu'ils gagnent durement est mieux dans leurs poches qu'entre les mains des politiciens.

En second lieu, un gouvernement activiste est souvent interventionniste. Il limite notre liberté personnelle et financière. Il s'appuie sur le postulat selon lequel l'État est mieux placé que les particuliers pour prendre les décisions importantes les concernant, qu'il s'agisse de l'éducation de leurs enfants, de la gestion de leurs affaires ou de ce qu'ils font à la retraite. Nous ne sommes pas d'accord avec cette façon de voir.

C'est pourquoi nous obligerons constamment le gouvernement à rendre des comptes et nous n'hésiterons pas à lui offrir humblement des conseils constructifs lorsque nous le verrons faire fausse route. Nous espérons que, de son côté, il écoutera.

Prenons par exemple les mesures de réinstallation des réfugiés. Nous nous réjouissons que les Canadiens soient parvenus à convaincre le gouvernement que son plan de départ comportait des lacunes et qu'il ait bien voulu adopter une approche plus sensée qui nous permet d'aider les personnes les plus démunies de cette région ravagée par la guerre, tout en minimisant les risques pour la sécurité des Canadiens. Nous nous posons encore de nombreuses questions au sujet de ce processus et, il faut bien l'admettre, le Parti libéral a fait une promesse, mais il n'avait pas de plan. Cela dit, comme je l'ai mentionné, nous nous réjouissons qu'il ait été à l'écoute et qu'il ait revu sa façon de faire.

Nous aimerions bien qu'il fasse de même pour ce qui est de l'une de ses promesses électorales, qui consiste à retirer l'Aviation royale canadienne et nos CF-18 de la mission de bombardement visant l'EIIS.

• (1110)

[Français]

Il est alarmant de constater que les menaces causées par le groupe État islamique, ainsi que les hommes et les femmes qui mettent leur vie en danger dans la lutte contre le groupe État islamique, n'ont même pas été mentionnés dans le discours du Trône.

Contrairement à ce gouvernement libéral, le président Obama a parlé de la menace du groupe État islamique hier soir.

*L'Adresse**[Traduction]*

Voici ce qu'il a déclaré au peuple américain:

En Irak et en Syrie, les frappes aériennes visent les chefs, les armes lourdes, les pétroliers ainsi que l'infrastructure de l'EIL. Depuis les attaques à Paris, nos plus proches alliés, y compris la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont accru leurs contributions à nos opérations militaires, ce qui nous aidera à intensifier les efforts que nous déployons pour détruire l'EIL.

[Français]

Le président Obama n'a pas mentionné le Canada parce que, depuis le 4 novembre, il est clair que notre contribution a diminué.

[Traduction]

Le premier ministre a dit à nos alliés que nos CF-18 ne participeraient plus à la lutte contre l'EIIS, que le président Obama a qualifié de secte sanguinaire.

Alors que sur la scène internationale, les leaders du monde occidental s'unissaient pour lutter contre l'EIIS, les Canadiens et la communauté internationale ont plutôt eu l'impression que le premier ministre, lui, était obsédé par les égoportraits. Je le mentionne, car c'est une chose que les électeurs m'ont signalée à maintes reprises. Ce qu'ils voient, c'est un chef qui, au lieu de prendre les mesures qui s'imposent et faire front commun avec nos alliés, n'a cessé de rappeler aux Canadiens l'une de ses promesses électorales, même après les attaques à Paris et à Beyrouth.

Le premier ministre n'a fourni aucun argument sensé justifiant le retrait de nos forces aériennes, car, soyons honnêtes, il n'en existe aucun. En revanche, le président Obama, lui, a clairement dit hier soir que les raisons pour lesquelles il faut continuer de participer à la mission de bombardement sont claires et sans équivoque.

Il n'est pas trop tard pour le premier ministre de changer de cap. Le fait est que, en ce qui concerne la nouvelle stratégie du Canada pour lutter contre l'État islamique en Irak et en Syrie, le Canada est en train de faire marche arrière. Notre offre demeure valable. Si le gouvernement décide de modifier sa position et d'autoriser nos forces aériennes à poursuivre, de concert avec nos alliés, les bombardements de l'EIIS, nous l'appuierons sans réserve.

[Français]

Nous avons entendu une longue liste des promesses vendredi, mais où sont les plans? Il est clair que nous n'avons pas entendu parler de plan économique.

[Traduction]

Le gouvernement est demeuré silencieux en ce qui concerne le soutien à l'égard des entreprises et des industries du secteur privé, qui créent les emplois stables, de qualité et bien rémunérés dont dépendent les familles canadiennes. Il n'a été nullement mentionné des secteurs de l'automobile, de la foresterie et de l'énergie. Il n'a été nullement mentionné d'un plan visant à aider les nombreux Albertains — plus de 60 000 — qui voient venir Noël et qui n'ont pas d'emploi. Le gouvernement est demeuré silencieux quant au rôle des agriculteurs et de l'industrie agricole d'un bout à l'autre du Canada. Il est demeuré silencieux quant à savoir si nous resterons dans la position de l'observateur alors que nos amis et partenaires concluent le Partenariat transpacifique, le plus important accord commercial de l'histoire.

Ce dont il a été question, par contre, c'est une formule pour un gouvernement omniprésent et de grosses dépenses. Par conséquent, la question que chaque contribuable souhaite que nous posions au gouvernement est la suivante: d'où viendront les fonds pour payer pour tout cela? Les fonds viendront d'un seul endroit, c'est-à-dire les poches des Canadiens.

●(1115)

[Français]

Nous savons que le gouvernement va prendre le plus d'argent possible en annulant l'équité fiscale pour les familles en supprimant la Prestation universelle pour la garde d'enfants et le fractionnement du revenu des couples.

Tout cela vient des poches des Canadiennes et Canadiens qui travaillent fort.

[Traduction]

Rien n'indique jusqu'à présent que le premier ministre et son ministre des Finances ont d'autre plan que d'espérer que les budgets s'équilibrent d'eux-mêmes après des années de dépenses excessives. Au contraire, si l'on ne fait rien, tout porte à croire que les libéraux accumuleront des déficits colossaux, augmenteront les impôts et, en fin de compte, sabreront dans les programmes et les prestations, parce qu'ils ne pourront pas amener la prospérité en imposant des taxes et ils ne pourront pas sortir de l'endettement en dépensant. Il s'agit d'un choix auquel se heurtent tous les gouvernements: soit une gestion financière responsable maintenant, soit une austérité oppressante à l'avenir. Nous pouvons vivre selon nos moyens maintenant ou laisser à nos enfants et nos petits-enfants le soin de payer les factures pour des années à venir.

En conclusion, nous continuerons de demander à chaque occasion une stratégie financière responsable qui se veut équitable pour tous les Canadiens. Nous serons les porte-parole des contribuables, car nous sommes d'avis, et nous sommes convaincus que la plupart des Canadiens partagent cet avis, qu'il s'agit de la meilleure voie à suivre pour notre pays.

[Français]

Nous pensons et nous avons l'assurance que la plupart des Canadiens pensent aussi que les Canadiens savent quoi faire avec leur argent, qu'ils savent comment mener leur vie, comment gérer leur propre famille et leur entreprise, et comment atteindre leurs propres objectifs. Ils n'ont pas besoin que le gouvernement le fasse à leur place. Ils veulent juste que leur gouvernement crée un environnement où tous les Canadiens peuvent transformer leurs rêves en réalité.

[Traduction]

Il s'agit là de nos valeurs conservatrices. Nous avons toujours eu ces valeurs, et elles continueront à nous guider dans l'accomplissement de nos responsabilités traditionnelles en tant qu'opposition loyale de Sa Majesté.

Étant donné ses valeurs et sa position, l'opposition officielle ne peut appuyer le discours du Trône sous sa forme actuelle.

Je propose donc l'amendement suivant à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

et nous regrettons d'informer Votre Excellence que votre gouvernement n'a pas admis que bon nombre de ses promesses ne comportent pas d'estimations de coûts claires ou de plan de mise en œuvre ni ne calculent le coût que devront absorber les provinces, que votre gouvernement devrait défendre en priorité l'intérêt supérieur des Canadiens en revenant sur sa décision de replonger délibérément le Canada dans le déficit, étant donné que cette décision mènerait inéluctablement à un fardeau fiscal plus élevé pour les Canadiens, tout comme il est revenu sur sa décision d'accueillir 25 000 réfugiés syriens d'ici la fin de 2015;

nous regrettons également d'informer Votre Excellence que votre gouvernement a omis de décrire un plan de création d'emplois dans le secteur privé canadien et qu'il a feint d'ignorer des moteurs économiques importants comme les secteurs agricole, énergétique et manufacturier, malgré les milliards de dollars en activités économiques qu'ils produisent chaque année; que votre gouvernement a aussi omis de mentionner la responsabilité du Canada de se tenir aux côtés de nos alliés devant l'État islamique, au moment même où ils redoublent d'efforts dans leur lutte contre le terrorisme.

Le Président: L'amendement est recevable. Puis-je me dispenser d'en faire lecture?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[La présidence donne lecture de l'amendement.]

Le Président: Nous passons maintenant aux questions et observations. Le président du Conseil du Trésor a la parole.

• (1120)

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la chef de l'Opposition de son discours. Elle a parlé de « gouvernement omniprésent » à maintes reprises. Je trouve cela curieux, étant donné qu'elle a fait partie de l'un des cabinets les plus imposants de l'histoire du Canada. En fait, ce cabinet avait le plus gros budget de tous les cabinets de l'histoire du Canada.

Le gouvernement dont elle a fait partie a dépensé plus en publicité que tout autre gouvernement avant lui, près d'un milliard de dollars, dont la plus grande partie a été consacrée à des publicités quasi partisans. Résultat? Ce gouvernement a ajouté 150 milliards de dollars à la dette nationale.

Ma question, c'est comment ose-t-elle parler de gouvernement omniprésent alors qu'elle a fait partie de l'un des gouvernements ayant dépensé et gaspillé le plus d'argent de toute l'histoire du Canada?

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, à peine 25 minutes et voilà que les belles intentions s'envolent. Qu'on le note officiellement: à 11 h 26, s'en est fait de l'harmonie.

Le député soulève un bon point, mais ce qui importe pour les contribuables canadiens, c'est que sous notre gouverne, les dépenses du gouvernement ont diminué par rapport au PIB. Voilà ce qui intéresse les Canadiens. C'est cela qu'ils surveillent, et nous demanderons des comptes au gouvernement actuel.

Le gouvernement libéral a promis un déficit de 10 milliards de dollars et apparemment, il manque déjà à sa parole. C'est normal: en seulement 30 jours, il dépasse déjà ce budget.

L'Institut C.D. Howe a récemment déclaré que les nouvelles mesures fiscales des libéraux coûteront de l'argent aux Canadiens. Seuls les libéraux pourraient instaurer un allègement fiscal qui coûte de l'argent aux gens. Nous en sommes à 14 milliards de dollars et ce n'est pas terminé. Nous exigerons des comptes.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je félicite la nouvelle chef intérimaire du Parti conservateur. J'ai apprécié l'image bon enfant des valeurs conservatrices qu'elle a présentée ici et je me suis fait la réflexion que cela ne ressemblait pas du tout à ce que nous avons connu au cours des dix dernières années sous un gouvernement dominateur, intrusif, dur et mesquin.

Mettons de côté pour l'instant les déficits records, les folles dépenses pour favoriser les amis et le patronage, et concentrons-nous sur le qualificatif « intrusif » qu'on ne cesse de répéter. Qu'en est-il de la surveillance sans mandat sur Internet? Vous souvenez-vous de

L'Adresse

Vic Toews? Qu'en est-il de la loi C-51, qui s'en prend ouvertement aux libertés civiles des Canadiens?

Au cours de cette nouvelle législature qui s'ouvre sur une note plus encourageante, faisons un peu de lumière sur le bilan des conservateurs en ce qui a trait au caractère intrusif du gouvernement. Les conservateurs collaboreront-ils avec les néo-démocrates pour rétablir au Canada le respect des principes élémentaires de liberté civile et de droit à la vie privée qui ont été niés sous le gouvernement dont la députée faisait partie?

• (1125)

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, je crois avoir entendu les néo-démocrates faire état de leur intention de collaborer avec les conservateurs. C'est encourageant.

Nous sommes au début d'une nouvelle législature. Je souligne au député que j'ai toujours défendu les libertés civiles. Sous la direction des conservateurs, nous avons vu un équilibre entre le respect de ce principe et la réelle menace que représente le terrorisme au Canada comme à l'étranger. En fait, le précédent gouvernement a proposé des solutions pour établir un équilibre tenant compte des libertés civiles.

Jose espérer que le NPD collaborera avec nous. J'imagine que les néo-démocrates vont exercer des pressions sur le nouveau gouvernement pour qu'il augmente constamment la taille de l'État. J'assure au député que nous réclamerons autre chose. Nous demanderons au gouvernement de réduire le déficit et d'offrir des allègements fiscaux aux Canadiens. Ce sont précisément les deux objectifs que le gouvernement précédent a privilégiés pendant dix ans; à preuve, le fardeau fiscal des Canadiens n'avait jamais été aussi faible en 50 ans. Lorsque nos compatriotes verront les dépenses, les impôts et les déficits augmenter alors que s'amenuiseront leurs avantages, ils se rappelleront l'époque où le fardeau fiscal n'avait jamais été aussi bas en 50 ans grâce au Parti conservateur du Canada.

M. Tom Kmiec (Calgary Shepard, PCC): Monsieur le Président, c'est un grand honneur. C'est ma première question à la Chambre, et elle s'adresse à ma chef.

Je suis très heureux que ma collègue ait mentionné le secteur des ressources naturelles et de l'énergie dans sa déclaration; il y a au moins un parti à la Chambre qui reconnaît le rôle vital que joue ce secteur dans notre économie.

Les Canadiens savent que le précédent gouvernement conservateur a défendu les intérêts de notre secteur de l'énergie. Ce gouvernement a maintenu de faibles taux d'imposition et a stimulé et attiré les investissements. Il a soutenu les nouveaux projets de pipelines, a obtenu de meilleurs prix pour notre énergie et a toujours considéré l'économie comme sa priorité.

Le discours du Trône l'a passé sous silence. Il n'a même pas fait mention de cet important moteur économique qui crée des centaines de milliers d'emplois bien rémunérés, dont bon nombre se trouvent dans ma circonscription de Calgary Shepard. Il n'a pas fait mention des milliers de personnes qui ont récemment perdu leur emploi au Canada — j'en ai rencontré bon nombre en faisant du porte-à-porte dans ma collectivité —, et le gouvernement a promis d'enregistrer d'énormes déficits.

La députée peut-elle faire part à la Chambre des peurs et des inquiétudes qu'elle a entendues de travailleurs et d'entreprises de partout au pays en ce qui concerne l'absence de plan du gouvernement libéral?

L'Adresse

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, je remercie le député de Calgary Shepard de son excellent travail. Il représente bien les gens de sa circonscription. Je sais que ces gens souffrent, tout comme les gens de ma propre circonscription.

Monsieur le Président, lors de la première conversation que j'ai eue avec le premier ministre, nous avons convenu de trouver ensemble des solutions pour contrer les pertes d'emplois en Alberta. Je ne manquerai pas de lui rappeler sa promesse.

On estime à près de 110 000 le nombre d'emplois directs ou indirects qui ont disparu en Alberta et en Saskatchewan dans le secteur de l'énergie. J'espère que tous les députés admettront que si 110 000 emplois avaient disparu dans le secteur manufacturier, le secteur automobile ou le secteur de l'aéronautique, il en aurait été question dans le discours du Trône. Or, ce n'est pas mentionné. Rien n'est dit dans le discours du Trône à ce sujet. En fait, le gouvernement n'a même jamais abordé cette question jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, je me montrerai patiente. J'espère que le gouvernement collaborera de façon constructive avec nous et avec les gens de l'Alberta et de la Saskatchewan pour que nous puissions trouver ensemble des solutions et aider ainsi les milliers de familles au chômage à la veille du temps des Fêtes.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier les gens de ma circonscription et j'ai aussi une question. La chef intérimaire a beaucoup parlé de déficit, mais elle ne dit pas aux Canadiens que le gouvernement conservateur a lui-même créé un énorme déficit. Il a transformé l'excédent budgétaire de l'époque de Paul Martin en déficit de plusieurs milliards de dollars.

Elle s'acharne maintenant à dire que les libéraux prévoient un déficit cette année. Pourrait-elle reconnaître, au moins dans son premier discours, que les gouvernements libéraux ont démontré à maintes reprises qu'ils savent gérer...

● (1130)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Rona Ambrose: Monsieur le Président, je remercie le député, toujours aussi féru d'harmonie, de poser cette question. Je lui rappelle qu'en pleine récession — et oui, nous avons bien investi dans le Canada — nous n'avons jamais sabré dans la santé, même que nous avons augmenté le financement dans ce domaine.

Nous surveillerons le nouveau gouvernement libéral pour nous assurer qu'il ne se comporte pas comme le dernier gouvernement libéral qui, lorsqu'il a été obligé de sabrer dans les dépenses, a choisi de le faire dans la santé.

[Français]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la chance de répondre au premier discours du Trône du gouvernement. J'aimerais aussi vous adresser mes félicitations pour votre élection. Par votre intermédiaire, j'aimerais également féliciter tous les députés de la Chambre des communes.

[Traduction]

Je me réjouis à la perspective de travailler avec tous les députés, un groupe aussi diversifié que le Canada, en cette 42^e législature.

Dans son discours de la semaine dernière, Son Excellence a présenté le programme du gouvernement pour la prochaine session.

C'est un programme endossé par les Canadiens qui, le 19 octobre, ont clairement demandé à notre gouvernement d'apporter un réel changement. Les Canadiens ont élu le présent gouvernement pour qu'il fasse différentes choses et fasse les choses différemment. Un grand nombre de ces changements sont déjà en voie d'être réalisés.

Notre premier projet de loi important, sur les baisses d'impôt de la classe moyenne, sera présenté à la Chambre mercredi.

Par ailleurs, cette semaine, les premiers avions transportant des réfugiés syriens de camps en Jordanie et en Turquie se poseront en sol canadien.

[Français]

Le formulaire long obligatoire du recensement a été rétabli et il sera mis en oeuvre dès l'année prochaine. D'autre part, les scientifiques fédéraux sont à nouveau libres de parler de leurs travaux. En outre, pour la première fois de l'histoire du Canada, le Cabinet du gouvernement se compose d'un nombre égal de femmes et d'hommes.

D'autres changements mentionnés dans le discours du Trône commenceront à prendre forme au cours des semaines et mois à venir, quand la Chambre reprendra ses travaux et quand les comités reprendront leur important travail.

[Traduction]

Aujourd'hui, j'aimerais en dire plus sur le mandat plus vaste du gouvernement qui est de faire les cinq choses qu'attendent de nous les Canadiens et sur les mesures que nous prendrons pour répondre à ces attentes.

Premièrement, nous ferons des investissements pour favoriser la croissance économique, créer une classe moyenne forte et aider les gens qui travaillent fort à y accéder. C'est ce pour quoi les Canadiens ont voté et c'est ce que nous leur donnerons.

Nous ferons prospérer notre économie en faisant de nouveaux investissements dans les transports en commun, l'infrastructure verte, l'infrastructure sociale, la création d'emplois et la croissance économique maintenant et en la rendant plus productive à long terme.

Nous renforcerons la classe moyenne en laissant plus d'argent dans les poches des Canadiens. Comme je l'ai dit, cela commencera par la mesure législative qui sera présentée mercredi et qui prévoit un allègement fiscal pour la classe moyenne.

[Français]

Nous croyons, comme le croient les Canadiens, que chacun mérite d'avoir une vraie chance, une chance équitable, de réussir. Nous aiderons davantage ceux qui en ont besoin en donnant moins à ceux qui n'en ont pas besoin. C'est le principe à la base de la réduction d'impôts pour la classe moyenne et de la nouvelle allocation canadienne pour enfants, qui sera introduite dans notre premier budget.

Cette nouvelle allocation donnera à 9 familles sur 10 plus d'argent qu'elles n'en reçoivent en ce moment. Voilà un vrai changement qui devient possible lorsqu'un gouvernement met les intérêts des Canadiens au coeur de ses préoccupations et de son plan.

● (1135)

[Traduction]

Deuxièmement, nous avons pris l'engagement d'apporter un vrai changement dans le fonctionnement du gouvernement, ce qui implique que nous devons resserrer nos exigences relativement à l'ouverture et la transparence. La Chambre a besoin d'un tel changement pour gagner de nouveau la confiance des Canadiens.

En tout cas, il est très clair que nous ne pourrions pas surmonter les difficultés actuelles à moins de pouvoir compter sur la participation des Canadiens, qu'il s'agisse de stimuler la croissance économique, de lutter contre le réchauffement climatique ou d'assurer la sécurité des citoyens et des collectivités du Canada.

Les gens veulent un gouvernement honnête, ouvert, transparent et responsable qui axe constamment tous ses efforts sur les gens qu'il doit servir, puisque c'est sa raison d'être. C'est ainsi que le gouvernement agira.

Les Canadiens veulent un gouvernement qui se comporte honorablement et qui traite tout le monde avec respect, que ce soit aux Communes ou ailleurs. C'est ainsi que le gouvernement agira.

[Français]

Les Canadiens sont fatigués du cynisme et de la méfiance qui caractérisent depuis beaucoup trop longtemps la politique fédérale. Ils sont prêts à faire de nouveau confiance au gouvernement, mais cette volonté a un prix. Si nous voulons que les Canadiens fassent confiance à leur gouvernement, le gouvernement doit faire confiance aux Canadiens.

Tous les jours, nous allons travailler avec acharnement pour gagner et conserver la confiance des Canadiens. Ce Parlement appartient aux Canadiens et il doit continuellement démontrer que la voix de tous les Canadiens est importante.

Troisièmement, nous allons continuer à prouver aux Canadiens et au reste du monde qu'un environnement sain et une économie forte vont de pair. C'est vrai lorsqu'il s'agit d'investir dans la technologie propre et de la soutenir, ce que notre gouvernement est déterminé à faire. C'est également vrai pour ce qui est des changements climatiques. En effet, l'évolution du climat mondial n'est pas seulement un défi important et immédiat, c'est aussi une occasion historique. Nous avons une occasion de bâtir une économie véritablement durable, une économie reposant sur une technologie propre, une infrastructure verte et des emplois verts.

● (1140)

[Traduction]

Les pays qui comprennent cet enjeu pourront récolter des milliards de dollars de retombées économiques et des centaines de milliers de bons emplois. Comme je l'ai dit à nos partenaires étrangers et canadiens à Paris, la semaine dernière, bâtir une économie propre est un facteur de croissance économique, et non un obstacle à la croissance. Et notre volonté de tirer le meilleur parti qui soit d'une situation difficile ne doit pas s'arrêter au Canada. Comme nous le savons, les effets atmosphériques des émissions de carbone sont les mêmes, peu importe d'où proviennent ces émissions. Voilà pourquoi nous consacrerons 2,65 milliards de dollars sur les cinq prochaines années à aider les pays en développement pour qu'ils connaissent une croissance plus verte et plus durable.

Au pays, nous protégerons l'environnement avec de nouveaux mécanismes d'évaluation environnementale, nous respecterons la science et les scientifiques, nous consulterons davantage le public et nous favoriserons le dialogue avec les peuples autochtones, dans un respect accru.

Les Canadiens sont intelligents et ont un bon sens pratique. Ils ne s'attendent pas à nous voir résoudre tous les problèmes du monde. Ils veulent simplement que le Canada mette la main à la pâte et donne l'exemple en matière de protection de l'environnement et de croissance économique. C'est exactement ce que le gouvernement fera.

L'Adresse

Quatrièmement, nous continuerons d'oeuvrer avec les Canadiens pour bâtir un pays plus pacifique et plus prospère, qui est fort non pas en dépit de nos différences, mais grâce à elles. Les réussites culturelles, politiques et économiques du Canada sont la preuve que la diversité et l'intégration sont des atouts, mais il nous reste encore beaucoup de travail à faire.

La vie au Canada n'a pas été facile, équitable ni juste pour les peuples autochtones, et elle ne l'est toujours pas aujourd'hui. Notre histoire montre aussi que ceux qui ont choisi de venir au Canada et d'y faire leur vie sont trop souvent traités avec indifférence, ou pire encore. Il arrive parfois que des Canadiens qui sont nés ici soient la cible de propos et de gestes haineux seulement parce qu'ils ont une apparence différente, qu'ils parlent une langue différente, qu'ils choisissent de porter des vêtements différents ou qu'ils pratiquent une religion différente. Aussi pénible cela soit-il, nous devons reconnaître ces faits, car l'ignorance est une mauvaise conseillère.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les Canadiens sont bons et honnêtes. L'intolérance a peu de chance de gagner contre la chaleur et l'accueil des Canadiens, parce qu'aucune crainte ne peut anéantir l'idée que la situation nous concerne tous. Aucun acte d'agression ne nous fera oublier que, peu importe d'où nous venons, nous savons au plus profond de nous-mêmes que nos luttes et nos rêves nous unissent.

[Français]

Tous les efforts visant à nous refermer sur nous-mêmes seront vains parce que, lorsque les Canadiens ont le choix, comme ils l'avaient lors de cette dernière élection, ils rejettent toujours les tentatives visant à les opposer les uns aux autres.

Comme on m'a entendu le dire auparavant, la réussite d'un Canada diversifié et inclusif ne s'est pas produite par accident ou par hasard, et elle ne se poursuivra pas sans effort. N'en ayons aucun doute, le Canada et les Canadiens en valent la peine, et sur ce point, le gouvernement demeurera inébranlable.

Cinquièmement, nous ferons tout en notre pouvoir pour que les Canadiens soient en sécurité chez eux en faisant rayonner les valeurs du Canada dans le monde. Il faut d'abord comprendre que le Canada est un pays sûr et pacifique, un pays où il est possible et nécessaire de trouver un juste équilibre entre notre sécurité collective et nos droits et libertés.

En partie pour assurer la sécurité des Canadiens, il s'agit aussi d'exporter les idées et les institutions qui nous servent si bien chez nous. Nous pouvons montrer à d'autres pays et à leurs citoyens comment gouverner dans le respect de la diversité avec ouverture et transparence, dans la paix et la prospérité. Nous pouvons et nous allons continuer à coopérer avec nos alliés pour lutter contre le terrorisme, et parce que nous savons comment être un partenaire efficace dans les opérations internationales de paix, nous pouvons contribuer davantage aux efforts qui visent à faire régner davantage la paix et la sécurité dans le monde. Nous le pouvons et nous le ferons.

L'Adresse

[Traduction]

Il y a à peine plus d'un mois que le gouvernement est arrivé au pouvoir. Pendant cette période, nous avons amorcé des pourparlers bilatéraux avec les dirigeants de tous les pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies: les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, la France et la Chine. Nous avons également représenté le Canada à l'occasion de quatre grands sommets internationaux. Nous avons rencontré les dirigeants des pays du G20 en Turquie, les dirigeants des pays membres de l'APEC aux Philippines, et les chefs de gouvernement du Commonwealth à Malte.

[Français]

La semaine dernière, les premiers ministres de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec se sont joints à notre gouvernement pour participer aux pourparlers internationaux sur les changements climatiques, à Paris, au côté du chef national de l'Assemblée des Premières Nations, des chefs des partis néo-démocrate et vert, ainsi que du porte-parole conservateur en matière d'environnement. Autrement dit, nous avons été occupés et nous avons été occupés tous ensemble.

Personnellement, j'adore les longues heures, les nuits sans sommeil et les horaires difficiles. Je sais que c'est aussi le cas de tous mes collègues de la Chambre, parce que c'est pour ce dur travail que nous avons été envoyés ici.

● (1145)

[Traduction]

Cela me fait penser à ce mot qu'a eu Nelson Mandela: « Après avoir gravi une haute montagne, on trouve seulement qu'il y a encore beaucoup de montagnes à gravir. »

Je suis convaincu que nous verrons beaucoup de ces montagnes au cours des prochaines années, mais je sais que la réussite ou l'échec de notre gouvernement ne se mesurera pas au seul nombre de voix favorables et défavorables. Nous aurons réussi quand nous aurons mis sur pied une économie au service de la classe moyenne, lorsque l'ouverture et la transparence deviendront le propre de l'État, lorsque nous aurons réalisé l'équilibre entre un environnement sain et une économie robuste pour tous les Canadiens. Nous réussirons en affirmant que la diversité renforce notre pays et que nos positions assureront plus de sécurité et plus d'occasions favorables pour le Canada et le reste du monde.

Voilà les choses qui comptent le plus pour les Canadiens. C'est le vrai changement qu'ils souhaitent et qu'ils méritent.

[Français]

Lorsqu'on leur a posé la question, les Canadiens n'ont pas voulu se contenter de ce qui était assez bien. Ils ont rejeté l'idée qu'il n'était pas possible de faire mieux. En effet, ils savent, inspirés par la même confiance et la même ambition qui nous ont toujours définis, qu'au Canada, il est toujours possible de faire mieux.

[Traduction]

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, durant toute la campagne, le premier ministre a parlé du régime de retraite de l'Ontario, le RRPO, comme étant le nec plus ultra du soutien dans cette province, et il a dit qu'il allait faire pour le Canada ce que le gouvernement Wynne a fait pour l'Ontario. J'ai parlé à de nombreux propriétaires de petites entreprises de ma circonscription, Elgin—Middlesex—London, et ils se sont dits extrêmement préoccupés par ces augmentations d'impôts sur la masse salariale. Ils craignent que cela se traduise par des réductions d'effectifs et des pertes d'emplois, et que l'économie en souffre.

Dans le discours du Trône, le premier ministre nous a fait part de son intention d'augmenter les charges sociales. Mais peut-il nous dire combien d'emplois vont disparaître à cause de ces impôts néfastes pour l'emploi?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée d'Elgin—Middlesex—London de sa question et à la féliciter de son élection.

Des Canadiens de partout au pays nous ont dit à maintes occasions, tout au long de la campagne électorale et même auparavant, qu'ils s'inquiètent à propos de leur retraite, de leur sécurité et de leur avenir. Ils sont forcés de faire un choix impossible entre épargner en vue de leur retraite ou payer les études de leurs enfants. Nous nous sommes fermement et clairement engagés à travailler avec les provinces à l'amélioration du Régime de pensions du Canada.

Il importe de rappeler à la députée que, pour modifier le Régime de pensions du Canada, nous avons besoin de l'appui des deux tiers des provinces qui représentent les deux tiers de la population. Voilà pourquoi nous collaborerons avec les provinces afin que le Régime de pensions du Canada assure aux Canadiens la sécurité financière qu'ils méritent à leur retraite.

Mme Cheryl Hardcastle (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le très honorable premier ministre pour sa réélection comme député ainsi que de l'excellent discours qu'il a prononcé aujourd'hui à la Chambre à titre de premier ministre.

Je suis extrêmement fière d'être ici, et puisque c'est la première fois que je prends la parole, j'aimerais remercier les merveilleux habitants de Windsor—Tecumseh de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter ici, à Ottawa, pendant les quatre prochaines années. Ce qui a vraiment retenu mon attention, dans le discours du Trône, à la lumière de la dernière fin de semaine et de l'anniversaire de la tragédie de nos soeurs de l'École polytechnique, c'est le fait que nous avons besoin d'une enquête sur nos soeurs canadiennes, les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées.

J'aimerais qu'on nous donne davantage de précisions et de détails sur la concrétisation de cette enquête et les délais prévus.

● (1150)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je remercie la députée de Windsor—Tecumseh de sa question. Je la félicite d'avoir été élue à la Chambre et de souligner une question extrêmement importante pour nous tous dans cette enceinte, c'est-à-dire la nécessité de tenir une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées.

Nous devons mettre en place une telle enquête pour que nous puissions rendre justice aux victimes, atténuer la douleur des familles et nous employer dorénavant à mettre un terme à cette tragédie. Pour mener à bien ce projet national, il faut que l'ensemble des initiatives déjà mises en oeuvre par différents groupes s'inscrivent dans une démarche à la fois souple, responsable et orientée par l'ensemble des intervenants concernés.

Je suis heureux de dire que la ministre des Affaires autochtones et du Nord travaille très fort auprès d'un vaste ensemble d'intervenants, et qu'elle aura plus de détails à annoncer.

L'Adresse

[Français]

L'hon. Maxime Bernier (Beauce, PCC): Monsieur le Président, lorsqu'on lit le discours du Trône attentivement, on constate que sa logique économique est désastreuse. En effet, les libéraux estiment qu'une augmentation des dépenses apportera la prospérité au pays, alors que c'est complètement faux. Une augmentation des dépenses ne sera pas un stimulus pour l'économie, mais plutôt un sédatif.

D'ailleurs, ce que les gens ne savent pas, c'est que ceux qui bénéficieront le plus des baisses d'impôt, c'est nous, à la Chambre des communes, qui gagnons entre 89 000 \$ et 200 000 \$ par année. C'est cela qui est le plus décourageant, dans ce discours du Trône, par rapport aux baisses d'impôt pour la classe moyenne.

Je demande donc au premier ministre: pourquoi ne pas réellement aider la classe moyenne en accordant des baisses d'impôt à la véritable classe moyenne? Pourquoi ne pas gérer l'économie comme il se doit en réduisant les dépenses afin d'avoir plus de liberté? C'est ainsi que les gens créeront de la richesse au pays.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de Beauce de sa question.

La réalité, c'est que nous avons mis en avant un plan pour aider la classe moyenne et les gens qui en ont besoin en investissant dans nos communautés, parce que nous savons qu'un pays confiant n'a pas peur de faire des investissements pour son avenir. C'est ce que nous allons faire en mettant plus d'argent dans les poches de la classe moyenne, en demandant au 1 % les mieux nantis d'en faire un peu plus et en investissant massivement dans nos communautés, dans les infrastructures vertes, dans les infrastructures sociales et dans le transport collectif.

Ce sont de tels investissements qui vont créer cette croissance économique que nous n'avons tout simplement pas vue depuis 10 ans.

[Traduction]

M. Marco Mendicino (Eglinton—Lawrence, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier les électeurs d'Eglinton—Lawrence du mandat qu'ils m'ont accordé. Je suis très honoré de me retrouver au sein d'un caucus libéral très fort. Je suis content de voir tous ces gens, y compris les députés de l'opposition.

Ma question s'adresse au premier ministre. Nous avons fait campagne sous le thème du vrai changement. Les Canadiens nous ont accordé ce mandat. Le premier ministre voudrait-il parler à la Chambre de l'importance de baisser les impôts des Canadiens de la classe moyenne et expliquer pourquoi il croit que c'est ce qu'il faut faire à partir de maintenant?

● (1155)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, l'une des choses que tous les députés ont entendues en faisant du porte-à-porte partout au pays, c'est que les Canadiens ont besoin d'aide. Les gens craignent qu'il soit de plus en plus difficile de joindre les deux bouts et que la classe moyenne, qui a toujours été au cœur de notre succès économique, ne tire pas le même genre d'avantages que d'autres segments de la société.

Nous nous sommes donc engagés à aider la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. En haussant légèrement les impôts des plus riches et en réduisant ceux de la classe moyenne, non seulement nous laisserions plus d'argent dans les poches des gens qui ont besoin d'un coup de pouce supplémentaire, mais nous en mettrions aussi davantage en circulation. Investir dans la classe moyenne est bon pour notre économie. C'est de l'argent qui serait dépensé et qui aiderait les consommateurs locaux et les petites

entreprises, ce qui contribuerait à accroître la prospérité pour tous les Canadiens au cours des prochaines années.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement dit qu'il a fait campagne en promettant du vrai changement. Pourtant, nous venons tout juste d'entendre parler de tous les emplois perdus à la mine De Beers aux Territoires du Nord-Ouest, et de la perte de plus de 400 emplois à Hornepayne, en Ontario.

Je me demande si le premier ministre nous dira ce que le gouvernement fera pour ces collectivités et de quelle façon il protégera les emplois, car nous avons vu la même chose sous les conservateurs.

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le Président, il va sans dire que toutes les pertes d'emplois nous préoccupent, et ce, quel que soit l'endroit du pays où elles se produisent. Voilà pourquoi nous nous engageons auprès des Canadiens à stimuler la croissance économique, à créer des emplois — et non à en faire disparaître —, à investir dans les technologies propres et les ressources renouvelables, à prendre les moyens pour que nous puissions concrètement exporter nos ressources naturelles tout en trouvant le juste milieu entre l'environnement et l'économie, à cesser de prétendre que nous pouvons renforcer l'économie tout en négligeant l'environnement, qui vont de pair...

Le Président: Nous reprenons le débat. Le député d'Outremont a la parole.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre aujourd'hui la parole au nom des plus de 3,5 millions de Canadiens qui ont confié au Nouveau Parti démocratique du Canada le mandat d'être l'opposition progressiste de la présente législature. Je remercie chacun et chacune des électeurs qui nous ont ainsi témoigné leur confiance. Nous défendrons leurs intérêts et nous défendrons les valeurs que nous partageons avec eux.

[Français]

J'aimerais féliciter le nouveau gouvernement de sa victoire lors des dernières élections. Le premier ministre et son Conseil des ministres se sont vus confier une lourde responsabilité. Ils ont obtenu ce mandat sur la base d'engagements ambitieux, et je leur souhaite de tout cœur de les réaliser.

Au nom des néo-démocrates de partout au Canada, je tends la main au nouveau gouvernement pour collaborer avec lui et amener le changement qu'a souhaité une vaste majorité de Canadiens aux dernières élections.

En tant que chef de l'opposition progressiste, je prends aujourd'hui l'engagement de travailler avec le premier ministre lorsque nos valeurs et nos politiques vont coïncider.

[Traduction]

J'aimerais aussi féliciter chacun et chacune des députés qui ont été élus. Nous sommes 338 simples citoyens qui représentent toutes les régions du merveilleux pays qui est le nôtre, d'un océan à l'autre. Nos politiques et nos façons de voir les choses ne sont pas toutes les mêmes, mais ce qui nous unit tous, c'est la conviction que notre grand pays peut devenir encore meilleur.

L'Adresse

Comme tous les députés, j'ai rencontré des milliers de Canadiens pendant la dernière campagne. Nous sommes une bande d'optimistes et nous savons que nous vivons dans l'un des plus grands pays du monde, mais de nombreux Canadiens sont aussi profondément inquiets. La classe moyenne s'est érodée. De nombreux emplois intéressants du secteur manufacturier ont disparu. Les nouveaux emplois sont temporaires, à temps partiel et précaires.

Les familles ont du mal à joindre les deux bouts. J'ai rencontré des gens qui, même s'ils travaillent à temps plein dans une garderie ou un aéroport, vivent dans la pauvreté parce qu'il n'y a pas de salaire minimum à l'échelle fédérale.

J'ai rencontré des femmes qui ont survécu à la violence sexuelle mais à qui on a refusé un refuge quand elles en avaient le plus besoin. J'ai discuté avec des jeunes accablés par le poids de leur dette d'études, préoccupés par leur avenir professionnel et profondément inquiets des effets qu'auront les changements climatiques sur leur génération.

J'ai rencontré des familles de femmes autochtones assassinées ou disparues qui ont perdu un être cher de façon brutale. Elles craignent que nous ne fassions pas suffisamment d'efforts pour prévenir les actes de violence. J'ai discuté avec des aînés qui ont bâti notre pays et qui vivent maintenant dans la pauvreté, qui n'ont pas les moyens de se payer des médicaments d'ordonnance d'importance vitale ou qui doivent vivre à l'hôpital parce qu'il n'y a pas suffisamment de soins à domicile.

● (1200)

[Français]

Malgré l'immense richesse qu'il y a dans ce pays, il y a encore trop d'enfants qui continuent d'aller à l'école le ventre vide. Il y a trop de femmes qui renoncent à leur carrière — ce sont presque toujours les femmes qui font ce sacrifice — parce qu'elles n'ont pas accès à des services de garde abordables. Il y a trop d'itinérants qui vivent dans nos rues, et qui y dorment. Il y a trop de familles qui vivent d'un chèque de paie à l'autre. Il y a trop de travailleurs qui vivent avec la menace d'une épée de Damoclès et qui risquent de perdre leur emploi si le Partenariat transpacifique est adopté dans sa forme actuelle.

Lorsque j'entends le premier ministre nous dire qu'il est possible de faire mieux, je suis soulagé parce que je suis fondamentalement d'accord avec lui. Ici, au Parlement, nous devons prendre l'engagement de travailler ensemble pour offrir un changement concret et positif aux Canadiens.

J'ai écouté le discours du Trône avec beaucoup d'attention. Comme la plupart des Canadiens, j'ai apprécié le changement de ton du gouvernement, de même que plusieurs des engagements énoncés. Il faut maintenant se relever les manches et passer de la parole aux actes. Comme on le dit dans mon coin, il faut que les bottines suivent les babines.

Les Canadiens doivent avoir l'assurance que, dorénavant, le Parlement va se battre pour leur emploi, pour leur famille et pour leur communauté.

[Traduction]

Il y a également des omissions préoccupantes dans le discours du Trône. On n'y fait aucune mention de l'intention de ramener l'âge de la retraite à 65 ans. On ne mentionne nulle part que l'on prévoit mettre en place un meilleur mécanisme de surveillance pour le projet de loi C-51. On ne parle pas de rétablir la livraison du courrier à domicile, en dépit de la promesse sans équivoque de le faire. On passe sous silence les services de garde. En ce qui concerne les soins de santé, le gouvernement ne s'est pas engagé à annuler les

réductions prévues dans les transferts fédéraux. Nous avons l'obligation de venir en aide aux cinq millions de Canadiens qui n'ont pas de médecin de famille. Nous devons financer un régime d'assurance-médicaments. Nous devons élargir les soins palliatifs et de longue durée pour les aînés. Le gouvernement a l'obligation légale d'appliquer et de faire respecter les principes de la Loi canadienne sur la santé pour lutter contre la privatisation sournoise. Pour générer de véritables changements, il faut apporter une aide véritable aux gens. Il est temps de faire en sorte que des services de garde de qualité soient à la portée de toutes les bourses et de garantir l'universalité pour que l'accès aux services de garde de qualité ne soit pas l'apanage des riches.

Pour ce qui est des réductions d'impôt proposées par le gouvernement, faisons les choses comme il faut. À l'heure actuelle, la baisse d'impôt pour la classe moyenne que propose le gouvernement ne donnerait pas un sou à près de 70 % des contribuables canadiens. Ironiquement, les réductions d'impôt proposées par les libéraux profiteraient surtout aux Canadiens nantis et n'aideraient aucunement la famille moyenne. Une personne qui gagne le revenu médian au Canada, qui est de 31 320 \$ par année, n'obtiendrait rien. Ces soi-disant réductions d'impôt n'aideraient en rien une famille de la classe moyenne qui touche 45 000 \$ par année. Or, comme l'a dit le député de Beauce il y a quelques instants, un député qui gagne 167 400 \$ par année bénéficierait de la baisse d'impôt maximale, ce qui est tout simplement injuste.

● (1205)

[Français]

Selon le plan proposé par le gouvernement, ce n'est pas une hausse d'impôt qui sera imposée aux plus riches. C'est bel et bien une baisse d'impôt qui sera accordée aux mieux nantis, et il n'y aura rien pour une famille de la classe moyenne gagnant 45 000 \$ par année. On peut et on doit faire mieux.

Même si nous formons un parti de l'opposition, nous croyons aussi qu'il faut faire des propositions. Le NPD a bel et bien proposé un ajustement pour améliorer la politique proposée par les libéraux, afin de l'étendre à toutes les familles de la classe moyenne. C'est ce qui a été promis.

Plutôt que d'appliquer la réduction d'impôt au deuxième palier d'imposition, nous proposerons de l'appliquer dès le premier palier, tout en bonifiant la prestation fiscale pour le revenu de travail. En faisant ce seul changement, un travailleur qui gagne le revenu médian recevrait 200 \$ dans ses poches en réduction d'impôt.

Avec le plan du NPD, les travailleurs qui gagnent entre 11 000 \$ et 45 000 \$ par année feraient des économies moyennes de 172 \$, tandis qu'avec le plan du gouvernement libéral, ils n'auront rien. C'est un ajustement mineur à la politique du gouvernement, mais qui aurait un impact bien réel pour les familles de la classe moyenne. En incluant notre changement à sa proposition, le gouvernement libéral pourrait respecter l'esprit de sa promesse électorale.

[Traduction]

Le Parlement doit protéger les personnes les plus vulnérables. Nous sommes d'avis, nous aussi, qu'il est temps de tisser une relation respectueuse, de nation à nation, avec les peuples autochtones du pays. Il est temps de voir à ce que l'éducation des Premières Nations bénéficie d'un financement équitable. C'est une obligation. Il faudra également tenir une enquête publique au sujet des femmes autochtones disparues ou assassinées, accroître immédiatement le financement des services destinés aux enfants et aux familles, et assurer un approvisionnement en eau potable dans toutes les réserves du Canada.

L'Adresse

La réinstallation des réfugiés syriens compte parmi les projets nationaux dont nous pouvons tous être fiers. Nous devons fournir aux Canadiens des chiffres clairs et éviter que des politiques alarmistes nous incitent à rejeter un groupe entier de réfugiés. Montrons plutôt que le Canada, notre merveilleux pays, sait s'acquitter de ses obligations internationales avec générosité; offrons aux réfugiés syriens la paix et les possibilités de succès dont ils ont besoin.

Il est temps de combattre la pauvreté. Éliminons les échappatoires fiscales liées aux options d'achat d'actions, qui profitent aux PDG canadiens les mieux nantis, et utilisons ces fonds pour réduire la pauvreté chez les enfants, un objectif fixé par Ed Broadbent il y a déjà près d'une trentaine d'années, avec l'appui de la Chambre. Il serait aussi temps que les principales entreprises du pays paient leur juste part d'impôts. Par ailleurs, des dizaines de milliers de familles canadiennes verront leur salaire augmenter si nous établissons le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure, un salaire décent. Quant à la hausse du supplément de revenu garanti, elle permettrait de tirer 200 000 aînés de la pauvreté. Voilà qui devrait faire l'unanimité. Il faudra aussi ramener l'âge de la retraite de 67 à 65 ans.

Nous conviendrons tous, j'espère, qu'il est temps de commencer à réparer le système d'assurance-emploi, qui a été mis à mal par le gouvernement précédent.

• (1210)

[Français]

Le changement de ton du nouveau gouvernement, en ce qui concerne les changements climatiques, est le bienvenu, mais il faut absolument passer de la parole aux actes. Le temps de s'efforcer est révolu, il faut maintenant forcer. Concrètement, cela veut dire instaurer des cibles fermes pour la réduction des gaz à effet de serre au Canada. Aucun autre objectif ne peut être à la hauteur de nos obligations. Il faut aussi avoir un plan cohérent et un échéancier contraignant pour atteindre ces mêmes cibles. Le gouvernement doit aussi revoir le processus d'évaluation environnementale en ajoutant l'impact climatique aux critères d'évaluation des projets.

[Traduction]

Il faut aussi revoir comment se font les choses à Ottawa. Il est temps de renforcer la démocratie. L'an dernier à la Chambre, le premier ministre sortant a assisté à la période des questions seulement le tiers du temps. Se présenter régulièrement au Parlement et rendre des comptes aux Canadiens est la meilleure façon de témoigner du respect envers l'institution.

Le premier ministre a pris un engagement audacieux en promettant de faire des élections de 2015 les dernières à employer le système uninominal majoritaire à un tour, un procédé archaïque qui produit de fausses majorités et un Parlement qui ne reflète pas la véritable volonté démocratique des Canadiens. Il faut que chaque vote compte. Nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement pour que le nouveau système électoral du Canada honore réellement la représentation proportionnelle, un facteur fondamental de la démocratie.

[Français]

Il est temps de faire le ménage ici, à Ottawa, et il est temps de mettre fin au vieux réflexe consistant à toujours favoriser les amis du pouvoir. La politique devrait être une activité noble et inspirante qui donne le goût de s'engager pour rendre la vie des gens meilleure. Il est temps que les Canadiens recommencent à lui faire confiance. La politique ne devrait pas être synonyme de scandales et de nominations partisans. La politique ne devrait pas sacrifier l'intérêt

public pour servir les intérêts des plus puissants, au contraire. Je tiens à le répéter, l'opposition progressiste néo-démocrate est prête à travailler avec le gouvernement pour faire avancer les intérêts du public. Cependant, nous serons aussi là pour demander des comptes au gouvernement. Si le gouvernement n'apporte pas les changements réels tant attendus par les Canadiens, chaque fois, nous serons au rendez-vous pour lui rappeler qu'il a été élu avec un mandat de véritable changement. Les Canadiens ne méritent rien de moins.

• (1215)

[Traduction]

Pour conclure, je propose, avec l'appui de la députée de North Island—Powell River:

Que l'amendement soit modifié par substitution, aux mots suivants le mot « par », de ce qui suit:

collaborer avec les partis de l'opposition pour présenter des changements réalistes, structurés et concrets qui profiteraient aux citoyens les plus vulnérables du Canada, notamment aux aînés par la bonification du Supplément de revenu garanti, aux familles de la classe moyenne par la réduction des impôts de la première fourchette d'imposition, aux travailleurs à faible revenu par le leadership nécessaire pour élever le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure et aux personnes peinées à intégrer le marché du travail par la prestation d'une assurance-emploi solide et fiable.

[Français]

Nous continuons.

[Traduction]

M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter le député d'Outremont, le chef du NPD, pour son élection et bien sûr à féliciter ses collègues du caucus.

Par le passé, j'ai discuté de la réforme démocratique avec de nombreux députés du NPD. J'ai eu des discussions importantes avec d'anciens députés et des députés que je vois ici aujourd'hui. Je m'inquiète toutefois de cela et d'autres mesures, parce que dans son discours, le député a parlé d'imposer certaines mesures aux Canadiens.

Je m'inquiète aussi de certains points soulevés pendant la campagne et dont on discute ici aujourd'hui. On veut imposer certaines mesures relatives à la garde des enfants aux provinces, qui devront payer la facture. On veut imposer la réforme du Sénat sans en discuter avec les provinces. On ne tiendra pas de discussion ouverte avec les partenaires de la Confédération. On veut imposer un système d'élection des députés sans tenir une discussion importante dans la majorité des provinces.

Je pose simplement la question suivante: à titre d'opposition progressiste, ces députés se joindront-ils à nous dans une vraie discussion nationale au sujet de la réforme démocratique? C'est que ce que doit faire une opposition progressiste.

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, il va falloir qu'on s'habitue au nom des nouvelles circonscriptions. Coast of Bays est on ne peut plus évocateur de la province d'origine de mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a longtemps qu'on n'en avait pas entendu d'aussi beau.

Je voudrais rassurer mon collègue. Au sujet de la garde d'enfants, nous aurions bien évidemment collaboré avec les provinces. Nous avons prévu d'assumer 60 % de la facture d'un programme universel de services de garde d'enfants de qualité, à prix abordable. Comme je l'ai dit dans mon allocution, ce sont presque toujours les femmes qui doivent sacrifier leur carrière pour s'occuper des enfants. Et cette seule mesure aurait fait beaucoup pour réduire les inégalités dans la société canadienne.

L'Adresse

Pour ce qui est du Sénat, nous n'avions pas l'habitude de faire de longues interventions sur l'autre endroit. Toutefois, je dirais simplement que quiconque se soucie de la démocratie voit bien que cela n'a aucun sens. Que des gens qui n'ont pas été élus, en fait qui ont même souvent été rejetés par les électeurs, puissent s'imaginer être bien placés, non seulement pour faire des lois pour nous tous, mais aussi pour défaire des lois adoptées en ce lieu, c'est l'antithèse de la démocratie. Je pense au fameux projet de loi de M. Jack Layton sur les changements climatiques, qui avait été renversé au Sénat.

Je terminerai en faisant remarquer qu'à ce sujet, il n'y aura aucun problème. Nous serons là tout au long du processus, puisque nous avons également convenu que 2015 devrait être la dernière année où des élections se déroulent selon le système uninominal majoritaire à un tour, qui est inéquitable. Mon ami et collègue Craig Scott, ancien député de Toronto—Danforth, a fait un travail extraordinaire dans ce dossier. Mais si les libéraux s'avisent de proposer quelque chose qui les avantage eux seuls, nous ne manquerons pas de le faire savoir aux Canadiens.

• (1220)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Je vous félicite pour votre nomination à votre nouveau poste, monsieur le Président.

Je remercie le député de son discours. Nos partis estiment tous deux qu'il est nécessaire d'équilibrer le budget. Selon le directeur parlementaire du budget et l'Institut C.D. Howe, les projections du gouvernement ne tiennent pas la route et son programme créera un déficit structurel permanent.

Le député conviendrait-il avec moi que la plupart des Canadiens ne bénéficieront pas des modifications proposées par les libéraux au régime fiscal et que celles-ci amèneront mes enfants et ses petits-enfants à combattre des déficits encore plus lourds?

L'hon. Thomas Mulcair : Monsieur le Président, je suis d'accord sur certaines des choses qu'a dites le député. Je doute, cependant, qu'il préconise la solution que nous proposons.

Nous, au NPD, pensons que les particuliers au Canada doivent payer leur juste part d'impôt. Nous savons également que les plus importantes sociétés au Canada ne paient pas leur juste part d'impôt. C'est pourquoi nous comptons accroître leurs impôts pour ne laisser aucune dette économique en plus des dettes sociales et environnementales que nous accumulons déjà sur le dos des générations futures.

Je souhaite la bienvenue au nouveau député de la Saskatchewan. Il est agréable d'avoir parmi nous tant de députés de l'Ouest et de si nombreux nouveaux collègues. J'en profite pour mentionner que nous comptons maintenant trois députés néo-démocrates en Saskatchewan, où nous avons enfin percé pour la première fois en trois élections. Le député est très chanceux que l'Alberta soit maintenant dirigée par le gouvernement de Rachel Notley, qui prévoit faire passer le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre des communes au nom des gens de ma circonscription. Je tiens à remercier les électeurs d'Elmwood, de Kildonan-Est et de Transcona, qui m'ont accordé leur confiance pour que je les représente dans cette enceinte.

J'aimerais féliciter le chef du NPD, qui a expliqué en quoi le discours du Trône présenté par le gouvernement pourrait être amélioré. J'encourage fortement les députés d'en face à prendre ses suggestions au sérieux. J'aimerais d'ailleurs qu'il prenne quelques

instants pour nous dire pourquoi le Canada doit mettre en place un régime national d'assurance-médicaments. Nous savons que l'un des principaux enjeux auxquels nous devons nous attaquer pour garantir la viabilité du système de santé du Canada est le coût des médicaments. Je sais que des gens de ma circonscription ont de la difficulté à payer ces coûts. Au fil des décennies, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pris aucune mesure à cet égard, même si certains avaient promis de le faire. Le chef du NPD pourrait-il expliquer à certains députés d'en face les raisons pour lesquelles il est urgent de mettre en oeuvre une stratégie nationale d'assurance-médicaments, qui ferait partie d'un futur accord sur la santé?

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, je suis fier de constater que mon nouveau collègue de Winnipeg a réussi à ramener cette circonscription dans le giron du NPD.

Il est important de préciser que les conservateurs ont proposé des compressions qui, une fois en vigueur, entraîneraient potentiellement une diminution de 36 milliards de dollars des transferts aux provinces. Voilà la première chose dont il faut s'occuper.

Lorsque Tommy Douglas, le père de l'assurance-maladie au Canada, a instauré un régime public et universel de soins de santé en Saskatchewan, il a toujours dit très clairement que, pour que ce système soit complet, il fallait y greffer un programme d'assurance-médicaments digne de ce nom. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi. Dans nos hôpitaux, beaucoup de lits pour soins de courte durée sont occupés par des gens qui ne peuvent tout simplement pas se permettre d'acheter des médicaments. Ils peuvent obtenir les médicaments dont ils ont besoin à l'hôpital, mais, s'ils restaient chez eux, ils ne pourraient pas se les payer. Cette situation a pour effet d'accaparer beaucoup trop de lits dans notre système. Il est toutefois facile de corriger le problème.

Des solutions comme les achats groupés réalisés avec les provinces pourraient permettre d'économiser des milliards de dollars. Il faut simplement avoir la volonté de le faire. Qu'on ne nous dise jamais qu'il n'est pas possible d'y arriver.

• (1225)

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont voté pour moi dans la circonscription d'Algoma—Manitoulin—Kapusking. C'est grâce à ces électeurs si je suis de retour à la Chambre.

Dans le discours du Trône ainsi que dans la lettre adressée au ministre des Ressources naturelles, on ne fait pas mention du Cercle de feu. L'estimé chef du NPD aurait-il l'obligeance de parler de l'importance du Cercle de feu et de ses répercussions économiques importantes pour diverses collectivités, en particulier celles des Premières Nations?

L'hon. Thomas Mulcair: Monsieur le Président, l'exploitation durable de nos ressources naturelles en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis est la voie de l'avenir. Comme beaucoup de Canadiens, j'ai été surpris de constater le silence complet du gouvernement au sujet de secteurs entiers du développement économique de notre pays.

Le Cercle de feu est une occasion incroyable si l'on s'y prend comme il faut, mais il semble qu'on le laisse là sans rien faire. Le gouvernement libéral ne semble pas savoir comment faire progresser ce dossier. C'est malheureux, car la construction des infrastructures voulues et le développement économique associés à ces ressources seraient avantageux à la fois pour l'économie générale de l'Ontario et pour les collectivités des Premières Nations concernées.

Nous espérons certainement que le gouvernement se rendra compte de l'importance du Cercle de feu, comme le mentionne ma collègue, et qu'il présentera un plan digne de ce nom.

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je veux demander le consentement de la Chambre pour que le chef du Bloc québécois et député de Rivière-du-Nord puisse réagir au discours du Trône.

Le vice-président: L'honorable député de Montcalm a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour que le chef du Bloc québécois fasse un discours en réaction au discours du Trône?

Des voix: Non.

[Traduction]

Le vice-président: Nous reprenons le débat. La députée de Vancouver-Centre a la parole.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de LaSalle—Émard—Verdun.

Je suis fière de prendre la parole au sujet du discours du Trône. Il est bref, ciblé, limpide, et il établit les priorités en fonction des promesses faites durant la campagne électorale.

Ce qui compte vraiment, c'est que les habitants de Vancouver-Centre, qui m'ont réélue, se réjouiront de certaines de ces promesses, plus particulièrement de celles dont nous avons entendu parler avant le discours du Trône, par exemple la réouverture du poste de la Garde côtière de Kitsilano et des centres de communications maritimes qui ont été fermés en Colombie-Britannique. Le discours du Trône qui vient d'être prononcé porte sur les promesses qui ont été faites, dont celle-là.

Je souhaite féliciter tous les députés qui ont été réélus ou nouvellement élus. J'espère vraiment que le maintien du ton adopté dans le discours du Trône est quelque chose qui leur tiendra tous à coeur, alors qu'ils s'apprentent à apprendre comment travailler ensemble et à se respecter. Permettre au chef du Bloc québécois de prendre la parole aujourd'hui aurait d'ailleurs été un signe de respect.

Dans le discours du Trône, le gouvernement reconnaît la diversité des Canadiens non seulement sur le plan démographique mais aussi sur le plan régional: la population est vraiment différente d'une région à l'autre du pays. Il reconnaît également que c'est la diversité qui a fait la grandeur de notre nation. Il s'engage à rétablir cette diversité et à faire en sorte que tous les Canadiens, quels que soient leur origine ethnique, leur religion ou leur lieu de résidence, aient la possibilité de réussir.

La chef de l'Opposition a fait état des promesses de grosses dépenses énoncées dans le discours du Trône. Nous convenons tous qu'il s'agit de dépenses, mais il s'agit également d'investir dans les Canadiens et de faire en sorte qu'ils aient la possibilité de réussir quel que soit l'endroit où ils vivent, leur situation socioéconomique ou le fait qu'ils sont Autochtones, immigrants ou réfugiés. Voilà ce qui est affirmé dans le discours du Trône.

Le gouvernement a vraiment promis de traiter d'égal à égal avec les peuples autochtones, d'instituer une commission d'enquête sur les femmes autochtones portées disparues et assassinées et d'examiner et de mettre en oeuvre certaines des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Ces importantes promesses ont été faites dans le discours du Trône.

Accueillir 25 000 réfugiés d'ici le 16 février 2016 est une promesse que nous tiendrons, et nous ne ferons pas que les faire

L'Adresse

venir ici. Il faut donner à ces réfugiés quelque chose qui leur avait été refusé par l'ancien gouvernement, soit l'accès à des soins de santé. Il importe de nous assurer que les immigrants et les réfugiés qui arrivent au pays, comme je l'ai fait il y a un certain temps, auront l'occasion de connaître du succès, d'avoir un rêve et d'avoir la certitude qu'eux et leurs enfants auront une meilleure vie.

C'est notamment ce que fait un bon gouvernement. Il investit dans les gens. C'est quelque chose que le gouvernement précédent n'a jamais compris. Il a joué avec les gens et a seulement investi dans les aspects qui l'intéressaient.

L'une des mesures les plus importantes est non seulement d'investir dans les Canadiens, mais de le faire à chaque étape de leur vie. Nous proposons l'allocation canadienne aux enfants. C'est une véritable allocation qui ne sera pas imposée. Je sais que l'ancien gouvernement parlait de la prestation fiscale pour enfants, mais il reprenait cet argent sous forme d'impôts. Nous ne le ferons pas. Nous accordons cette allocation pour que les Canadiens de la classe moyenne puissent avoir les moyens d'élever leurs enfants.

Nous cherchons des moyens d'aider les Canadiens de la classe moyenne à obtenir les réductions d'impôts dont ils ont besoin pour aller de l'avant. Nous parlons de la manière d'aider les aînés à vivre leur retraite dans la dignité. C'est là l'un des enjeux que le gouvernement précédent n'avait évidemment pas saisis. Beaucoup d'aînés vivent dans la pauvreté. Bonifier le Régime de pensions du Canada est une manière d'aider nos aînés.

Nous avons un plan très audacieux. Ce plan porte sur les gens. Comme nous avons entendu notre chef le dire aujourd'hui dans sa déclaration, nous savons qu'il n'est pas possible de créer des emplois et d'améliorer notre économie sans nous pencher sur la durabilité environnementale. L'un ne peut pas fonctionner sans l'autre et il est possible de faire les deux. Voilà pourquoi il y a un fort accent sur l'environnement dans le discours du Trône et sur ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs très ambitieux de Paris.

● (1230)

Le Canada a convenu de se pencher sur la réalisation de ces objectifs. Notre gouvernement adoptera donc une nouvelle façon de procéder: il travaillera en collaboration avec ses partenaires, qu'il s'agisse des Autochtones ou des provinces. Comme on a pu le constater, le gouvernement conservateur a fait fi des provinces et les a laissées à elles-mêmes. Il les a traitées lamentablement, surtout dans le domaine de la santé; elles ont d'ailleurs commencé à montrer des signes qu'elles ne pouvaient plus offrir les soins nécessaires, ce que promettait pourtant l'accord sur la santé de 42,1 milliards de dollars de Paul Martin. Lorsque l'ancien gouvernement a accédé au pouvoir, en 2006, il n'a pas annulé cet accord, mais il n'en a fait aucun cas, il n'a pas prêté attention aux provinces et il n'a pas soutenu le régime d'assurance-maladie, qui est très important.

L'Adresse

Dans le discours du Trône, il est question d'un nouvel accord avec les provinces. En effet, nous devons modifier la façon dont les soins de santé sont offerts. Il faut passer aux approches communautaires et interdisciplinaires et aux soins de santé à domicile. Les soins de courte durée correspondent à l'ancienne façon de faire; ils devraient se limiter aux mesures d'intervention. Nous avons dû encore une fois apporter des changements en raison des compressions que le gouvernement précédent a imposées au système de santé, des décisions unilatérales en vertu desquelles les transferts sont calculés selon le nombre d'habitants, ce qui nuit aux petites provinces.

Il y a tellement de choses dans le discours du Trône que je ne sais pas comment je pourrai les aborder toutes, mais je vais essayer.

Nous n'avons pas seulement parlé des enfants et de la façon dont la nouvelle allocation prévue pour eux les aidera, nous avons également examiné comment les jeunes issus de familles à revenu faible ou moyen pourront avoir accès à l'éducation postsecondaire. C'est aussi un moyen d'améliorer leurs perspectives d'avenir. Il s'agit de donner aux gens les outils dont ils peuvent avoir besoin pour réussir.

Nous savons qu'aujourd'hui, de nombreux jeunes n'ont pas les moyens de poursuivre des études postsecondaires. J'ai entendu dire que, selon l'opposition, nous dépensons énormément pour toutes sortes de mesures idiotes. Nous investissons dans les gens, dans l'économie, dans l'environnement, dans la diversité de la population et dans ceux qui ont beaucoup de mal à s'en sortir. Je le répète, voilà ce que fait un bon gouvernement.

Nous créons des partenariats avec les provinces, avec les peuples des Premières Nations et avec les Canadiens. Nous promettons de consulter la population et nous avons déjà commencé à le faire. Cela fait partie du processus démocratique. Il ne s'agit pas uniquement des votes exprimés, mais du respect de la société civile. Nous avons véritablement promis de travailler avec la société civile. Des groupes de travail seront mis sur pied pour parler de la voie que nous devrions emprunter et veiller à ce que nous prenions des décisions réalisables et atteignons les objectifs visés.

Nous avons parlé de la prise de décisions fondées sur des données probantes. Pendant une décennie, nous avons oublié ce que cela voulait dire à la Chambre. Nous avons vu des décisions fondées sur des considérations idéologiques dans les domaines des soins de santé, ce qui fait mal aux gens, ainsi que de la sécurité publique et de l'environnement. Tous les Canadiens et nous tous ici, à la Chambre, devons travailler ensemble, de bonne foi, pour opérer les changements voulus afin de rebâtir ce qui a été détruit par le gouvernement précédent. Voilà ce que nous devons entreprendre.

J'ai entendu le chef néo-démocrate parler de retrousser nos manches. C'est la première chose que nous devons faire. Nous devons retrousser nos manches et prendre les mesures qui s'imposent en mettant à contribution la science, les données disponibles et les résultats de consultations, en collaborant entre nous à la Chambre. Le respect envers les députés est maintenant revenu à la Chambre. Nous avons tous été élus par des Canadiens. J'espère voir un changement dans la façon dont nous nous traitons les uns les autres à la Chambre et j'espère que nous nous respecterons et travaillerons ensemble sans ériger d'obstacles lorsque nous avons des objectifs communs, et c'est aussi le vœu qui est formulé dans le discours du Trône.

Je demande aux députés qu'il nous soit permis d'espérer et d'aller de l'avant avec optimisme, de faire ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens et de créer le pays que nous pouvons avoir.

●(1235)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, la députée a parlé d'investir dans les Canadiens. Or, le gouvernement veut abaisser la limite des contributions aux comptes d'épargne libres d'impôt. Il s'agit là d'un instrument capital pour les Canadiens qui veulent garder une plus grande part de leur argent et investir dans leurs projets. Près des deux tiers des titulaires de comptes d'épargne libre d'impôt gagnent moins de 60 000 \$ par année.

Pourquoi le gouvernement reprend-il d'une main ce qu'il donne de l'autre?

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question et à le féliciter d'avoir été élu à la Chambre.

Je voudrais également dire que l'investissement dans les Canadiens consiste à créer pour eux de nombreuses possibilités: acquérir des compétences et de la formation, poursuivre des études postsecondaires, avoir des chances égales de réussite. Les réductions d'impôt pour la classe moyenne aideront les Canadiens.

Il nous faut toutefois parler également de l'accès aux soins de santé, car c'est aussi un investissement dans les Canadiens. Les personnes en santé travaillent, elles sont productives. Le Canada en bénéficie et peut ainsi être compétitif au sein de l'économie mondiale.

Plutôt que de considérer que l'investissement n'est qu'une infime partie de la question qui concerne les impôts, il faut considérer le problème d'une façon plus générale et tenter de comprendre les diverses façons dont nous pouvons aider les Canadiens à améliorer leur sort.

●(1240)

[Français]

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. On a beaucoup parlé de ce qui a été démantelé par le gouvernement précédent, dont les évaluations environnementales et tout ce qui concerne la protection de l'environnement. Le fait que le discours du Trône mentionne les changements climatiques est déjà une amélioration. Toutefois, il faut dire que, dès le départ, la barre n'était pas très haute.

J'aimerais que ma collègue me dise si on aura des nouvelles quant à un réel objectif permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pendant la dernière campagne électorale, le Parti vert et le NPD étaient les seuls à non seulement proposer un objectif ambitieux, mais à présenter un objectif, tout court. En ce moment, des représentants du nouveau gouvernement sont à Paris, et les objectifs sont sensiblement les mêmes que ceux du gouvernement précédent. Comme ma collègue l'a si bien dit dans son discours, ce ne sont pas des objectifs très ambitieux.

Le gouvernement a-t-il l'intention, dans un délai pressant compte tenu de l'urgence de la question des changements climatiques, d'avoir non seulement un objectif, mais un objectif ambitieux, digne de notre pays et des futures générations qui seront touchées par les changements climatiques?

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, si le député avait écouté le discours de notre chef et le mien, il aurait remarqué qu'il y était question du mandat du sommet de Paris. Nous parlons de mesures ambitieuses.

Cependant, nous disons également que le gouvernement fédéral n'imposera rien. Cette époque est révolue. Nous parlons de collaborer avec les provinces afin de pouvoir atteindre tous ces objectifs et la durabilité environnementale à laquelle nous aspirons.

Il est important de procéder de la sorte parce que l'environnement ne tient compte ni des frontières nationales ni des limites provinciales. Il est important de travailler ensemble pour changer les choses et d'oeuvrer à l'échelle mondiale, ce que le Canada n'a pas fait au cours des 10 dernières années. Notre pays n'a pas été un acteur mondial. Nous avons participé au sommet en toute bonne foi et nous avons l'intention d'aller de l'avant.

Dorénavant, puisque le gouvernement s'entretient avec les provinces et avec les Canadiens, nous serons en mesure de mettre en oeuvre un plan réalisable qui nous permettra d'atteindre les objectifs que nous avons fixés.

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée, qui était ma voisine de pupitre au cours de la dernière législature, d'avoir été élue à la Chambre pour un huitième mandat. Les soins de santé lui tiennent profondément à coeur, à titre de médecin et comme députée. Après avoir siégé ensemble pendant plusieurs législatures, nous savons que certains gouvernements considèrent que les dépenses ne font qu'augmenter la dette. Ils les considèrent strictement au premier degré.

Or, le présent gouvernement a l'espoir et la volonté d'investir dans l'avenir des Canadiens. Je me demande si la députée veut nous en dire davantage sur ce que peut faire le gouvernement fédéral, à son avis, afin de bâtir un meilleur système de soins de santé pour l'ensemble des Canadiens.

L'hon. Hedy Fry: Monsieur le Président, Je veux remercier mon collègue de Malpeque. Je veux aussi le féliciter pour sa 8^e réélection; nous sommes tous deux arrivés ici comme novices, en 1993.

Mon collègue m'a posé une question en matière de santé. La santé fait partie des ressources qui nous tiennent en vie. Les personnes en santé travaillent. Celles qui ne le sont pas — c'est-à-dire celles qui restent malades longtemps sans recevoir les soins dont elles ont besoin — ne produisent rien. La productivité est un élément fondamental des besoins d'un pays. Comment pouvons-nous aider les gens à obtenir les soins de santé dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin?

Chose certaine, ce n'est pas quelque chose que nous arriverons à faire seuls. Les soins de santé relèvent des provinces; ce sont elles qui décident du où, du quand et du comment. Comme avec l'accord de 2014, l'occasion nous est donnée de travailler avec les provinces et d'envisager la modification du système. Je parle ici de soins actifs, de soins à domicile, de soins pluridisciplinaires en milieu communautaire et de la gestion des maladies chroniques.

[Français]

M. David Lametti (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je me lève pour la première fois en cette vénérable Chambre en tant que député de LaSalle—Émard—Verdun.

J'aimerais d'abord remercier les citoyens de LaSalle—Émard—Verdun de m'avoir accordé leur confiance. Je travaillerai avec acharnement pour les servir avec tous mes talents et avec tout mon coeur.

[Traduction]

J'aimerais aussi remercier ma famille, ma femme, Geneviève Saumier, mes enfants, Andre Vito, Gabrielle Vanda et Dominique

L'Adresse

Charleen, ainsi que mes bénévoles et mes organisateurs pour leur soutien, leur patience et leur travail acharné.

Je tiens aussi à saluer mes mentors, le juge Peter deCarteret Cory, anciennement à la Cour suprême du Canada, et l'honorable Gilbert « Gib » Parent, qui a déjà occupé votre fauteuil, monsieur le Président. Ce sont eux qui m'ont enseigné l'importance de faire montre d'humilité, d'avoir le sens de la justice, d'être honnête et de travailler fort.

Pour finir, je veux remercier mes parents d'avoir choisi ce pays pour échapper aux ravages de la pauvreté et de la guerre, et qui ont dû faire de nombreux sacrifices pour permettre à leurs enfants de recevoir une vraie éducation — un privilège qu'eux-mêmes n'ont jamais eu — et accéder ainsi à une vie meilleure.

C'est une histoire commune à de nombreux parlementaires, qu'ils soient eux-mêmes immigrants ou enfants, petits-enfants ou descendants d'immigrants. Et c'est précisément cette histoire commune que partagent tellement de députés et de Canadiens qui rend notre pays si formidable.

●(1245)

[Français]

Les Premières Nations ont accueilli les nouveaux arrivés vague par vague, et malheureusement, le traitement que leur ont réservé les nouveaux arrivés ne fut pas réciproque. Il n'a été ni juste ni humain, mais bien tragique.

Il faut d'abord corriger cette injustice non seulement historique, mais aussi actuelle, en travaillant avec nos peuples autochtones pour réajuster le sens moral de ce grand pays et pour s'assurer que toutes les personnes sont traitées avec respect et dignité. Dans le discours du Trône, ce gouvernement s'est engagé à en faire une priorité. Il n'est jamais trop tard pour corriger les erreurs du passé, et il faut les corriger. Avec les mesures annoncées, nous allons entreprendre les premières démarches à cet égard.

[Traduction]

Comme certains députés vous le diront, au cours des 20 années ou presque que j'ai passées à enseigner le droit des biens et de la propriété à la Faculté de droit de l'Université McGill, j'ai défendu la cause de la justice pour les Premières Nations.

En présentant à mes étudiants les diverses conceptions de la propriété parmi les sociétés autochtones et en critiquant les concepts occidentaux largement imparfaits de titres et de droits autochtones, j'ai mis en évidence la nécessité d'en faire beaucoup plus dans ce domaine. J'ai montré que la réconciliation et la justice pour les peuples autochtones demeurent au premier rang des problèmes que notre pays doit résoudre en priorité.

Je m'engage à oeuvrer à la réconciliation et au rétablissement de la justice et de la paix de concert avec tous les députés de la Chambre des communes, les Premières Nations et les autres Canadiens.

Ce faisant, je rends aussi hommage au legs de mon professeur, ami et mentor, le regretté Roderick Macdonald. À titre de président de la Commission du droit du Canada, il a rédigé un rapport sur les pensionnats autochtones qui a incité l'État fédéral à présenter des excuses historiques aux peuples autochtones et à lancer les travaux devant conduire à la vérité et la réconciliation.

L'Adresse

La tradition d'accueil dont nous sommes les héritiers et qui a été avant tout l'apanage des Premières Nations sera maintenue, à l'heure où, dans la circonscription de LaSalle—Émard—Verdun et dans le reste du Canada, on s'apprête à accueillir des réfugiés syriens. Nous devons faire preuve de compassion devant les tragédies humaines. Nous aiderons les organismes locaux à faire le nécessaire et nous encouragerons d'autres acteurs à faire de même.

Lorsque nous aurons franchi cette étape, 25 000 personnes seront venues enrichir de leurs récits désormais canadiens l'histoire du merveilleux pays qui est le nôtre.

[Français]

Le programme du gouvernement, exposé dans le discours du Trône, est un programme dont la circonscription de LaSalle—Émard—Verdun a besoin. Celle-ci est une nouvelle circonscription dont une région a été autrefois bien servie par le très honorable Paul Martin. Ce comté est un microcosme du pays.

En effet, des francophones, des allophones, des anglophones, ainsi que des membres de diverses communautés culturelles et religieuses, de diverses traditions et de milieux socioéconomiques très différents vivent ensemble dans un climat de paix et de respect. Entourée par le fleuve, le canal de Lachine, un aqueduc et des autoroutes, leur circonscription attire de plus en plus de jeunes grâce à sa qualité de vie.

Or mes concitoyens ont maintenant besoin d'un gouvernement progressiste et positif, qui possède une vision active pour l'avenir et un plan détaillé. Ils ont besoin d'un vrai changement.

Dans la circonscription que je représente, une part importante de la population est composée de la classe moyenne et de familles avec de jeunes enfants. Elle bénéficiera de la réduction des impôts et de l'allocation familiale décrites dans le discours du Trône.

[Traduction]

La circonscription se trouve dans une situation qui illustre parfaitement la nécessité d'engager des dépenses et des investissements en infrastructure. Les grandes routes qui la sillonnent tombent en ruine et ont désespérément besoin d'être reconstruites. Heureusement, une partie de ces travaux est déjà amorcée, notamment en ce qui concerne le pont Champlain et le remplacement de l'échangeur Turcot, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.

Pour renforcer la sécurité et améliorer le transport en commun tout en encourageant son utilisation, Verdun a besoin d'un autre lien plus direct avec l'île des Soeurs. À l'heure actuelle, la seule voie d'accès est une route très fréquentée. Heureusement, Verdun et Ville-Émard sont généralement bien desservis par le réseau de métro de Montréal, mais LaSalle a besoin d'une meilleure liaison de transport en commun avec le métro et avec le centre-ville afin de freiner la culture de l'automobile. Le programme d'infrastructure proposé par le gouvernement pourrait servir à atteindre ces objectifs très importants.

Verdun, un quartier de Montréal de plus en plus branché qui est doté d'une riche histoire, a un besoin urgent de logement social. C'est également le cas de Ville-Émard, de Côte-Saint-Paul et de LaSalle. Des dépenses en infrastructure consacrées au logement social ainsi que des mesures visant à encourager le maintien de l'offre de logements locatifs abordables contribueraient à répondre à ce besoin criant.

Le gouvernement doit faire des investissements dans la circonscription de LaSalle—Émard—Verdun et partout au Canada.

● (1250)

[Français]

Ma circonscription a également besoin d'emplois. La pauvreté est un problème réel dans la circonscription de LaSalle—Émard—Verdun. Beaucoup de personnes voudraient faire partie de la classe moyenne, mais elles n'ont pas d'emploi digne de ce nom. Les emplois de qualité engendrés par notre programme d'investissement dans l'infrastructure créeront des occasions nécessaires pour ces personnes, soit directement, soit indirectement. Cela est particulièrement vrai pour les communautés culturelles où le taux de chômage est particulièrement élevé.

Avec la proximité des universités, d'un cégep et des espaces postindustriels en pleine transformation, la circonscription pourrait se démarquer dans les domaines de l'innovation. Les programmes d'investissement dans les accélérateurs et les incubateurs, ainsi que dans les nouvelles technologies, pourraient renforcer des tendances qui bourgeonnent déjà.

De plus, les engagements envers les aînés et les anciens combattants vont alléger la pauvreté dans cette circonscription.

[Traduction]

Pour terminer, je vais parler des joyaux de la circonscription: le fleuve Saint-Laurent et le canal de Lachine. Le fleuve relie les deux extrémités de la circonscription et offre à ses résidents et aux non-résidents un superbe espace récréatif. Ses rives et la qualité de ses eaux ont besoin de protection. C'est le coeur lourd et avec la ferme intention d'apporter du vrai changement que la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a été obligée d'approuver le déversement d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent, y compris à certains endroits de ma circonscription, afin que des travaux d'infrastructure puissent être réalisés.

Nous devons investir dans l'infrastructure verte, les infrastructures de traitement des eaux usées et les égouts pour faire en sorte qu'une telle mesure ne soit plus jamais nécessaire. Tout le long du fleuve, nous devons voir à ce que la capacité de traitement des eaux soit non seulement adéquate pour répondre aux besoins actuels, mais également améliorée pour répondre aux exigences découlant des changements climatiques. Il faut aussi faire preuve de vigilance dans la protection de l'habitat des espèces sauvages qui vivent en bordure du fleuve, dans celui-ci et sur ses îles.

Le canal de Lachine est une voie navigable historique qui a subi de profonds changements et qui peut elle aussi devenir un parc magnifique pour les Canadiens de partout au pays.

[Français]

Les électeurs de LaSalle—Émard—Verdun ont voté pour du vrai changement. Ils veulent quelque chose de mieux, quelque chose de positif. Ils veulent rebâtir leur circonscription, physiquement et psychologiquement. Notre gouvernement s'est engagé à le faire non seulement dans LaSalle—Émard—Verdun, mais dans tout le pays. Le discours du Trône nous a montré les premières étapes.

[Traduction]

Le temps est venu, dans un esprit de collaboration et de bonne foi, de nous attaquer au gros du travail.

L'Adresse

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député ainsi que la députée libérale qui a pris la parole avant lui. Ils avaient beaucoup de bonnes choses à dire à propos d'investir dans les Canadiens. Cependant, je n'ai pas obtenu de réponse quant à savoir ce que cela veut vraiment dire; je vais donc essayer de nouveau auprès du député.

La plupart des Canadiens qui ont un compte d'épargne libre d'impôt gagnent moins de 60 000 \$ par année. Ce sont ceux qui gagnent plus de 90 000 \$ par année qui profiteraient le plus des propositions fiscales des libéraux. De toute évidence, nous avons un problème. Le député peut-il expliquer comment le plan des libéraux visant à sabrer le compte d'épargne libre d'impôt cadre avec ce qu'ils disent à propos d'investir dans les Canadiens?

• (1255)

M. David Lametti: Monsieur le Président, je félicite le député pour son élection.

Des preuves très solides démontrent que ce sont les Canadiens gagnant les salaires les plus élevés qui utilisent les comptes d'épargne libres d'impôt. Notre programme est destiné aux personnes qui en ont vraiment besoin.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, d'abord et avant tout, je m'en voudrais de ne pas remercier les électeurs de Sherbrooke qui m'ont accordé leur confiance une deuxième fois pour les servir ici, à la Chambre. Je tiens également à saluer et à féliciter le député pour son élection à la Chambre.

J'ai été un peu surpris qu'il n'ait pas mentionné, dans son discours, la question de Postes Canada comme étant un enjeu prioritaire. Plusieurs enjeux ont été soulevés dans son discours, mais celui de Postes Canada en était absent. Je me demandais si cette absence était intentionnelle, considérant l'ambiguïté actuelle au gouvernement quant au retour de la livraison du courrier à domicile et à l'engagement pris par son parti, qui est maintenant au gouvernement.

Le fait d'oublier de mentionner cet enjeu était-il intentionnel? Celui-ci est très important, tant pour la circonscription de Sherbrooke et les élus municipaux de Sherbrooke que pour le maire de Montréal, qui a manifesté son intérêt et sa préoccupation au sujet de Postes Canada et du retour de la livraison à domicile.

Je voudrais savoir si son gouvernement s'engageait vraiment, sans ambiguïté, à ramener la livraison du courrier à domicile partout au Canada, incluant tant sa circonscription que la mienne, Sherbrooke.

M. David Lametti: Monsieur le Président, je remercie le député de Sherbrooke et le félicite pour son élection dans cette circonscription.

Notre position a été claire dès le début de la campagne électorale, et rien n'a changé. Nous avons proposé un moratoire sur les boîtes postales communautaires, et nous allons étudier avec Postes Canada les solutions pour l'avenir.

[Traduction]

M. Arnold Chan (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter pour vos nouvelles responsabilités à la présidence de la Chambre. Ce sera un plaisir de collaborer avec vous et avec tous mes collègues députés dans ce nouveau contexte.

J'aimerais également féliciter le député de LaSalle—Émard—Verdun. Bravo pour votre élection et pour votre premier discours à la Chambre. Comme vous l'avez mentionné pendant votre discours, la

barre est haute, car votre circonscription a été représentée par de grosses pointures par le passé.

Pendant votre discours, vous avez su offrir aux députés une description très colorée de votre merveilleuse circonscription, qui a d'ailleurs plusieurs points communs avec celle que je représente, Scarborough—Agincourt.

J'aimerais revenir aux infrastructures publiques, plus précisément au transport en commun. D'après le député, comment pourrait-on être moins dépendants des voitures et favoriser un système de transport plus écologique et plus profitable?

Le vice-président: Je remercie le député de Scarborough—Agincourt pour ses remarques chaleureuses. J'aimerais aussi rappeler à tous les députés que, lorsqu'ils parlent de leurs collègues, ils doivent adresser leurs observations à la présidence et s'exprimer à la troisième personne.

M. David Lametti: Monsieur le Président, je remercie le député de Scarborough—Agincourt de ses aimables félicitations et je le félicite à mon tour.

LaSalle—Émard—Verdun se trouve à l'intersection de la ville et de la banlieue. Par conséquent, toutes les mesures qui permettront d'améliorer le transport en commun rapide et les services de train, d'autobus et de métro contribueront à réduire la circulation routière et à faire de Montréal une ville plus verte. Voilà les genres d'investissements dans les infrastructures qui bénéficieront à ma circonscription.

• (1300)

[Français]

L'hon. Denis Lebel (Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Calgary Signal Hill.

En ce lendemain de la journée de commémoration des actions commises à l'École polytechnique de Montréal, je souhaite rendre hommage aux femmes qui ont été victimes de violence à cette époque. C'est important pour nous de se rappeler que le 6 décembre 1989, notre vie a encore une fois été marquée par un événement majeur. C'était important pour moi de le rappeler au début de mon intervention.

Je souhaite aussi remercier les électeurs de la belle circonscription de Lac-Saint-Jean, qui était celle de Roberval et qui est devenue Roberval—Lac-Saint-Jean par la suite. Ils m'ont fait confiance pour la quatrième fois.

Comme opposition officielle, nous saluons l'ouverture annoncée par le nouveau gouvernement, que je félicite d'ailleurs. Nous travaillerons avec eux dans les meilleurs intérêts de la population canadienne. Évidemment, nous sommes prêts à travailler à la Chambre pour faire avancer les dossiers, garder les impôts et les taxes de la population à un bas niveau et remettre davantage d'argent dans les poches de la population.

L'Adresse

Toutefois, ce que nous avons vu dans le discours du Trône nous rend inquiets, car de nombreux engagements pris par le gouvernement libéral risquent de coûter cher aux Canadiens et aux Canadiennes. Comme l'affirme le nouveau gouvernement, nous croyons que la voix de tous les Canadiens et Canadiennes est importante. C'est pourquoi nous serons la voix des contribuables et des familles canadiennes au Parlement pour demander des comptes à ce gouvernement concernant ses politiques qui se traduiront inévitablement en hausses fiscales pour les familles et en alourdissement du fardeau de la dette pour les générations futures, et concernant leurs politiques qui conduiront inévitablement à une centralisation du pouvoir à Ottawa, au détriment des champs de compétence des provinces.

[Traduction]

Nous exigerons de la transparence et de l'ouverture de la part du gouvernement lorsqu'il expliquera comment il compte gérer l'économie. Les libéraux doivent dire aux Canadiens comment ils financeront tout ce qu'ils ont promis.

Les libéraux ont déjà annoncé qu'ils dépasseront le plafond de 10 milliards de dollars qu'ils avaient eux-mêmes fixé. Il faut que le gouvernement soit transparent envers les Canadiens et leur dise exactement l'ampleur et la durée du déficit qu'il a l'intention d'accumuler.

[Français]

Cela est d'autant plus crucial que des rapports comme celui, entre autres, de l'Institut C. D. Howe — dirigé, il n'y a pas longtemps, par le ministre des Finances —, mentionnent déjà que les changements fiscaux fédéraux pourraient faire en sorte que les recettes fiscales nationales seraient insuffisantes pour tenir les engagements.

En plus du déficit annoncé, cela pourrait aussi conduire à un manque à gagner additionnel de l'ordre de plus de 4 milliards de dollars. Nous verrons où cela se terminera, mais nous ne pouvons pas dépenser de l'argent que nous n'avons pas. Dans nos vies personnelles, lorsque nous dépensons plus d'argent qu'il en entre, la banque vient un jour chercher les clés de la voiture ou de la maison. C'est tout simplement ce que ces gens veulent faire.

Le Parti conservateur a toujours été le parti du faible fardeau fiscal, de la réduction des dépenses et d'une solide gestion économique. Sous notre gouvernement, les recettes fiscales fédérales étaient les plus basses en tant que part du PIB depuis la Seconde Guerre mondiale, soit depuis plus de 50 ans.

[Traduction]

Le gouvernement a présenté ses plans pour les prochaines années. Nous allons faire en sorte qu'il ait aussi un plan pour rétablir l'équilibre budgétaire, tel que promis.

[Français]

Non seulement les nombreux engagements du nouveau gouvernement manquent cruellement de détails sur les plans économique et fiscal, mais plusieurs d'entre eux, notamment ceux qui touchent les infrastructures, l'éducation et la santé, relèvent de la compétence des provinces.

Je viens d'écouter mon confrère parler des infrastructures dans son comté. Tout ce qu'il a mentionné est de compétence provinciale. Les provinces possèdent 93 % des infrastructures du pays. Comme c'est toujours leur habitude, les libéraux veulent aller jouer dans leurs champs de compétence et faire en sorte que tout se centralise à Ottawa.

[Traduction]

Le gouvernement conservateur a toujours fait preuve d'un fédéralisme d'ouverture, manifesté un grand respect envers les provinces et poursuivi une collaboration soutenue avec elles. À cet égard, notre parti est le seul qui honore l'esprit de la Constitution et les principes fondateurs de la Confédération.

[Français]

Nous sommes également le seul parti qui a fait croître les transferts aux provinces de façon aussi soutenue et importante. Notre gouvernement a fait en sorte que la péréquation continue de croître en fonction de l'économie.

Sous le gouvernement conservateur, les transferts fédéraux ont augmenté de 63 %, entre 2006 et 2015. C'est ce soutien inégalé qui a permis aux provinces, que ce soit dans le cadre du Programme de péréquation ou par l'entremise des transferts canadiens en matière de santé et en matière de programmes sociaux, de répondre adéquatement aux besoins de leurs citoyens.

● (1305)

[Traduction]

D'après le discours du Trône, le gouvernement libéral entend engager des dépenses qui entraîneront certainement une baisse des revenus pour les provinces. Il poursuivra ainsi la longue tradition libérale qui consiste à centraliser le pouvoir à Ottawa au détriment des provinces.

[Français]

Il est incroyable de constater que le discours ne fait aucunement mention de l'agriculture. Comment le gouvernement libéral peut-il prétendre représenter la voix de tous les Canadiens et ne pas faire une seule mention du monde agricole?

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien représente une activité économique de plus de 100 milliards de dollars et il emploie plus de deux millions de personnes. Il forme l'épine dorsale de l'économie canadienne. La qualité de vie des collectivités canadiennes, grandes et petites et d'un océan à l'autre, dépend de l'agriculture. Cela inclut le fait d'aider les agriculteurs à pénétrer de nouveaux marchés dans le cadre d'accords de libre-échange, comme le Partenariat transpacifique que le nouveau gouvernement doit ratifier le plus rapidement possible.

[Traduction]

Nous savons que les agriculteurs canadiens et leurs produits peuvent rivaliser avec n'importe qui. Nous pressons donc le gouvernement de poursuivre le travail entrepris par notre parti et de défendre les intérêts de nos agriculteurs.

[Français]

Le gouvernement libéral fait preuve d'un manque alarmant d'empressement à soutenir les entreprises canadiennes par la ratification historique du PTP. Cet accord est l'un des excellents héritages laissés par le précédent gouvernement conservateur. Il ouvre aux entreprises canadiennes certains des marchés les plus importants et à la croissance la plus rapide au monde. Chaque secteur de l'économie canadienne va bénéficier du PTP. Cela comprend également l'industrie forestière que notre gouvernement a toujours soutenue avec vigueur. Dans le discours du Trône, l'industrie forestière brille également par son absence.

Une autre absence notable dans le discours du Trône est le groupe État islamique. Comment le gouvernement peut-il accroître la sécurité des Canadiens, tel qu'il l'a promis, s'il ne reconnaît pas l'une de ses plus importantes menaces?

L'Adresse

[Traduction]

L'EHS a montré qu'il a les moyens de perpétrer des attaques partout dans le monde et, à maintes reprises, a exhorté ses partisans à s'en prendre aux Canadiens, chez eux et à l'étranger.

Nous devons épauler les pays alliés, qui sont plus déterminés que jamais à vaincre ce groupe terroriste. La contribution du Canada à la campagne de bombardements aériens de la coalition internationale doit se poursuivre.

[Français]

Nous continuons à exhorter le gouvernement libéral à revenir sur sa décision et de faire en sorte que l'Aviation royale canadienne reste engagée dans la lutte contre le groupe État islamique.

[Traduction]

Nous sommes prêts à collaborer respectueusement avec tous nos collègues pour le bien des Canadiens. Que le nouveau gouvernement sache cependant que nous le surveillerons de très près.

[Français]

Nous suivrons la situation de près.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'accueille avec plaisir les observations du député. Il m'est venu à l'esprit que, si l'on devait sonder les Canadiens, nous constaterions qu'ils sont très préoccupés par l'économie du Canada. Ils souhaitent que nous allions de l'avant, et c'est une chose que le gouvernement Harper n'est pas parvenu à faire.

Ma question est la suivante...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis conscient que c'est le début d'une nouvelle législature et je rappelle au député qu'il ne doit pas désigner les autres députés par leur nom à la Chambre des communes. Le député de Calgary siège toujours ici. Je demanderai au député d'en tenir compte.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser.

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député doit demeurer assis tant que je suis debout. On poursuivra une fois que j'accorderai la parole au député.

M. Kevin Lamoureux: Encore une fois, toutes mes excuses, monsieur le Président.

Le fait est que, pour stimuler l'économie canadienne, il faut investir dans la classe moyenne. Une classe moyenne vigoureuse signifie que nous avons une économie plus saine.

Je me demande si le député peut reconnaître qu'en appuyant l'initiative des libéraux visant à réduire les impôts de la classe moyenne, on renforcera la classe moyenne, et cela créera des emplois au Canada. Nous profiterons tous d'une telle mesure.

• (1310)

L'hon. Denis Lebel: Monsieur le Président, lorsque nous avons réduit les impôts sur le revenu, nous l'avons fait pour l'ensemble de la population. Lorsque nous avons mis en place un système pour venir en aide aux familles avec des enfants, nous l'avons fait pour toutes les familles.

Les libéraux se montrent déjà sélectifs. Ils sont en train de décider à quel segment de la population ils vont venir en aide afin d'obtenir des votes. Ce n'est pas la façon dont nous souhaitons travailler.

L'hon. Kevin Sorenson (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je tiens moi aussi à remercier le député de l'allocation qu'il a prononcée aujourd'hui en qualité de chef adjoint de notre parti. Nous sommes très fiers du leadership dont il fait montre. Il va travailler de concert avec notre chef intérimaire.

Déjà, les journaux nous apprennent que les libéraux ont admis que leur plan budgétaire avait des failles. Ils faisaient miroiter une retraite vécue dans la dignité et à l'abri des soucis financiers, mais les voilà qui annoncent qu'ils vont rabaisser le plafond du compte d'épargne libre d'impôt, qui permettait pourtant aux Canadiens d'épargner et de voir fructifier à l'abri de l'impôt l'argent qu'ils mettaient de côté en prévision de leur retraite. Or, le gouvernement tient mordicus à taxer ceux qui réussissent et qui prospèrent, c'est-à-dire, dans bien des cas, les créateurs d'emplois.

Notre chef adjoint pourrait-il nous dire à quel point il est important que les Canadiens puissent vivre leur retraite dans la dignité et à l'abri des soucis financiers et pourquoi le compte d'épargne libre d'impôt était aussi important pour plus de 11 millions de Canadiens, pour la plupart à faible revenu ou à revenu moyen?

L'hon. Denis Lebel: Monsieur le Président, j'ai entendu l'idéologie transpirer de nombreux commentaires et questions depuis le début de la session. Lorsqu'il était au pouvoir, le gouvernement conservateur préférait laisser l'argent dans les poches des citoyens au lieu de décider à leur place. Voilà comment nous gérons l'économie, nous.

En fait, mon collègue et ancien ministre est en train de nous expliquer que, alors que nous avons fait le choix de laisser l'argent dans les poches des contribuables et de les aider à obtenir un compte d'épargne leur permettant d'épargner de l'impôt, les libéraux ont fait un autre choix. Nous verrons bien ce qu'ils vont faire.

[Français]

Nous n'avons pas encore vu ce qui sera déposé par ce gouvernement, mais il est clair que le fait de laisser davantage d'argent dans les poches de la population fait partie de notre ADN. Nous avons toujours pensé que la population était aussi intelligente que nous, sinon plus, en ce qui a trait à la gestion de son argent, notamment celui que nous lui avons versé par l'entremise de la Prestation universelle pour la garde d'enfants et celui que nous l'avons aidé à placer dans des comptes d'épargne libres d'impôt. Toutefois, il semble que ce nouveau gouvernement veuille décider pour la population.

[Traduction]

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui en tant que nouveau député de Calgary Signal Hill. Je parlerai un peu de la circonscription dans quelques instants. Mais auparavant, j'aimerais vous féliciter, monsieur le Président, de même que le député de Simcoe-Nord et le député d'Halifax-Ouest, de vos nouveaux rôles à cette assemblée où vous devrez essayer de maintenir la soi-disant harmonie dont notre chef a parlé ce matin. J'aimerais également féliciter mes 337 collègues qui ont été élus le 19 octobre. Nous savons tous que la campagne a été longue, et c'est un grand honneur de représenter nos électeurs. Félicitations à nous tous.

L'Adresse

J'aimerais prendre quelques minutes pour parler de ma circonscription, Calgary Signal Hill, et de l'appui que j'ai reçu et que je continue de recevoir de ma famille et des bénévoles de ma circonscription. J'ai eu la chance de siéger à l'assemblée législative de l'Alberta pendant deux mandats, et ces mêmes bénévoles et électeurs ont répondu à l'appel lorsque j'ai sollicité leur appui le 19 octobre. Je leur en suis extrêmement reconnaissant.

La circonscription de Calgary Signal Hill porte un nouveau nom, mais elle comprend essentiellement l'ancienne circonscription de Calgary-Ouest, qui a toujours été conservatrice. Sa composition est désormais légèrement différente, mais je me réjouis à la perspective de travailler avec tous les députés pour s'assurer que nos électeurs se sentent convenablement représentés à la Chambre.

Le 11 novembre, j'ai participé aux célébrations qui se sont déroulées au parc Battalion. Pour ceux qui ne le savent pas, Signal Hill fait partie des nombreux quartiers situés au pied des montagnes que j'ai le plaisir de représenter. Il y a 100 ans, nos jeunes soldats se sont rassemblés au camp Sarcee, au bord de la rivière Elbow. Avant de quitter le pays, ils ont souligné les batailles auxquelles ils allaient participer. Ils ont donc apporté 16 000 pierres peintes en blanc et les ont déposées sur le flanc de la colline pour former les numéros 137, 113, 151 et 51. Ce sont les numéros des bataillons de ces soldats qui sont partis à la guerre et dont bon nombre ne sont pas revenus.

Nous avons donc profité des célébrations du 11 novembre pour souligner les contributions des soldats à la préservation des libertés dont nous jouissons aujourd'hui, mais aussi pour marquer le 100^e anniversaire du parc. Il y a d'ailleurs une initiative visant à en faire un lieu historique national. Je demande au gouvernement d'envisager sérieusement donner son aval à l'initiative visant à faire du parc Battalion un lieu historique national.

Là, le 11 novembre, je ne pouvais m'empêcher de penser à ces soldats qui ont donné leur vie pour la liberté dont nous jouissons aujourd'hui et au fait que, 100 ans plus tard, nous sommes dirigés par un gouvernement qui refuse obstinément de défendre notre pays contre les voyous qui ne cherchent qu'à tuer. Nous nous retirons en tant que défenseurs de la liberté même pour laquelle de jeunes Canadiens et Canadiennes se sont battus il y a 100 ans. C'est une honte. À mon avis, le discours du Trône est une honte. Il est honteux pour ce qu'il ne mentionne pas.

Le premier ministre a pris la parole plus tôt; il aurait pu profiter de l'occasion pour développer sa pensée. Peut-être que nous n'avions pas tout entendu. Il aurait pu mentionner ce dont nous avons déjà parlé, comme l'agriculture, la foresterie, l'économie, les pipelines, l'énergie et j'en passe, mais non. De quoi a-t-il parlé? De toutes les raisons de voir la vie en rose.

Je suis absolument ravi de ne pas avoir à convaincre les habitants de Calgary du bien-fondé du discours du Trône. Je ne voudrais pas être à la place du député de Calgary-Centre, ministre des Anciens Combattants, ou du député de Calgary Skyview, qui devront vanter les mérites de ce discours du Trône dans une ville qui a perdu près de 110 000 emplois l'année dernière. C'est une honte.

● (1315)

D'après certaines de leurs réponses au discours du Trône, les députés de l'autre côté de la Chambre semblent penser que pour rétablir l'économie, il suffit de dépenser l'argent des contribuables. J'ai même entendu un député dire à la Chambre que la solution au problème de chômage dans sa circonscription était de créer plus de postes dans la fonction publique. Je n'en revenais pas; je pensais avoir mal compris. Ce n'est pas la façon de rétablir l'économie.

Il faut plutôt que le gouvernement laisse le secteur privé faire son travail. Nous pouvons commencer dès maintenant en permettant l'accès aux côtes pour les produits de l'Ouest canadien.

Si le prix du pétrole est de 100 \$ à l'échelle internationale, on peut tolérer une différence de 20 \$, mais lorsque le pétrole brut de l'ouest du Texas se vend 40 \$ le baril et que l'Ouest canadien en obtient la moitié, c'est inacceptable. Le problème est que nous ne construisons pas de pipelines sur les côtes, parce que nous laissons les groupes environnementaux continuer de nous en empêcher. Aujourd'hui, le premier ministre a dit qu'il allait laisser plus de place à ces éléments qui nuisent au développement du secteur privé.

Je termine en disant que le réveil sera brutal pour le ministre des Finances lorsqu'il commencera à préparer son budget dans quelques mois. Il a été question d'imposer les mieux nantis. Nous avons entendu le premier ministre en parler encore une fois. Ces prétendus mieux nantis habitent dans ma circonscription. Bon nombre de personnes que les libéraux désignent comme de prétendus biens nantis ne travaillent pas. Elles n'ont pas d'emploi.

Le ministre des Finances aura du pain sur la planche s'il veut déposer un budget qui couvrira toutes les dépenses dont il a déjà été question dans le discours du Trône. Je ne suis pas certain d'où l'argent proviendra. Comme le chef adjoint et la chef l'ont mentionné ce matin, le déficit augmente déjà. Je ne sais pas à combien s'élèvera le déficit au dépôt du budget, mais cela n'augure rien de bon.

Le gouvernement libéral devra rendre des comptes en ce qui a trait aux promesses que les libéraux ont faites dans leur monde imaginaire où ils ont en fait réussi à être plus néo-démocrates que les néo-démocrates lors des élections. N'est-ce pas lamentable?

En terminant, j'aimerais dire que les Albertains ont pris la décision au printemps dernier d'élire un gouvernement néo-démocrate en Alberta. Les députés devraient retenir leurs applaudissements. La situation n'est pas rose dans cette province. Malheureusement certains libéraux ont été élus dans cette province lors des dernières élections fédérales du 19 octobre.

Par chance, la majorité de la province a retrouvé ses esprits et a élu un grand nombre de députés conservateurs qui continueront de s'assurer de maintenir les emplois dans la province, emplois qui ont été créés par le secteur privé et non par une panoplie de programmes gouvernementaux sur l'énergie verte et d'autres choses qui ne donneront rien. Nous avons vu ce qui s'est passé en Ontario avec l'hydroélectricité. Je crois que c'est ce qui nous attend.

● (1320)

Mme Celina Caesar-Chavannes (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre, je profite de l'occasion, d'une part, pour remercier les habitants de Whitby de m'avoir permis d'être ici aujourd'hui et, d'autre part, pour féliciter mes collègues députés de leur élection à la Chambre des communes.

L'Adresse

Le député a souligné qu'il est honteux que nous ne nous joignons pas à nos alliés pour éliminer l'EIIS et pour défendre les Canadiens. Nous devrions peut-être attendre avant d'applaudir de telles initiatives.

Le député sait-il si son parti est au courant que le président Obama a présenté hier une stratégie qui consiste à la fois à traquer les terroristes et à former les forces irakiennes et syriennes sur le terrain? Le président Obama réévalue actuellement la politique étrangère de son pays et il songe à adopter une approche différente au lieu de poursuivre les frappes aériennes.

Le député a-t-il fait cette déclaration pour se faire du capital politique? Est-il vraiment au courant de la stratégie actuelle?

M. Ron Liepert: Monsieur le Président, personne ne me fera intervenir à la Chambre pour soutenir ce que le président Obama dit ou fait. Oublions M. Obama pour un instant et parlons plutôt de la Chambre des communes britannique.

Il y a deux semaines à peine, la Chambre des communes britannique, avec l'appui du Parti travailliste, a accepté d'entreprendre des frappes aériennes au Moyen-Orient. J'aimerais que nous suivions l'exemple de notre pendant britannique plutôt que celui du président des États-Unis, qui n'a pas le courage de faire grand-chose, notamment d'approuver un pipeline sur le territoire américain pour améliorer la situation économique. Je ne serai jamais d'accord avec ce président américain, mais je partage certainement le point de vue de la Chambre des communes britannique.

• (1325)

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, c'était un grand honneur d'entendre le député parler avec beaucoup d'éloquence de sa magnifique circonscription et de l'histoire militaire qui la caractérise.

Dans le discours du Trône, le passage suivant m'a tout particulièrement interpellé: bâtir une force militaire rationalisée. Il n'a pas été question de cet objectif durant la campagne électorale, mais, bien franchement, ce n'est guère une surprise pour bon nombre d'entre nous. Le gouvernement libéral a décidé de se retirer de la lutte contre l'EIIS et, qui plus est, il réduira notre capacité d'utiliser l'armée canadienne en tant que force positive dans le monde.

Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense de l'intention du gouvernement lorsqu'il parle de bâtir une force militaire rationalisée?

M. Ron Liepert: Monsieur le Président, comme il a été mentionné à plusieurs reprises, le déficit fédéral ne cesse d'augmenter. Le député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan a tout à fait raison. Les libéraux vont chercher de l'argent partout, et la façon la plus facile d'en trouver, c'est de couper les vivres à l'armée, comme les gouvernements libéraux l'ont toujours fait par le passé. Cela ne m'étonnerait pas du tout. Est-ce la bonne chose à faire? Absolument pas.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content de prendre la parole pour la première fois à la Chambre depuis que j'ai été réélu. Je tiens, bien sûr, à remercier la population de Lac-Saint-Louis de m'avoir encore une fois donné leur confiance.

Je réponds au député en disant que, oui, l'Alberta éprouve des difficultés. Le présent gouvernement représente toutes les régions du pays et se soucie des chômeurs des quatre coins du Canada. Le député n'admet-il pas que la baisse d'impôt pour la classe moyenne, qui permettra aux gens de la classe moyenne de disposer de plus d'argent, sera ainsi bénéfique pour les économies régionales et locales?

La deuxième chose dont je veux parler, c'est que le gouvernement conservateur a été au pouvoir pendant 10 ans et que la construction d'un pipeline était l'une de ses priorités absolues. Or, il n'a réussi à faire construire aucun pipeline en 10 ans. Qu'en pense le député? Aucun pipeline n'a pu être construit parce qu'il n'y avait pas de collaboration avec la population.

Le député ne croit-il pas que c'est bon signe que le premier ministre ait déjà commencé à consulter la population, notamment les premiers ministres provinciaux, sur diverses questions, comme celle des changements climatiques?

M. Ron Liepert: Monsieur le Président, pour tout dire, je déteste le terme « classe moyenne », mais, comme le gouvernement tient à l'utiliser, nous le ferons aussi. Quoi qu'il en soit, si les Canadiens qui font partie de la classe moyenne n'ont pas d'emploi, il ne sert à rien de baisser leurs impôts. Voilà l'une des questions qui préoccupent actuellement les Albertains.

Je dis simplement qu'il aurait fallu que le discours du Trône parle du secteur de l'énergie. Or, le gouvernement n'a rien dit à ce sujet dans le discours du Trône et le premier ministre n'a pas abordé cette question, non plus, dans ses observations d'aujourd'hui à la Chambre.

[Français]

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Glengarry—Prescott—Russell.

[Traduction]

C'est un honneur de prendre la parole pour la première fois à la Chambre, de me présenter et de présenter la belle circonscription de Sudbury.

[Français]

Avant de commencer, je profite de cette occasion pour remercier mon épouse et mes enfants, Mylène, Henri et Théo, de leur appui et de leur amour qui m'ont donné l'énergie pour aboutir ici, à la Chambre des communes.

[Traduction]

Je remercie également la vaillante équipe qui m'a soutenu et tous les électeurs de Sudbury qui m'ont accordé leur confiance.

[Français]

Je veux également remercier ma famille et mes amis de ma ville natale de Kapuskasing, dans le Nord de l'Ontario, de leur encouragement continu.

[Traduction]

J'aimerais parler aujourd'hui de ma belle circonscription, de l'immense potentiel du Nord de l'Ontario et de la façon dont les divers éléments du discours du Trône lui profiteront.

Sudbury est un microcosme du Canada. Sa population est majoritairement anglophone et compte une forte proportion d'Autochtones; quant aux plus de 45 000 francophones qui y vivent, ils en font la troisième communauté francophone en importance à l'extérieur du Québec. La ville s'est bâtie à la faveur de vagues d'immigrants venus de l'Italie, de la Finlande, de la Pologne, de l'Ukraine et de la Grèce, auxquels s'ajoute aujourd'hui un nombre important de Sud-Asiatiques. Elle constitue, dans le Nord de l'Ontario, un riche carrefour culturel et artistique qui reflète la diversité canadienne.

L'Adresse

[Français]

Cela se trouve dans la forêt boréale, au coeur du Bouclier canadien, remplie de ressources naturelles.

[Traduction]

Il a été question dans le discours du Trône d'immigrants qui s'établissent et réussissent au Canada. C'est ce qui s'est passé à Sudbury. Je suis fier de travailler aux côtés du gouvernement pour faire venir chez nous des immigrants et des réfugiés qui contribueront à la réussite économique du pays.

La ville de Sudbury compte 330 lacs, plus que toute autre localité au monde. En passant, le lac Wanapitei est le plus grand lac situé dans l'enceinte d'une ville. Le lac Ramsey, au coeur de ma circonscription, vient tout de suite après; il fournit de l'eau douce à plus de 40 000 foyers. C'est à Sudbury qu'a lieu le quatrième festival du film en importance au Canada. C'est aussi là que se trouvent les troisième et huitième centres des sciences en importance au pays. On y trouve une industrie du film en plein essor et divers festivals culturels et musicaux, notamment le festival de jazz, que je suis fier d'avoir contribué à mettre sur pied.

● (1330)

[Français]

Ainsi, je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui investira dans la culture et dans l'industrie créative du Canada, tel qu'il a été confirmé dans le discours du Trône.

[Traduction]

Je reviendrai prochainement sur les nombreux joyaux cachés qui font de Sudbury un lieu de vie formidable, mais je veux d'abord parler de ce qui fait la renommée de ma circonscription.

La plupart des gens savent que l'un des plus vastes complexes miniers intégrés du monde se trouve à Sudbury. C'est sans contredit la région qui recèle la plus grande richesse minière en Amérique du Nord et l'une des principales régions d'exploitation filonienne du monde. C'est un secteur qui a été grandement laissé pour compte par le précédent gouvernement et j'estime qu'il est important de soulever cette question aujourd'hui.

De mon bureau du centre-ville, je vois trois chevalements d'extraction, une fonderie et la deuxième cheminée industrielle du monde pour sa taille. Nulle part ailleurs dans le monde l'industrie minière n'est aussi omniprésente. En fait, on y trouve 5 000 kilomètres de tunnels souterrains. Si on les mettait bout à bout, ils couvriraient la distance entre Sudbury et Vancouver.

Toutefois, le plus important dans l'industrie minière de Sudbury est son secteur de l'approvisionnement et du matériel miniers, qui est en pleine expansion. À mesure que les nouvelles technologies et l'innovation se sont traduites par de nouveaux produits et procédés, ces entreprises locales ont déniché des marchés nationaux et internationaux avides d'accroître leur productivité. Aujourd'hui, Sudbury compte dans ce secteur plus de 300 entreprises qui emploient près de 14 000 travailleurs et professionnels qualifiés et génèrent environ 4 milliards de dollars de revenus par année, soit environ 40 % de la production minérale en Ontario.

À cause du boum en innovation, la recherche et le développement dans le domaine minier à Sudbury ont donné naissance à une industrie de calibre international unique en elle-même. Une grande partie des intervenants les plus brillants et des scientifiques les plus en vue du domaine minier gravitent vers Sudbury pour s'intégrer à l'un des centres les plus avancés au monde dans le domaine de la recherche minière. Le pôle d'innovation du Grand Sudbury existe à

cause de partenariats auxquels participent les institutions postsecondaires, tous les ordres de gouvernement et certaines des plus grandes sociétés minières au monde.

La viabilité à long terme de ces sociétés dépend de la recherche en innovation qui se fait à des endroits comme le CEIM, le Centre d'excellence en innovation minière, et MIRARCO, la Mining Innovation, Rehabilitation and Applied Research Corporation, qui sont tous deux à l'Université Laurentienne de Sudbury, de même qu'à NORCAT, le Northern Centre for Advanced Technology Inc., qui est le troisième partenaire en importance en matière d'innovation.

Parmi les autres installations de calibre mondial, il faut aussi mentionner le SNOLAB, dont je reparlerai tantôt, et le Centre pour la vitalité des lacs Vale, à l'Université Laurentienne, où j'ai eu l'honneur de recevoir notre futur premier ministre, au mois d'août, lorsqu'il a annoncé un financement annuel de 200 millions de dollars pour appuyer les incubateurs technologiques et les établissements de recherche, ainsi que pour financer les petites entreprises qui cherchent à se développer.

[Français]

Évidemment, lorsqu'on parle des histoires à succès de Sudbury, il faut parler de la restauration de l'environnement.

[Traduction]

Sudbury a reçu de nombreux prix pour son programme énergétique de mise en valeur des terres, y compris la Médaille du gouvernement local des Nations unies et le prix Chevron des États-Unis pour la conservation. Au cours des 30 dernières années, des dizaines de partenaires communautaires ont planté plus de 10 millions d'arbres pour reboiser notre paysage lunaire endommagé par le soufre et le transformer en un horizon verdoyant. D'ailleurs, un excellent exemple de la transformation durable de notre industrie minière et de notre paysage urbain est mis en ligne en ce moment même.

Vale est en train de conclure un investissement de 1 milliard de dollars dans des mesures de lutte contre la pollution visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre de 80 % par rapport au niveau actuel, ce qui est bien en deçà des normes gouvernementales. Une fois le projet terminé, Vale pourra démolir son emblématique cheminée. C'est la vérité, la deuxième cheminée au monde pourrait être détruite grâce aux recherches innovatrices qui ont été réalisées.

À Sudbury, nous nous efforçons de protéger l'environnement et de stimuler l'économie. À Sudbury, ces objectifs sont compatibles. Bien qu'il reste du travail à faire, c'est sur cela qu'est fondée la réussite de la région.

J'ai parlé tout à l'heure du SNOLAB. Je tiens à prendre un moment afin de rendre hommage à l'entreprise et à son personnel, plus particulièrement à M. Arthur McDonald, pour leur contribution historique à la compréhension qu'ont les humains du monde dans lequel ils vivent et de son fonctionnement. Je suis convaincu que les députés se souviennent que M. McDonald et ses collègues ont reçu le prix Nobel de physique le mois dernier pour des travaux qu'ils ont menés principalement au centre SNOLAB, à Sudbury.

Le SNOLAB est un centre de recherche internationale souterrain qui est spécialisé dans la physique des neutrinos et de la matière noire. Situé à deux kilomètres sous terre dans la mine Creighton de Vale, le laboratoire du SNOLAB dispose d'un espace souterrain propre de 5 000 mètres carrés destiné à des expériences et à l'infrastructure connexe. C'est le parfait exemple des réalisations de Sudbury pour transformer la ville en un centre d'innovation de calibre mondial. Sudbury a fait de grands progrès et a réussi à diversifier l'économie locale, qui dépendait largement du secteur de l'extraction minière.

[Français]

Sudbury est un centre important pour l'éducation du Nord de l'Ontario, avec deux collèges et une université qui offrent des cours dans les deux langues officielles. Le ROC — Regroupement des organismes francophones — de Sudbury veille à l'épanouissement de la culture franco-ontarienne par le truchement du théâtre, de la littérature, des arts visuels, de la musique et du livre, ainsi que par l'entremise d'un centre culturel qui fait de Sudbury un centre incontournable de la francophonie canadienne.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui encourage et promeut l'utilisation des deux langues officielles.

• (1335)

[Traduction]

Le regard tourné vers l'avenir, Horizon Santé-Nord, a mis sur pied, grâce à l'aide du gouvernement fédéral, l'Institut de recherche médicale avancée du Canada, qui attire des spécialistes de la recherche médicale menée de façon continue.

Je suis également fier de faire partie d'un gouvernement qui a promis de défendre les intérêts des Canadiens qui ont besoin d'aide. Les aînés, les anciens combattants, les jeunes et les personnes qui souffrent d'une maladie mentale seront ma priorité.

Mon grand-père a combattu pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est revenu en bonne santé, mais il n'a plus jamais été le même. Nous savons maintenant qu'il souffrait de trouble de stress post-traumatique, et ma famille en a également souffert. Après ce qu'il a vécu, il est important pour moi de veiller à ce qu'aucun ancien combattant ou membre de sa famille ne doive se battre contre le gouvernement pour obtenir le soutien et le dédommagement qu'il mérite. Il est important que nous déployions autant d'efforts pour aider ceux qui souffrent d'une maladie mentale que ceux qui sont atteints d'une maladie physique.

Je terminerai aujourd'hui en faisant part à la Chambre de détails concernant la plus grande source de débouchés économiques offerts aux Canadiens depuis une génération: le Cercle de feu. Dans le Grand Nord de l'Ontario, le Canada et l'Ontario ont une occasion unique de suivre l'exemple de Sudbury en diversifiant leur économie et en consolidant notre statut de chef de file mondial en matière d'innovation et de technologie minières.

[Français]

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir offert l'occasion d'exprimer mes commentaires.

[Traduction]

Les chiffres relatifs au Cercle de feu sont éloquentes. En effet, les analyses montrent qu'au cours des 10 premières années de son développement, le Cercle de feu contribuera grandement à l'économie canadienne puisqu'il maintiendra jusqu'à 5 000 emplois à plein temps par année et générera des retombées économiques de plus de 25 milliards de dollars et des recettes fiscales de plus de

L'Adresse

6 milliards de dollars. Ce sont là des données très convaincantes, qui devraient motiver tous les gouvernements à investir dans cette initiative de développement économique.

Mes collègues du caucus du Nord de l'Ontario et moi soutiendrons cette initiative. Pour ce faire, nous défendrons les intérêts des chefs de file qui font de l'exploration et investissent dans le Nord de l'Ontario ainsi que des chercheurs et des innovateurs qui, grâce à leurs travaux, nous permettent de faire de l'extraction minière, de traiter et de transporter le minerai de manière durable, mais surtout, nous défendrons les intérêts des Autochtones de cette région, qui considèrent ces terres comme les leurs depuis des générations, et nous veillerons à ce qu'ils participent pleinement à l'examen et à la surveillance de ce projet, comme nous l'avons promis dans le discours du Trône. Nous défendrons les intérêts des hommes et des femmes qui veulent gagner leur vie et subvenir aux besoins des membres de leur famille en travaillant dans l'une des industries les plus anciennes et les plus respectées au Canada, l'exploitation minière en roche dure.

Je me réjouis à la perspective de travailler avec mes collègues à la Chambre des communes pour faire de Sudbury, du Nord de l'Ontario et du Canada un centre d'excellence mondial dans le secteur minier.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre durant la présente législature, je tiens à remercier sincèrement les électeurs de ma circonscription de m'avoir accordé leur confiance pour un autre mandat.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à mon collègue.

Le député a mentionné que le secteur des ressources naturelles est l'une des pierres angulaires de sa circonscription. J'aimerais donc qu'il nous explique pourquoi son parti s'oppose au crédit d'impôt pour l'exploration minière à un moment où le secteur des ressources naturelles se trouve dans une situation très difficile. Comme lui, je représente une circonscription qui dépend de l'exploration minière et du secteur pétrolier et gazier. Des dizaines de milliers de personnes perdent leur emploi, et pourtant, son parti parle de tout sauf du secteur pétrolier et gazier.

Par solidarité avec les travailleurs de ces industries, le député pourrait-il se lever pour soutenir le secteur pétrolier et gazier du Canada et réitérer son appui à l'égard du crédit d'impôt pour l'exploration minière?

M. Paul Lefebvre: Monsieur le Président, durant la dernière campagne électorale, notre chef et notre programme étaient très clairs. Nous voulons investir plus de 200 millions de dollars annuellement dans le secteur des ressources naturelles pour la recherche et l'innovation. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui mise sur le changement et sur l'investissement dans la recherche et l'innovation pour assurer la prospérité du secteur, et qui veille à ce qu'il soit durable sur le plan environnemental.

• (1340)

[Français]

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son premier discours à la Chambre et je le félicite pour son élection. Il a mentionné les mines, notamment celles de Sudbury. Puisque mon mari travaille à l'une de ces mines, je connais l'importance des ressources naturelles.

L'Adresse

Premièrement, selon mon collègue, pourquoi n'y a-t-il eu aucune mention du Cercle de feu dans le discours du Trône? Deuxièmement, quand pourra-t-on voir des mesures concrètes concernant le développement du Cercle de feu? Troisièmement, pourquoi ce gouvernement n'a-t-il aucune personne responsable de FedNor? Va-t-il augmenter le budget de celle-ci, et si oui, ces fonds seront-ils tous investis dans nos communautés?

M. Paul Lefebvre: Monsieur le Président, j'aimerais également féliciter la députée d'Algoma—Manitoulin—Kapusking pour son élection.

Au Parti libéral, nous ne voulons pas seulement parler, nous voulons poser des gestes concrets. Je ne suis pas seul, au caucus du Nord de l'Ontario. Je suis avec la ministre et députée de Thunder Bay—Supérieur-Nord, ainsi que les députés de Thunder Bay—Rainy River, de Kenora, de Sault Ste. Marie, de Nickel Belt et de Nipissing—Timiskaming.

Ensemble, nous allons travailler concrètement pour faire avancer les choses dans le Nord de l'Ontario et le développement de ses mines. Nous ne voulons pas seulement parler, nous voulons agir concrètement.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord saluer et remercier les électrices et électeurs de ma circonscription, Joliette. J'aimerais aussi féliciter l'ensemble des députés de la Chambre pour leur élection ou pour leur réélection, incluant le député de Sudbury.

Le discours du Trône est muet concernant la lutte contre l'évasion fiscale. J'aimerais connaître la position du député de Sudbury sur ce sujet et les mesures qu'il aimerait voir être mises en place pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale.

M. Paul Lefebvre: Monsieur le Président, je remercie et félicite également le député de Joliette pour son élection. En tant que fiscaliste et ancien professeur de droit fiscal international à l'Université d'Ottawa, j'apprécie sa question.

Il est clair, dans notre plateforme, que nous voulons refaire et retravailler Revenu Canada. Nous voulons mettre les ressources aux bons endroits afin de s'attaquer aux paradis fiscaux. Il y a beaucoup de travail à faire, car ce dossier a été largement ignoré dans les 10 dernières années. Je veux jouer un rôle et collaborer avec la ministre pour voir ce que nous pouvons faire pour diminuer le nombre de paradis fiscaux et réduire leur attractivité.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première occasion pour moi de me lever à la Chambre, j'aimerais vous féliciter pour votre élection.

J'aimerais également féliciter tous mes collègues de la Chambre pour avoir été élus. D'ailleurs, si j'ai l'occasion de me lever ici aujourd'hui, c'est parce que plus de 34 000 électeurs et électrices m'ont fait confiance, et je leur en suis extrêmement reconnaissant. Je veux assurer à la Chambre que je représenterai toute la population de Glengarry—Prescott—Russell.

J'aimerais aussi remercier ma famille, ma copine, Kathryn, mon frère Mathieu et sa conjointe, Anick, mon neveu Noah et mes parents.

Si la tendance se maintient, nous allons devoir honorer le plus grand partisan de la Chambre, qui n'a pas manqué une session jusqu'à présent, soit mon père, qui est encore assis à la tribune pour regarder le déroulement de la Chambre. On peut dire qu'il est un véritable partisan des Canadiens.

En tant que Franco-Ontarien, je me réjouis de discuter du discours du Trône. La merveilleuse circonscription de Glengarry—Prescott—Russell contient près de 70 % de francophones. Notre région contient un riche héritage culturel et patrimonial.

Je suis fier de dire que ma circonscription contient l'unique collègue agricole francophone hors Québec, soit le Collègue d'Alfred. Il faut comprendre qu'il est important pour les Franco-Ontariens, tout comme pour le reste des francophones hors Québec, de préserver leur langue ainsi que leur héritage culturel. Je sais aussi que mon collègue d'Orléans partage cela avec moi.

Cela commence par un service adéquat dans les deux langues de la part de nos institutions publiques. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui comprend et respecte cette réalité.

C'est pourquoi notre gouvernement appuiera la société CBC/Radio-Canada et encouragera l'utilisation des langues officielles du pays par l'entremise d'investissements dans les industries culturelles et créatives canadiennes.

Voilà du vrai changement. Un gouvernement qui tient compte de la diversité reconnaît que c'est une force et non pas une faiblesse. La diversité est ce qui nous rassemble ici, au Canada. Voilà l'importance d'accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada.

Dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, neuf familles sur dix ont un revenu inférieur à 150 000 \$. Une nouvelle allocation canadienne aux enfants va ainsi profiter à 90 % des familles avec des enfants de moins de 18 ans. D'ailleurs, cette allocation va aider 315 000 enfants à sortir de la pauvreté. C'est cela, une vision juste pour le Canada.

Hier, c'était la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. À mon grand désarroi, la semaine dernière, j'ai appris que 107 cas d'agression à caractère sexuel ont été rapportés dans Glengarry—Prescott—Russell. Ce chiffre est en hausse depuis l'année dernière. C'est inacceptable.

Le discours du Trône a mentionné que le gouvernement allait apporter des mesures législatives pour offrir un meilleur soutien aux victimes de violence conjugale et d'agression à caractère sexuel.

Je vais collaborer avec mes collègues à ces mesures, parce que l'an prochain, j'espère pouvoir me lever ici, à la Chambre, pour annoncer que ce chiffre aura diminué.

● (1345)

[Traduction]

Il y a deux semaines, après la cérémonie d'assermentation, je me suis retrouvé dans cette enceinte avec mon neveu âgé de trois ans. J'ai alors pensé à ce que je souhaitais lui laisser en héritage. Je veux faire en sorte que la prochaine génération hérite d'une maison bâtie sur de meilleures fondations.

Un propriétaire de maison peut-il vraiment dire que le budget familial est équilibré quand le toit coule? La réponse est non, car, au bout du compte, les grands travaux de réparation coûtent beaucoup plus cher et ont des effets plus importants sur le budget. C'est pourquoi nous devons investir dans les infrastructures dès maintenant. Ce n'est pas une idée libérale, mais simplement ce que le gouvernement constate lorsqu'il écoute les Canadiens. C'est ce qu'ont demandé tous les maires de l'ensemble du pays, y compris les neuf maires de Glengarry—Prescott—Russell.

L'Adresse

Par exemple, il y a maintenant plusieurs décennies que la municipalité de Clarence-Rockland réclame l'élargissement de la route 174/17. Les résidents me disent que, même s'ils seraient ravis d'utiliser les transports en commun pour venir travailler à Ottawa, ce n'est tout simplement pas une solution avantageuse pour eux. Après tout, à quoi bon utiliser les transports en commun si on est coincé dans un embouteillage comme tout le monde? C'est d'autant plus logique qu'Ottawa est en train de construire un réseau de train léger.

Citons aussi l'exemple de Maxville, où se tiennent, chaque année, les jeux des Highlands les plus importants en Amérique du Nord. Cette municipalité doit encore utiliser des puits pour son approvisionnement en eau. Malheureusement, les puits commencent à se tarir. Une résidence pour personnes âgées est obligée de se faire livrer de l'eau par camion, ce qui lui coûte plus de 100 000 \$ par année. Cela ne fait qu'accroître les coûts que les aînés doivent assumer pour habiter dans cette résidence. Nous pouvons sûrement trouver une meilleure solution. Les aînés méritent mieux.

[Français]

Nous avons eu la chance, pendant plus de deux mois, de sonder notre population lorsque nous avons fait du porte-à-porte. Un sujet qui est revenu à maintes reprises est l'accès aux soins à domicile. D'ailleurs, j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'excellent travail des Services communautaires de Prescott-Russell, qui offrent des services à domicile aux gens qui en ont besoin. Une grande part de la population vieillit, mais ces personnes veulent rester chez elles. De là l'importance de continuer les investissements en santé. Voilà pourquoi il est important que notre premier ministre s'assoie avec les leaders des provinces et des territoires pour signer un nouvel accord dans le domaine de la santé.

Nous pouvons choisir d'ignorer le fait que notre population est vieillissante et de ne pas investir dans notre système de santé, mais faire cela serait gouverner la tête dans le sable. Un gouvernement responsable regarde ce qui vient à l'horizon.

[Traduction]

Pour conclure, j'aimerais parler de l'importance de l'agriculture. Même si certains pourraient s'inquiéter du fait que le mot « agriculture » ne figure nulle part dans le discours du Trône, je travaillerai avec bon nombre de mes collègues qui représentent également des circonscriptions rurales afin d'assurer la croissance du secteur agricole au sein de l'économie canadienne. Cependant, la seule façon de créer les emplois de l'avenir est d'investir dans la recherche. C'est l'engagement que nous avons pris dans le cadre de la campagne électorale.

● (1350)

[Français]

C'est l'engagement que j'ai pris auprès de la ferme d'la Sept, des familles Lafrance, Lemieux, Lalonde et d'autres.

[Traduction]

Je sais que nous tiendrons nos engagements.

[Français]

En conclusion, le discours du Trône présente une vision pour le Canada qui rassemble les Canadiens et les Canadiennes, qui investit dans la classe moyenne, qui veut faire croître l'économie en investissant dans nos infrastructures, qui respecte les langues officielles et qui mettra sur la prise de décisions basée sur des faits.

[Traduction]

J'ai hâte de collaborer avec mes collègues des deux côtés de la Chambre. Je sais que nous ne serons pas toujours d'accord, mais nos

débats doivent porter la marque du respect mutuel. Après tout, nous avons comme objectif commun d'améliorer le sort de l'ensemble des Canadiens.

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, je suis extrêmement honorée d'en être à ma première journée aux Communes. Je voudrais féliciter tous les députés d'avoir été élus et je tiens à remercier les gens de Sarnia—Lambton de m'avoir accordé leur confiance.

Nous avons entendu aujourd'hui quelques mots sur les événements tragiques du 6 décembre. Ces femmes étaient ingénieures comme moi. Et comme je suis la première ingénieure élue députée aux Communes, je voudrais dire que je m'incline devant leur mémoire et que nous devons veiller à ce qu'un drame pareil ne se reproduise plus jamais.

J'ai entendu le député de Sudbury et d'autres députés parler de la volonté d'agir du gouvernement dans le domaine de la recherche et du développement. À titre de porte-parole dans le domaine des sciences, je constate toutefois que ce dossier était cruellement absent du discours du Trône. Il en a été très peu question, sauf pour parler des technologies propres. Il n'a pas été fait mention de l'agriculture, des mines, des énergies fossiles, de la génomique, de la nanophysique ou des mégadonnées.

Étant donné que le gouvernement dépense des milliards de dollars dans tous les autres domaines, j'ose espérer que les libéraux prévoient les milliards de dollars qui seront nécessaires pour stimuler l'innovation et la recherche fondamentale, afin que le Canada cesse de prendre du retard.

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, je retourne les félicitations à la députée, pour son élection. Au cours de la campagne électorale, nous avons parlé de la nécessité de consacrer des sommes à l'innovation et nous avons pris l'engagement d'y affecter 200 millions de dollars par année pour étendre l'accès aux accélérateurs et aux incubateurs. Il est extrêmement important de permettre aux petites entreprises de faire leur contribution et d'avoir accès à ces types de services si nous voulons pouvoir créer les emplois meilleurs de demain.

[Français]

M. Matthew Dubé (Beloeil—Chambly, NPD): Monsieur le Président, je suis content de pouvoir poser une question à mon collègue. En effet, après mon propre comté, le sien est probablement celui que je préfère. C'est quand même la région natale de ma conjointe, qui est aussi Franco-Ontarienne; elle est native de Hawkesbury, justement.

Connaissant sa région, je sais aussi que plusieurs agriculteurs ont participé aux manifestations sur la Colline parlementaire. Il n'y avait pas juste des agriculteurs de sa région, il y en avait plusieurs du Québec, notamment de ma région. Cela concernait bien sûr le Partenariat transpacifique et tout le saccage de la gestion de l'offre qui va se faire si on adopte cette entente dans sa forme actuelle.

Venant d'un comté où les agriculteurs sont au cœur de l'économie, le député n'est-il pas inquiet de voir que son gouvernement, non seulement n'a rien dit sur l'agriculture dans le discours du Trône, mais en plus, semble prêt à ratifier cette entente sans l'adapter à la réalité et qu'il va, dans le fond, adopter l'entente telle qu'elle a été présentée par les conservateurs?

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter mon collègue pour sa réélection.

Déclarations de députés

J'étais ici, sur la Colline, un mardi, lorsque les agriculteurs sont venus manifester. Nous avons entendu qu'ils souhaitent faire entendre leur voix. Je sais que ma collègue la ministre du Commerce international a déjà consulté certains groupes d'agriculteurs. Nous nous sommes engagés à tenir des consultations de façon ouverte et transparente avec les agriculteurs. Les gens de Glengarry—Prescott—Russell pourront se faire entendre d'une voix forte.

Je vais travailler avec le ministre de l'Agriculture ainsi que son secrétaire parlementaire pour discuter de ces enjeux.

• (1355)

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, pour ma part, je félicite aussi le député pour son élection. J'en profite pour saluer aussi deux personnes qui habitent sa circonscription, soit André et Justine. C'est certainement une belle circonscription.

Dans son discours, je l'ai entendu parler de CBC/Radio-Canada, mais très peu et très rapidement. J'aimerais savoir ce que le gouvernement s'engage à faire pour le financement de Radio-Canada, parce que c'est un sujet extrêmement important. Il en a parlé, cela sert les minorités linguistiques partout au Canada. C'est donc important qu'il y ait un financement stable et pluriannuel, ce que nous nous étions engagés à faire lors de la dernière campagne électorale.

Toutefois, ce sujet est absent du discours du Trône et il ne semble pas que des chiffres aient été mis en avant pour le financement de Radio-Canada. Le député a-t-il aussi un intérêt particulier pour la société d'État et son financement, afin d'assurer que le service rendu sera de qualité, partout au Canada, dans les deux langues officielles?

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, je félicite également mon collègue pour son élection et le remercie de sa question.

Évidemment, Radio-Canada joue un rôle essentiel dans les communautés minoritaires francophones hors Québec. Je l'ai entendu, d'ailleurs, de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario ainsi que de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. J'entends travailler avec la ministre du Patrimoine canadien pour s'assurer que notre engagement envers Radio-Canada de 150 millions de dollars, pris durant la campagne, sera honoré.

Évidemment, j'invite mon collègue à travailler également avec nous pour discuter des enjeux qui vont toucher Radio-Canada. Je sais que c'est aussi un enjeu qui touche les concitoyens de mon collègue de Sudbury.

M. Steven MacKinnon (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, je suis très honoré d'être ici pour représenter les gens de Gatineau.

Je félicite mon honorable collègue pour son intervention. C'est quelqu'un que je connais bien.

Connaissant ses souches, je me demandais s'il pouvait commenter la situation de la langue française en situation minoritaire et la situation de la langue française et du bilinguisme en général au Canada.

Sachant que ces sujets lui tiennent à coeur, j'aimerais qu'il nous indique de quelle façon il entend travailler.

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter mon collègue de Gatineau pour son élection. Je suis fier de siéger avec lui.

Évidemment, les langues officielles représentent un enjeu extrêmement important pour nous et pour mon collègue de Gatineau. Je peux assurer que, dans mon comté, Glengarry—Prescott—

Russell, j'ai souvent entendu parler du besoin, non seulement d'avoir des langues officielles au Canada, mais aussi de les respecter au sein de la fonction publique.

Je sais que c'est un enjeu extrêmement important pour mon collègue. Je vais donc travailler avec lui et avec les autres députés dont la circonscription regroupe aussi une minorité francophone hors Québec au Canada, parce que les langues officielles doivent être respectées au Canada.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

MIRAMICHI—GRAND LAKE

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour saluer les gens de ma circonscription, Miramichi—Grand Lake.

[Français]

Depuis les origines de notre beau pays, les quatre communautés autochtones micmaques de ma circonscription ont su partager ce magnifique territoire avec les nouveaux arrivants acadiens, irlandais, écossais et tant d'autres.

[Traduction]

Je tiens aussi à remercier les provinces de l'Ouest, l'Alberta en particulier, car mes concitoyens ont pu y trouver de bons emplois pendant que l'économie de notre région tournait au ralenti. J'ai toutefois pour objectif de ramener la prospérité dans notre coin de pays.

Notre région sert depuis longtemps de porte d'entrée pour le commerce avec l'Europe et le reste du monde, alors j'espère que les détails de l'accord commercial entre le Canada et l'Europe seront réglés sous peu afin qu'elle puisse profiter des immenses possibilités que cet accord offrira.

[Français]

Enfin, j'aimerais remercier les gens de ma circonscription de m'avoir fait confiance et, au nom de Lise, mon épouse, et du mien, je leur souhaite de passer de belles Fêtes, ainsi qu'une année prospère et en santé.

[Traduction]

Joyeuses Fêtes à tous, et meilleurs voeux de prospérité!

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole, j'aimerais féliciter tous les députés et leur souhaiter la bienvenue. Je ne peux pas prononcer leurs noms, mais, bien sûr, ils savent qui ils sont.

La fin de semaine dernière, je suis retourné dans ma circonscription, Central Okanagan—Similkameen—Nicola, et on m'a fait part d'un certain nombre de préoccupations au sujet du discours du Trône prononcé vendredi dernier. À ma connaissance, il est inhabituel d'entendre des préoccupations au sujet d'un discours du Trône.

Nombre de citoyens étaient préoccupés du fait qu'une entente sur le bois d'oeuvre ne figurait pas parmi les priorités du gouvernement. Pour des collectivités comme celles de Princeton, Merritt et West Kelowna, l'industrie forestière est le plus gros employeur. Ces collectivités comptent sur l'ouverture des marchés et, manifestement, sur une entente concernant le bois d'oeuvre.

Comme le gouvernement libéral n'a pas encore nommé un ministre responsable de la Colombie-Britannique, j'espère qu'il tient compte de l'importance d'une entente sur le bois d'oeuvre pour de nombreuses collectivités en Colombie-Britannique, dont la mienne.

* * *

● (1400)

LE DÉCORUM À LA CHAMBRE

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Monsieur le Président, c'est à titre de première femme députée et de deuxième députée libérale de Fundy Royal depuis la Confédération que je prends aujourd'hui la parole. Voilà bien une preuve que le Canada vient d'entrer dans une ère de vrai changement.

Je suis sincèrement honorée de représenter les gens déterminés de Fundy Royal, et je les remercie de la confiance qu'ils me témoignent. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier un de ces Néo-Brunswickois infatigables. Son attachement au gouvernement, sa vision et ses sages conseils m'ont guidée tout au long du périple qui m'a menée jusqu'à mon siège, ici à la Chambre des communes.

Qu'on me permette de rendre hommage à M. Roly MacIntyre. M. MacIntyre a longtemps été député à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et il a également été ministre. Les sentiments qu'il a exprimés la dernière fois qu'il s'est adressé à l'Assemblée législative sont ceux avec lesquels je veux entreprendre ma carrière ici, à la Chambre. M. MacIntyre a dit qu'il tenait à traiter tout le monde avec respect et que nous devrions tous nous quitter bons amis.

J'attends avec impatience de pouvoir, tout au long de la 42^e législature, collaborer avec mes collègues des deux côtés de la Chambre à renforcer nos régions et notre pays.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, je viens du territoire des Salish du littoral. Je représente les électeurs de Nanaimo—Ladysmith. Je les remercie, de même que les bénévoles, ma famille et mes amis. Merci à tous les Canadiens qui ont élu un Parlement très diversifié, ce qui ouvre d'encourageantes perspectives.

Les 14 femmes tuées lors du massacre de l'École polytechnique, il y a 26 ans, avaient elles aussi de belles perspectives d'avenir. Les néo-démocrates entendent collaborer avec le gouvernement pour réaliser sa promesse d'instaurer un plan d'action national de lutte contre la violence fondée sur le sexe. Nous appuyons les organismes autochtones et d'aide aux femmes de partout au pays, notamment la société Haven de Nanaimo, dans ma circonscription, qui a travaillé fort ces 10 dernières années pour venir en aide aux victimes de violence dans nos communautés.

Les néo-démocrates collaboreront avec le gouvernement et veilleront à ce que ces organismes reçoivent le financement nécessaire pour appuyer la commission et le plan d'action contre la violence familiale qui seront instaurés prochainement. Les néo-démocrates épauleront tous les Canadiens.

Déclarations de députés

LA PÊCHE AU HOMARD

Mme Bernadette Jordan (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole au sujet du jour de mise à l'eau des cages, en Nouvelle-Écosse. Ce jour souligne l'ouverture de la saison de la pêche au homard dans le sud de la Nouvelle-Écosse qui se déroule le dernier lundi de novembre.

Les courageux capitaines et membres de l'équipage se rassemblent sur les quais, à l'aube, afin de jeter leurs cages à l'eau tandis qu'ils partent en mer chercher les zones de pêche les plus riches et lucratives.

La côte sud de la Nouvelle-Écosse est réputée partout dans le monde pour la qualité de ses homards, et cette industrie est essentielle à la viabilité de nombreuses collectivités rurales ainsi qu'à l'économie de l'ensemble de la province.

C'est pour cette raison que beaucoup de gens risquent leur vie dans la mer perfide et des conditions météorologiques imprévisibles afin de subvenir aux besoins de leur famille.

Le dernier jour de mise à l'eau des cages a été marqué par la tragédie. En effet, un pêcheur a perdu la vie, et deux autres sont tombés à l'eau avant d'être secourus.

Je tiens à remercier tous les pêcheurs du district 33 de ce qu'ils font pour pourvoir aux besoins de nos localités, ainsi qu'à leur souhaiter — à leur famille et à eux — une saison de pêche au homard fructueuse et sans danger.

* * *

EVAN LEVERSAGE

M. Phil McColeman (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, hier, Evan Leversage, un enfant de sept ans de St. George, en Ontario, a perdu sa bataille contre le cancer.

Bien des gens ont entendu parler de l'histoire d'Evan et de la façon dont sa maladie a mobilisé une communauté et galvanisé notre nation.

Lorsque les médecins ont déclaré que les jours d'Evan étaient comptés, sa tante Ashley a demandé aux voisins d'installer leurs lumières de Noël plus tôt cette année pour qu'Evan puisse profiter de la joie de Noël une dernière fois.

Les résidents de la ville de St. George ont répondu à l'appel en très grand nombre, au-delà de toute attente.

Le 24 octobre, j'ai eu la chance de prendre part aux festivités de Noël à St. George, où plus de 7 000 personnes se sont réunies pour soutenir Evan et sa famille.

Au nom de tous les députés, je tiens à offrir mes plus sincères condoléances à sa mère, Nicole, à son père, Travis, à ses frères, Logan et Tyson, et à sa famille.

On peut lire ce qui suit dans la notice nécrologique d'Evan:

Certains disent qu'il était un ange qui nous a été envoyé pour nous rappeler ce qui compte dans la vie.

Que notre Dieu aimant accueille à bras ouverts Evan. Qu'il repose en paix.

Déclarations de députés

● (1405)

[Français]

LAURENTIDES—LABELLE

M. David Graham (Laurentides—Labelle, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'immense honneur de prendre la parole ici, aujourd'hui, après avoir travaillé dans les coulisses de la Chambre pendant plusieurs années.

Je tiens d'abord à remercier les citoyens de Laurentides—Labelle de la confiance qu'ils ont investie en moi et en notre nouveau gouvernement.

La circonscription de Laurentides—Labelle est la plus belle au Canada. C'est celle où je suis né et où j'ai grandi. Nos 43 municipalités, dispersées sur 20 000 km², peuvent compter sur moi pour leur donner une voix forte ici, à Ottawa, et partout au Canada.

[Traduction]

En hommage à mon arrière-grand-oncle Leon Crestohl, qui a siégé pendant 13 ans dans cette enceinte, et à mon arrière-arrière-grand-père Hirsch Wolofsky, le fondateur du premier journal yiddish au Canada, je souhaite à tout le monde *Chanukah Sameach*.

Une flamme qui brille profite à tout le monde, pas seulement à celui qui l'a allumée.

Profitons tous de cette flamme en cette Hanouka de l'année 5776. Joyeuse Hanouka.

* * *

RON HYNES

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que je fais cette annonce à la Chambre des communes: le 19 novembre 2015, l'éminent auteur-compositeur de Terre-Neuve-et-Labrador Ronald Joseph Hynes est décédé à l'âge de 64 ans, après un deuxième cancer de la gorge.

Les chansons de Ron Hynes comme *Sonny's Dream*, *St. John's Waltz* et *Godspeed* traduisent bien l'esprit de notre peuple et ont inspiré une génération de musiciens, d'artistes et d'acteurs.

Depuis sa disparition, ses chansons ont été spontanément reprises dans les parcs et les pubs de toute la province, et on continue de le célébrer.

Il a pu soutenir son travail grâce aux subventions destinées aux arts d'interprétation, à son travail pour la CBC et à d'autres formes de financement des arts. Sa vie et son oeuvre ont enrichi notre vie.

Si sa vie n'a pas été un modèle de gouvernance, elle nous enseigne, à nous les parlementaires, qu'au cœur de toute société juste il y a la liberté de vivre, d'aimer, de réussir, d'échouer et d'être racheté.

Que Dieu protège Ron Hynes et qu'il soit source de bien.

* * *

MANMEET SINGH BHULLAR

M. Len Webber (Calgary Confederation, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur gros que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un ami et ancien collègue, M. Manmeet Singh Bhullar, qui était député de Calgary—Greenway à l'Assemblée législative de l'Alberta.

Manmeet a été mortellement happé par un véhicule il y a deux semaines après s'être arrêté pour aider un automobiliste pendant une

tempête sur un tronçon glacé de l'autoroute Queen Elizabeth II, juste au nord de Red Deer.

Manmeet était le plus jeune député provincial de l'Alberta jamais élu. Il était bien connu pour son travail humanitaire chez lui et à l'étranger, s'étant fait plus récemment un ardent défenseur des réfugiés afghans, sikhs et hindous.

J'ai eu l'honneur de travailler avec Manmeet à l'Assemblée législative de l'Alberta pendant de nombreuses années. À un moment donné, nous étions tous deux ministres, et nous collaborions étroitement dans de nombreux dossiers liés à nos portefeuilles.

Aujourd'hui, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à l'épouse de Manmeet, Namrita, à la famille Bhullar, ainsi qu'à ses collègues de l'Assemblée législative, dont certains sont maintenant députés à la Chambre des communes.

Repose en paix, Manmeet.

* * *

● (1410)

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

M. Stéphane Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner la Journée internationale des personnes handicapées, proclamée par les Nations unies, qui a eu lieu le 3 décembre. Cette année, le thème porte sur les questions de l'inclusion, de l'accès et de l'autonomisation des personnes handicapées.

[Traduction]

Je suis honoré de souligner cette journée au nom de l'honorable Carla Qualtrough, ministre des Sports et des Personnes handicapées. Aveugle au sens de la loi depuis sa naissance, ma collègue est la première ministre canadienne à avoir un portefeuille précisément consacré aux Canadiens vivant avec un handicap.

[Français]

Le Canada est fier d'avoir été l'un des premiers pays à signer la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies, et continuera d'assurer sa conformité soutenue.

Nous avons hâte de travailler avec nos collègues de la Chambre et de tout le pays afin de poursuivre ces efforts. Au cours des mois à venir, nous prendrons contact avec les provinces, les territoires, les municipalités et des intervenants pour travailler à l'élaboration d'une loi sur les Canadiens handicapés. Rappelons-nous toujours l'importance d'améliorer concrètement la qualité de vie des Canadiens handicapés.

Le Président: Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle législature et d'une période excitante, les nouveaux députés doivent savoir qu'on ne mentionne pas le nom d'un autre député, y compris les ministres.

Je donne maintenant la parole à l'honorable député de York-Centre.

Déclarations de députés

[Traduction]

HANOUKA

M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, hier, au coucher du soleil, a commencé la première nuit de Hanouka. Dans l'ensemble du Canada et du monde, les familles juives se réuniront pour allumer la menorah et célébrer la fête des lumières en compagnie de leurs proches.

Les thèmes de Hanouka sont la persévérance, la résilience, l'espoir et le triomphe contre l'oppression. Les bougies de la menorah que nous allumons nous rappellent le désir universel d'exercer le droit de célébrer et d'exprimer nos propres croyances.

Cette célébration du triomphe contre l'adversité est l'occasion pour tous les Canadiens de réfléchir aux contributions importantes de la dynamique communauté juive au Canada. Profitons-en pour nous rappeler que nous sommes forts grâce à nos différences, et non en dépit d'elles.

En cette fête des lumières, je tiens à souhaiter, au nom de ma circonscription, York-Centre, santé et bonheur à tous les députés et à tous les Canadiens.

Joyeuse Hanouka.

[*Le député s'exprime en hébreu.*]

* * *

[Français]

LA JUSTICE

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais souligner l'immense courage d'Isabelle Gaston, la mère d'Olivier et d'Anne-Sophie, ceux-là mêmes qui ont perdu la vie aux mains de leur père, Guy Turcotte.

Depuis six ans, Isabelle a mis sa propre vie de côté pour se battre afin de rendre justice à la mémoire de ses enfants. Elle a obligé la réflexion devant l'incompréhension d'un premier jugement qui avait reconnu Guy Turcotte non criminellement responsable. Elle a travaillé d'arrache-pied pour améliorer le sort des proches des victimes. Elle a posé des questions, elle a rencontré des élus et elle a partagé avec nous ce qu'une mère peut ressentir lorsqu'on lui arrache une partie de sa vie de façon si violente. Elle a dénoncé la violence face à d'innocentes victimes. Aujourd'hui, la justice s'est rangée de son côté. Isabelle s'est dite soulagée de la sentence rendue hier, et je crois que l'ensemble des Québécois l'était également. Maintenant, j'espère qu'elle retrouvera un peu de calme et de sérénité.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, on célébrait hier la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et j'ai eu l'honneur de participer à une veillée à la chandelle organisée par le comité du 6 décembre du Conseil du travail de Moncton et du district, qui s'est tenue à Moncton—Riverview—Dieppe.

Alors que nous honorons la mémoire des 14 femmes qui ont perdu la vie dans l'attaque de l'École Polytechnique à Montréal le 6 décembre 1989, nous devons également penser à toutes les femmes et les filles victimes de violence.

[Français]

Parmi elles figurent les 1 200 femmes et filles autochtones portées disparues ou assassinées au Canada. Nous avons envers elles un devoir de mémoire et, surtout, le devoir de passer à l'action.

● (1415)

[Traduction]

Aujourd'hui, nous rappelons aux Canadiens et aux Canadiennes que tout le monde peut contribuer à l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles.

Grâce à nos actions, nous pouvons rendre le Canada plus sécuritaire pour tous.

* * *

[Français]

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les électeurs d'Hochelaga qui m'ont fait l'honneur de me permettre de les représenter pour un second mandat. Je continuerai à faire mon travail pour faire entendre leur voix à Ottawa et à me battre pour faire avancer les enjeux qui nous tiennent à cœur.

Ainsi, au lendemain de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, non seulement avons-nous le devoir de nous rappeler les événements qui se sont produits le 6 décembre 1989 à l'École polytechnique de Montréal, où 14 femmes ont perdu la vie lors d'un acte de violence fondé sur leur sexe, mais, en tant que parlementaires, nous avons le devoir de prendre les mesures nécessaires afin que ce genre d'incident ne se reproduise plus.

Partout au Canada, trop de femmes sont encore aujourd'hui victimes de violence physique et à caractère sexuel, et les femmes autochtones en font les frais de façon disproportionnée. Les libéraux doivent passer de la parole aux actes. Il me semble que c'est une bonne journée, aujourd'hui, pour annoncer une échéance claire concernant la création d'une commission d'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues.

* * *

LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, lors de mon allocution sur le discours du Trône, que je ferai plus tard aujourd'hui, je remercierai les citoyens et citoyennes de ma circonscription, mais maintenant je souhaite souligner une situation préoccupante.

Comme on le sait, la menace que représente le soi-disant État islamique est réelle et doit être prise au sérieux, à un point tel que le président des États-Unis a ressenti le besoin de s'adresser aux Américains hier soir. Durant ce discours, il a reconnu que le malheureux incident de San Bernardino, en Californie, n'était rien de moins qu'un acte de terrorisme. Il en a profité pour promettre à la population qu'il allait détruire le groupe État islamique.

Durant ce temps, au Canada, je ne sens pas que notre premier ministre reconnaît l'ampleur de la situation et je crois que nos alliés commencent à le ressentir. En fait, j'ai été estomaqué de constater que le président des États-Unis, lorsqu'il faisait référence aux pays de la coalition internationale qui accentuent leurs efforts contre le terrorisme, n'avait aucune raison de mentionner le Canada.

Questions orales

Cela a-t-il un lien avec la décision du gouvernement d'annoncer le retrait de nos avions de chasse? L'avenir nous le dira, mais je crois que les Canadiens ont hâte que le gouvernement libéral démontre du leadership dans le combat contre le groupe État islamique.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président, il me peine aujourd'hui de me lever à la Chambre pour rappeler l'horreur que nous avons tous ressentie le soir du 6 décembre 1989. Les événements tragiques de l'École polytechnique sont et seront toujours le drame de 14 familles pour qui le vide est un rappel constant.

[Traduction]

Je suis d'autant plus triste que les causes profondes de ce massacre sont toujours aussi réelles qu'elles l'étaient il y a 26 ans.

La violence contre les femmes est persistante; elle est sans frontières et est endémique la plupart du temps. On n'a qu'à penser aux femmes autochtones disparues ou assassinées pour comprendre que la violence contre nous est encore trop souvent la norme.

[Français]

Toutes les statistiques prouvent que ce ne sont pas seulement les femmes vulnérables qui sont victimes de violence; les femmes de toutes les classes sociales, de toutes les origines et de tout âge subissent de la violence et de l'intolérance uniquement parce qu'elles sont femmes.

Qu'on me permette de nous enjoindre toutes et tous de prendre un moment pour rendre hommage à toutes les victimes, celles de la Polytechnique comme celles qui se demandent chaque jour si elles se réveilleront le lendemain, et d'avoir une pensée particulière à la mémoire de Nathalie Croteau, citoyenne de Brossard décédée en 1989.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le président Obama a affirmé hier soir que les frappes aériennes étaient essentielles dans la lutte contre l'EIIS. Au cours de la dernière semaine, nous avons vu le gouvernement Obama, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni intensifier leurs frappes aériennes. Entre-temps, le premier ministre a ordonné de clouer au sol nos CF-18.

Pourquoi le premier ministre réduit-il nos efforts, alors que nos alliés les intensifient les leurs?

• (1420)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Canada s'est clairement exprimé lors des dernières élections; il veut que les Canadiens et nos militaires continuent de lutter contre l'EIIS, et nous nous engageons à continuer à le faire.

Toutefois, nous nous sommes aussi clairement engagés à retirer les six CF-18 et à poursuivre nos efforts sur les plans militaire et humanitaire et en ce qui concerne les réfugiés, et c'est ce que nous continuons de faire. J'en ai discuté avec nos alliés, qui m'ont assuré que nous continuons d'être utiles.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, disons clairement ce qu'est l'EIIS. C'est une secte sanguinaire qui vend des enfants et des femmes comme esclaves sexuels. Elle prend pour cible et assassine les gais et les lesbiennes et a tué des milliers de musulmans, de chrétiens, de yézidis et de membres d'autres minorités religieuses. Or, le premier ministre affirme que nos CF-18 ne participeront plus aux frappes aériennes.

À quel point la situation doit-elle se dégrader en Irak et en Syrie pour qu'il accepte de laisser nos CF-18 sur place?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, tous les Canadiens savent que l'EIIS est un groupe terroriste innommable qui doit être mis en échec. La question a toujours été de savoir de quelle façon s'y prendre, de quelle façon le Canada peut utiliser ses forces et les compétences extraordinaires des membres des Forces canadiennes pour participer à la lutte contre l'EIIS.

En ce moment même, les frappes aériennes se poursuivent. Cependant, nous nous sommes engagés à ne plus y participer mais à contribuer de façon différente, toujours sur le plan militaire, pour faire en sorte que le Canada demeure un membre fort de la coalition contre l'EIIS.

L'hon. Rona Ambrose (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, hier soir, le président Obama a également déclaré que ses plus proches alliés avaient intensifié les frappes aériennes. Il a ensuite nommé la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais il n'a pas fait mention du Canada.

Le fait de prendre du recul dans la lutte contre les terroristes n'équivaut pas à faire sa part. Le premier ministre admettra-t-il qu'il tient davantage à sa position idéologique qu'à l'engagement du Canada envers nos alliés à l'égard de la lutte contre l'EIIS?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il y a à peine quelques semaines, j'ai rencontré le président Obama et, lors de notre entretien, je lui ai confirmé que le Canada resterait un solide partisan de la coalition contre l'EIIS, que notre pays continuerait de fournir de l'aide humanitaire et de l'aide aux réfugiés et qu'il demeurerait engagé sur le plan militaire. À l'heure actuelle, nous sommes en pourparlers avec nos alliés pour savoir de quelle façon le Canada peut continuer à participer à la lutte contre l'EIIS puisque que nous retirons notre flotte de chasseurs CF-18.

[Français]

L'hon. Denis Lebel (Roberval—Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, hier soir, le président Obama a eu des mots très durs envers le groupe État islamique. Qu'on me laisse le citer:

La menace du terrorisme est réelle, mais nous la vaincrons. Nous détruirons l'État islamique et toute autre organisation qui chercherait à nous nuire.

Le premier ministre peut-il nous assurer qu'il partage la même vision que celle du président Obama?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, évidemment, le Canada, le Parti libéral, le gouvernement du Canada et moi-même continuons à être résolus dans notre désir et notre conviction de continuer, au sein de la coalition, ce combat international contre le groupe État islamique.

Cependant, ce que nous n'allons pas faire, c'est continuer d'essayer d'en parler et de donner de la publicité gratuite au groupe État islamique, parce que nous savons que ce groupe se sert de la propagande pour se propager et s'élever.

Questions orales

L'hon. Denis Lebel (Roberval—Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre vient de faire référence à sa rencontre avec M. Obama. Il est très particulier que, quelques jours après cette rencontre, en parlant de ses fidèles alliés, celui-ci parle de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni.

Une voix: Mais pas du Canada.

L'hon. Denis Lebel: On a beau avoir de beaux slogans comme le fait de dire que « *Canada is backtracking* » concernant son soutien pour ses alliés, comment le premier ministre va-t-il défendre les Canadiens contre le groupe État islamique?

• (1425)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai toujours dit, le Canada demeure résolu à participer au combat contre le groupe État islamique. Nous allons continuer à rester engagé sur le plan militaire, mais nous allons retirer nos avions de chasse. Nous en parlons aux Canadiens depuis des mois et des mois, et ces derniers nous font confiance pour continuer à être forts contre le groupe État islamique, et ce, de façon appropriée pour le Canada.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, je veux tout d'abord commencer par féliciter le premier ministre. Je l'assure également que le NPD sera une opposition qui a l'intention d'aider le gouvernement à mettre en oeuvre les changements promis aux Canadiens.

Par contre, plusieurs Canadiens sont déçus que le premier ministre ait apporté, dans sa valise pour Paris, le plan, les cibles et l'échéancier de l'ancien gouvernement conservateur en matière de gaz à effet de serre.

Le premier ministre peut-il s'engager ici, aujourd'hui, à ce que, en 2016, les émissions de gaz à effet de serre du Canada vont diminuer? Oui ou non?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon honorable adversaire pour son élection.

La réalité, c'est que nous avons proposé un nouveau plan à Paris. Pendant la campagne électorale, nous nous sommes engagés à fournir des dizaines de milliards de dollars pour de nouveaux investissements en infrastructures vertes, en innovation, en énergie verte et en énergie propre. Nous avons tout un plan qui nous permettra d'atteindre ce que le gouvernement précédent n'a pas pu atteindre, c'est-à-dire la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, il n'y a donc aucun plan pour réduire nos GES l'année prochaine.

[Traduction]

Les Canadiens sont fiers de constater un changement de ton dans le dossier des changements climatiques, mais ils espèrent aussi que ce changement de ton se traduira par un changement d'orientation concret.

Une fois qu'il aura enfin déterminé les cibles canadiennes, le gouvernement va-t-il les rendre contraignantes en les enchâssant dans une loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques ici même, au Canada?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il semble que mon collègue oublie parfois que le

Canada est une fédération composée de 10 provinces qui ont toutes des approches et des besoins différents. Nous sommes résolu à discuter avec les provinces, à les écouter et à déterminer non seulement des cibles, mais aussi un plan qui permettra au Canada de remplir ses obligations à l'échelle nationale et internationale en vue de réduire les émissions à l'origine des changements climatiques et de bâtir une économie forte.

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, il me semblait qu'il venait de dire qu'il avait un plan.

Pendant la campagne électorale, le chef libéral a déclaré qu'il allait « rétablir une surveillance rigoureuse et des évaluations environnementales approfondies ». Toutefois, la semaine dernière, la ministre de l'Environnement a dit que les projets lancés dans le cadre du système conservateur se poursuivraient dans la même veine.

Le premier ministre pourrait-il nous dire si, par exemple, les pipelines actuellement à l'étude feront l'objet d'une évaluation approfondie qui englobera les émissions de gaz à effet de serre ou s'ils vont simplement continuer d'être soumis au système d'évaluation totalement inadéquat mis en place par les conservateurs?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent pertinemment que nous avons besoin à la fois d'une économie forte et d'un environnement sain. C'est pourquoi les Canadiens souhaitent la mise en place d'un système d'évaluation environnementale auquel ils peuvent faire confiance.

Nous allons lancer un examen public et apporter les changements nécessaires pour rétablir la confiance de la population envers l'évaluation environnementale des projets d'exploitation des ressources naturelles. Nous allons moderniser l'Office national de l'énergie pour que sa composition reflète les points de vue régionaux et qu'elle compte suffisamment d'expertise dans les domaines de la science environnementale, du développement communautaire et du savoir traditionnel autochtone.

* * *

[Français]

POSTES CANADA

L'hon. Thomas Mulcair (Outremont, NPD): Monsieur le Président, les projets d'oléoduc vont donc continuer en vertu du système des conservateurs.

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a dit, au sujet de Postes Canada: « Nous nous engageons à rétablir le courrier à domicile ». Pourtant, il n'y a rien à ce sujet dans le discours du Trône. De plus, sa ministre des Services publics a dit, la semaine dernière, que le service ne serait pas rétabli. Qui dit vrai?

Le premier ministre va-t-il respecter...

• (1430)

Le Président: Le très honorable premier ministre a la parole.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, la réalité, c'est que nous nous sommes engagés clairement à offrir aux Canadiens les services auxquels ils s'attendent de la part de Postes Canada.

Nous allons travailler avec Postes Canada. Nous avons imposé un moratoire sur les installations des boîtes postales et nous allons continuer de travailler avec les ministres et les partenaires, afin de s'assurer que les Canadiens ont les services dont ils ont besoin.

Questions orales

[Traduction]

LES FINANCES

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à souhaiter la bienvenue au ministre des Finances. Je suis convaincue que nous nous amuserons beaucoup au cours des prochaines semaines.

Le premier ministre a fait deux promesses fondamentales aux Canadiens: il a promis, premièrement, que le déficit ne dépasserait pas 10 milliards par année et, deuxièmement, que les hausses d'impôt seraient sans incidence sur les recettes. Malheureusement, il n'a tenu aucune de ces promesses, et il semble qu'elles resteront lettre morte. Je pose donc la question suivante au ministre des Finances: combien ces promesses non tenues coûteront-elles aux Canadiens?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, c'est un plaisir et un privilège d'être ici.

Pendant la campagne électorale, nous avons fait des promesses aux Canadiens. Nous savons que l'économie ralentit et qu'elle est plus faible que ce que nous prévoyions. Nous dynamiserons l'économie en faisant des investissements considérables dans les infrastructures. Pendant notre mandat, nous allons réduire le ratio de la dette nette par rapport au PIB. Nous comptons rééquilibrer le budget au cours de notre mandat. Nous sommes impatients de servir ainsi la population canadienne.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, nous rappellerons au ministre la promesse qu'il a faite aux Canadiens d'équilibrer le budget d'ici 2019. Une façon de le faire consiste à augmenter les impôts, et il est vrai que le gouvernement a déjà dit qu'il augmenterait les impôts. Toutefois, cela ne fera rien pour l'autre élément de l'équation. Il n'y a pas neutralité fiscale ici.

Je pose donc la question suivante au ministre: tout comme il devrait admettre plus tard aujourd'hui que cela ne fonctionnera pas, admettra-t-il maintenant que l'idée d'augmenter les charges sociales et les impôts sur l'épargne-retraite et de procéder à un remaniement complexe des prestations pour enfants ne fonctionnera pas non plus et comporte aussi des lacunes?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je crois effectivement que nous nous amuserons beaucoup.

Aujourd'hui, nous entamons un volet très important de notre plan, qui consiste en des allègements fiscaux pour la classe moyenne et qui forme une partie importante de notre initiative pour aider les Canadiens.

L'hon. Lisa Raitt (Milton, PCC): Monsieur le Président, une chose est sûre. Le gouvernement sait très bien distribuer de l'argent, mais sait-il comment faire prospérer l'économie?

Aujourd'hui, le baril de pétrole est à 38 \$. Il paraît que cela pourrait mener à la perte de 185 000 emplois dans le secteur pétrolier et gazier en 2016. Cela touche tous ceux qui travaillent dans ce secteur, y compris en Alberta. Les Albertains en arrachent. Or, ce secteur n'est pas mentionné ne serait-ce qu'une seule fois dans le discours du Trône. Pourquoi le moteur économique du Canada n'est-il pas une priorité pour le gouvernement?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons hérité d'une situation qui est plus difficile que ce qui avait été anticipé dans le budget. Nous avons l'intention de faire des investissements importants dans notre économie pour en stimuler la croissance parce que nous sommes conscients des difficultés auxquelles les Canadiens sont confrontés. Nous comptons faire un meilleur travail pour les Canadiens au cours des prochaines années.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, lors de la campagne électorale, le premier ministre a pris, entre autres, deux engagements majeurs.

Tout d'abord, il s'est engagé à ne pas présenter de déficit de plus de 10 milliards de dollars. Ensuite, s'il y avait des changements au type d'imposition, cela allait profiter à tous les Canadiens.

Malheureusement, les Canadiens se réveillent aujourd'hui avec la réalité: cela ne tiendra pas. Ces promesses sont irréalisables et irréalistes.

Le premier ministre peut-il se lever et dire aux Canadiens directement combien ces promesses brisées vont leur coûter?

• (1435)

[Traduction]

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous voulons être transparents et ouverts avec les Canadiens. Nous voulons leur faire bien comprendre la situation financière dans laquelle nous nous trouvons et les investissements qu'elle nous permet de faire pour changer réellement les choses à long terme dans leur intérêt. Voilà exactement ce que nous avons l'intention de faire quand nous présenterons notre plan au cours du budget, qui montrera à la population comment nous pouvons améliorer notre avenir collectif.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, parmi les grands oubliés du discours du Trône de vendredi dernier figurent nos créateurs de richesse, les entrepreneurs. Il n'y a pas eu un mot ni de plan concret pour aider nos entrepreneurs, pour aider nos petites et moyennes entreprises ou pour aider nos entreprises manufacturières.

De ce côté-ci de la Chambre, on estime que les vrais créateurs de richesse sont nos entrepreneurs.

Pourquoi le gouvernement a-t-il négligé nos créateurs d'emploi? Pourquoi le gouvernement a-t-il négligé nos créateurs de richesse? Pourquoi le gouvernement néglige-t-il les entrepreneurs canadiens?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier l'honorable député.

[Traduction]

Nous avons reconnu que nous devons nous occuper de tous les Canadiens. Nous voulons aider les entrepreneurs et les entreprises de tous les coins du pays en établissant un plan qui nous permettra d'investir chez nous afin d'accroître notre productivité et de stimuler la croissance future tout en prêtant assistance à ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts. C'est précisément ce que nous commençons à faire aujourd'hui.

M. Phil McColeman (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, les libéraux augmentent déjà les charges sociales en récupérant la bonification du compte d'épargne libre d'impôt et en imposant une taxe sur le carbone néfaste pour l'emploi. Ils envisagent également d'éliminer les crédits d'impôt ultraciblés sans préciser qui sera touché.

Le ministre des Finances nous dirait-il s'il a l'intention d'abolir les crédits d'impôt pour les acheteurs d'une première maison, les étudiants, les apprentis ou les familles dont les enfants pratiquent des activités sportives et artistiques ou pour toutes ces catégories de contribuables?

Questions orales

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous pouvons affirmer à la Chambre aujourd'hui, c'est que nous entreprenons notre programme d'aide aux Canadiens.

Nous avons annoncé que nous allions réduire les impôts de la classe moyenne en demandant à ceux qui s'en tirent très bien de payer un peu plus. C'est aujourd'hui que nous commençons. C'est un premier pas important dans la réalisation de notre programme fiscal, qui fera du Canada un endroit plus juste pour l'ensemble de la population et plus propice aux affaires pour nous tous.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement libéral reconnaît maintenant que son plan fiscal ne tient pas la route. Il devra y apporter des changements. Le nouveau plan du gouvernement accorde des prestations maximales aux Canadiens bien nantis, alors que près de 70 % de la population ne reçoit rien. Le NPD a proposé des changements constructifs pour veiller à ce que 90 % des Canadiens reçoivent des prestations.

Le ministre travaillera-t-il avec nous pour aider des millions de personnes de plus en corrigeant le plan du gouvernement et en rendant le régime fiscal plus équitable?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député pour son élection.

Au cours des prochains mois, l'ensemble de notre plan montrera que neuf familles canadiennes sur dix seront avantagées au cours de notre mandat, selon nos prévisions, grâce aux changements que nous apporterons.

En outre, nous sortirons 315 000 enfants canadiens de la pauvreté. Notre plan vise d'abord à réduire les impôts et à aider les Canadiens d'un océan à l'autre.

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Monsieur le Président, cela étant, sous le plan fiscal des libéraux, la personne gagnant un revenu médian ne reçoit rien. Par contre, ceux et celles gagnant entre 89 000 \$ et 200 000 \$ recevront le maximum de la réduction d'impôt.

Le ministre croit-il qu'une personne qui gagne le revenu médian ne fait pas partie de la classe moyenne, ou accepterait-il de travailler avec le NPD afin de s'assurer que 90 % de la population en retire quelque chose?

[Traduction]

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons hâte de collaborer avec tous les députés de la Chambre pour tenter d'élaborer les politiques qui aideront le plus les Canadiens à progresser.

Grâce au plan que nous avons présenté pendant la campagne électorale, neuf familles sur dix seront avantagées. Ce plan sortira 315 000 enfants de la pauvreté. Nous savons que nous pouvons commencer par alléger le fardeau fiscal des Canadiens de la classe moyenne afin que ceux-ci disposent de plus d'argent à injecter dans l'économie, puis nous pourrions mettre en oeuvre d'autres initiatives qui aideront encore davantage les Canadiens.

* * *

• (1440)

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont admis qu'ils n'étaient pas en mesure de respecter leur promesse électorale d'accueillir 25 000 réfugiés syriens

au Canada d'ici la fin de l'année. Les gouvernements du Liban, de la Turquie et de la Jordanie exigent que des permis de sortie soient délivrés aux réfugiés avant qu'ils puissent venir au Canada.

Étant donné qu'il reste seulement 24 jours aux libéraux pour atteindre leur cible réduite en matière de réfugiés, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut-il dire à la Chambre précisément combien de permis de sortie ont été délivrés par ces gouvernements depuis le 4 novembre pour les réfugiés qui viennent au Canada?

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je félicite ma collègue d'avoir été réélue et d'avoir accédé au noble poste de porte-parole en matière d'immigration dans l'opposition.

Je dirais simplement que nous avons appliqué une politique de communication tout à fait ouverte envers les Canadiens. Dès le début, nous avons dit que certains problèmes se posaient relativement aux permis de sortie du Liban. Il est aussi question de la Jordanie et de la Turquie. Nous travaillons d'arrache-pied sur le terrain pour obtenir ces permis de sortie, afin que nous puissions...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La députée de Calgary-Nose Hill a la parole.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, étant donné que mon collègue met l'accent sur le fait d'être à la hauteur, je dirais que la pensée positive est ici confrontée à la réalité. Étant donné qu'il ne reste que 24 jours avant la fin de l'année, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pourrait-il donner à la Chambre, puisqu'il n'a pas su répondre à la question sur les permis de sortie, le nombre exact de réfugiés syriens qui ont été désignés pour une réinstallation au Canada, ainsi que le nombre de visas de résident permanent du Canada qui ont été délivrés à des réfugiés syriens depuis le 4 novembre? Il ne reste que 24 jours.

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir répondre à cette question puisque, lorsque j'ai demandé aux ministres provinciaux de l'Immigration combien de réfugiés syriens ils croyaient pouvoir accueillir, les chiffres ont dépassé ce à quoi nous nous attendions. Le total de tous les chiffres avancés par les ministres provinciaux dépasse les 25 000. Ces personnes ne sont pas encore arrivées au pays, mais on a pu voir sans équivoque tout l'enthousiasme et tout le soutien que nos gouvernements provinciaux ont eu tôt fait de manifester, et tout le pays en a ressenti l'influence.

M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC): Monsieur le Président, même les objectifs réduits des libéraux en matière d'accueil des réfugiés nécessiteront des ressources considérables pour se matérialiser. Nous devons quand même continuer à traiter les demandes des autres volets en immigration, dont les demandes de réfugiés provenant d'autres régions du monde, les demandes des conjoints et les visas de visiteur.

Le ministre peut-il nous expliquer l'effet qu'aura sur notre système d'immigration la réorientation des ressources humaines pour traiter les demandes des réfugiés syriens?

Questions orales

L'hon. John McCallum (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, j'ai posé cette question aux gens de mon ministère et j'ai été un peu surpris de me faire dire que cela n'aurait pas d'incidence sur les réfugiés des autres pays. J'ai donc insisté et les fonctionnaires responsables m'ont expliqué que, même si certaines ressources étaient réorientées pour répondre aux besoins de la cause syrienne, aucune ressource ne sera enlevée aux autres réfugiés. Je peux vous l'affirmer, les autres réfugiés ne souffriront pas du cas syrien.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'hon. Deepak Obhrai (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, il est essentiel que le gouvernement fournisse de l'aide aux réfugiés syriens. Or, pour pouvoir aider ces gens vulnérables, il faut assurer la sécurité sur le terrain. Le gouvernement conservateur comprenait l'importance de mener des opérations militaires contre l'EIIL tout en fournissant de l'aide, mais le nouveau gouvernement a décidé de laisser tomber un de ces aspects, ce qui rend la situation encore plus dangereuse pour ceux qui vivent dans les camps.

La ministre du Développement international veut-elle expliquer ce qu'il y a de logique au fait d'aider les victimes de la guerre sans lutter contre l'agresseur?

• (1445)

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre du Développement international et de la Francophonie, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, d'une part, nous avons indiqué que nous allions ajouter une contribution financière de 100 millions de dollars pour l'aide humanitaire sur le terrain afin d'aider le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à pouvoir préparer un plus grand nombre de réfugiés. D'autre part, une somme de 90 millions de dollars est dédiée à aider les réfugiés qui sont actuellement dans les camps des pays limitrophes.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Romeo Saganash (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, NPD): Monsieur le Président, dans son discours du Trône, le gouvernement a réitéré sa volonté d'établir une relation de nation à nation avec les peuples autochtones.

Nous saluons cet engagement et offrons notre entière collaboration. Après des décennies de promesse brisée, cette fois-ci peut être la bonne. Toutefois, on attend toujours les détails au sujet des 2,6 milliards de dollars promis pendant la campagne pour l'éducation des Premières Nations.

La ministre peut-elle nous dire quand son gouvernement fera connaître ses intentions?

[Traduction]

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou de tout le travail qu'il a effectué dans ce dossier, particulièrement en ce qui a trait à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le député nous a beaucoup appris.

Le gouvernement s'engage à entretenir des relations de nation à nation. Nous allons entreprendre l'important travail de réconciliation, et nous aurons besoin de l'aide de tous les députés.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je me réjouis d'entendre les propos de la ministre en ce qui concerne la réconciliation. Cependant, elle sait aussi bien que nous que la réconciliation doit commencer sur le terrain, dans des collectivités comme Shoal Lake, Marten Falls et Neskantaga, où les enfants sont exposés à des infections bactériennes parce que l'eau est impropre à la consommation. Il nous incombe à tous d'apporter des changements à cet égard. Le premier ministre s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus d'avis d'ébullition de l'eau d'ici cinq ans.

La ministre peut-elle nous dire quel est l'échéancier qu'elle a prévu pour la mise en oeuvre d'un plan d'action et si celui-ci comprendra des directives et des engagements clairs afin que nous puissions obtenir des résultats pour ces collectivités?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Timmins—Baie James du travail acharné qu'il accomplit non seulement dans sa collectivité, mais aussi pour les Premières Nations partout au Canada.

Le gouvernement s'est engagé à adopter une approche de nation à nation, ce qui signifie que nous devons travailler avec les Premières Nations ainsi qu'avec les nations inuite et métisse pour pouvoir atteindre cet objectif. Je me réjouis à la perspective de travailler avec le député pour faire en sorte que cela se produise. Nous établirons ensuite des échéanciers et des objectifs réalistes, de même qu'un budget.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Monsieur le Président, lors du 41^e Parlement, j'ai, à trois reprises, demandé pourquoi le gouvernement de l'époque déportait encore les citoyens du Burundi. Je suis très fier de la décision de notre gouvernement d'arrêter, la semaine dernière, ces déportations.

Le ministre de la Sécurité publique pourrait-il nous dire ce que le Canada entend faire pour stabiliser le Burundi?

• (1450)

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir répondre à la première question qui m'est posée à titre de ministre responsable de ce portefeuille. Je remercie le député.

Lorsque des personnes doivent être expulsées du Canada conformément à la loi, il faut entre autres se demander si le renvoi peut être effectué en toute sécurité. Or, les renseignements les plus récents dont nous disposons au sujet du Burundi indiquent que les renvois ne peuvent pas être effectués en toute sécurité pour le moment. Par conséquent, le gouvernement du Canada a annoncé que l'Agence des services frontaliers du Canada a imposé un sursis administratif, entré en vigueur immédiatement, relativement aux renvois du Canada vers le Burundi.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, dans le discours du Trône, le gouvernement libéral a affirmé aux Canadiens qu'il voulait une force militaire rationalisée. Nous savons tous que cela signifie des compressions.

Questions orales

Dans le rapport qu'il a publié au printemps dernier sur les dépenses de la Défense nationale, le directeur parlementaire du budget affirme que « [I]es plus importantes compressions [...] ont eu lieu de 1995 à 2004 ». C'était sous le précédent gouvernement libéral. Est-ce un retour vers le futur?

Le ministre de la Défense nationale pourrait-il nous dire à quelle compression il va procéder pour...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre de la Défense nationale a la parole.

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à dire que c'est pour moi un privilège et un honneur d'intervenir pour la première fois dans cette honorable Chambre.

Notre gouvernement est soucieux des intérêts des hommes et des femmes qui servent dans les Forces armées canadiennes. Nous ferons en sorte que les augmentations prévues restent en place et nous nous assurerons que, lorsque nous envoyons nos femmes et nos hommes dans d'importantes missions autour du monde, ils ont les capacités nécessaires pour les réaliser.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, le discours du Trône comprend 1 700 mots, mais on n'y fait aucune allusion à l'EIIS. Ces derniers jours, nous avons entendu les dirigeants de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis annoncer le renforcement de la lutte contre l'EIIS. Ici, le gouvernement libéral recule. Certes, le Canada est de retour, mais il est complètement à la traîne de ses alliés dans la lutte contre l'EIIS.

Pourquoi le premier ministre n'est-il pas solidaire de nos alliés dans la lutte contre l'EIIS?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député exprime l'opinion de son parti. De notre côté, nous estimons que, dans la lutte contre cet horrible groupe terroriste, nous serons plus efficaces auprès de nos alliés en cessant d'assumer seulement 2 % des frappes aériennes pour nous concentrer dans les secteurs où le Canada peut vraiment changer les choses.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, j'étais lieutenant-colonel dans les Forces armées canadiennes. J'ai subi les compressions budgétaires des libéraux, à l'époque.

Dans son discours du Trône, vendredi, le gouvernement libéral a mentionné qu'il allait rationaliser nos capacités de défense actuelles.

Au lieu de parler de recherche d'efficacité, le ministre peut-il nous dire spécifiquement quelles divisions des Forces armées canadiennes subiront des compressions budgétaires?

[Traduction]

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement s'est engagé à ce que les Forces armées canadiennes disposent des capacités voulues. Nous voulons nous assurer que chaque ministère vise l'efficacité et le gouvernement s'y engage en faisant en sorte que, dans le feu de l'action, nos hommes et nos femmes disposent des ressources nécessaires.

[Français]

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, c'est inquiétant de penser qu'au lieu d'appuyer nos alliés dans la lutte contre le terrorisme ici, au Canada,

et à l'étranger, notre pays va se contenter de rester dans les estrades et d'offrir seulement de la formation.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire pourquoi le Canada est un figurant dans la lutte contre le terrorisme, au lieu d'être un leader?

L'hon. Stéphane Dion (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada fera sa part pour lutter contre le groupe terroriste. Il le fera de façon très efficace en se concentrant sur ses forces, telles que la formation des forces militaires et des forces policières, l'aide à la gouvernance et la construction d'institutions dans lesquelles les Irakiens pourront avoir confiance. Tout cela, le Canada le fera avec confiance et avec courage.

* * *

• (1455)

[Traduction]

LA CONDITION FÉMININE

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Monsieur le Président, 26 ans après l'assassinat de 14 femmes qui ont perdu la vie simplement parce qu'elles étaient des femmes et qu'elles avaient osé faire des études en génie, la violence contre les femmes demeure beaucoup trop courante, et c'est inadmissible. Au NPD, nous croyons que nous sommes capables de collaborer pour mettre fin à la violence contre les femmes, mais il faut, pour ce faire, que le gouvernement fédéral se comporte en chef de file.

Le nouveau gouvernement a promis une stratégie sur la violence faite aux femmes, y compris la tenue immédiate d'une commission d'enquête sur le terrible dossier des femmes et des filles autochtones assassinées ou portées disparues. La ministre peut-elle nous dire quand le gouvernement compte lancer les travaux de cette importante commission d'enquête?

L'hon. Patricia Hajdu (ministre de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, la députée vient de poser une excellente question.

Nous sommes très heureux de pouvoir passer à l'action dans ce dossier. L'assassinat ou la disparition des femmes autochtones constituent une tragédie nationale dont les premières intéressées ne sont pas les seules victimes. Leur famille et leur collectivité en souffrent aussi. Nous comptons agir très rapidement et dans le plus grand respect. Nous nous assurerons de collaborer avec les familles, les collectivités et les acteurs nationaux concernés pour bien gérer le dossier dès le départ.

[Français]

Mme Brigitte Sansoucy (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD): Monsieur le Président, 26 ans après le drame de Polytechnique, trop de femmes sont encore victimes de violence parce qu'elles sont des femmes.

Selon la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec, 10 000 femmes ont été refusées l'année dernière seulement. Quand je travaillais dans une maison d'hébergement, j'ai dû moi-même refuser des femmes. Les femmes victimes de violence doivent avoir accès à ce service essentiel.

La ministre peut-elle nous indiquer quand son gouvernement investira dans les maisons d'hébergement?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Patricia Hajdu (ministre de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, en tant qu'ancienne directrice générale d'un refuge pour sans-abri à Thunder Bay, je peux dire aux députés que rien n'est plus déchirant que de ne pas pouvoir accueillir une femme dans un refuge. Par conséquent, c'est pour moi un honneur incroyable de travailler sur ce dossier ainsi que de veiller à ce que soient éliminés les obstacles empêchant les femmes qui ont besoin d'une place dans un refuge d'en trouver une et de surcroît à ce qu'elles aient accès à des maisons de transition qui leur éviteront de devoir retourner constamment dans un refuge.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, la nouvelle ministre du Commerce international continue de confondre les Canadiens avec des déclarations comme celle-ci: « Ce n'est pas mon travail de promouvoir le commerce. »

Elle ne ratifiera évidemment pas le Partenariat transpacifique avant les Américains. Cet accord a fait l'objet d'années de discussion et constitue maintenant le modèle par excellence en matière d'environnement et de main-d'oeuvre.

Elle prétend être favorable au commerce. Quand va-t-elle alors cesser de se dérober et signer l'accord?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement est tellement favorable au libre-échange que j'étais impatiente de répondre à cette question. Nous savons à quel point l'accord est important pour assurer la prospérité de la classe moyenne. Nous savons également que, lorsqu'il s'agit d'un accord d'une telle envergure, il est essentiel de consulter les Canadiens et de tenir un débat parlementaire complet.

Je dois dire à mon collègue qu'il se trompe un peu sur les faits quand il laisse entendre que nous pourrions signer l'accord maintenant. Il est encore trop tôt pour le signer ou le ratifier. Le député voudra peut-être prendre un café avec le député d'Abbotsford, qui connaît très bien la façon dont ces accords fonctionnent.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, ce gouvernement ferme les yeux devant les problèmes des agriculteurs. Dans le discours du Trône, il n'y avait aucun paragraphe, aucune mention ni aucun mot sur l'agriculture. Les libéraux ont banni les mots agriculteur, agriculture, agricultrice et agroalimentaire de leur dictionnaire.

Nos producteurs sous gestion de l'offre veulent savoir si l'entente sur les compensations de l'accord du Partenariat transpacifique va être respectée.

La ministre du Commerce international ne se dit pas liée par les compensations. La ministre peut-elle éclaircir sa position?

● (1500)

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement soutient le libre-échange et nous comprenons l'importance du commerce international pour la croissance de l'économie et pour la prospérité de la classe moyenne.

À l'égard du PTP, nous nous engageons à faire preuve d'une transparence complète et à tenir un débat complet au Parlement. En fait, nous défendons les intérêts des agriculteurs canadiens. Avec

mon collègue, le ministre de l'Agriculture, j'ai déjà rencontré les agriculteurs à ce sujet. C'est l'engagement que nous avons pris.

[Traduction]

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, dans sa décision rendue ce matin, l'Organisation mondiale du commerce a déterminé que l'étiquetage des États-Unis indiquant le pays d'origine est en fait une politique protectionniste flagrante. Cette règle coûte plus de 3 milliards de dollars chaque année aux familles agricoles canadiennes.

Le gouvernement conservateur était prêt à intervenir rapidement dès que la décision serait rendue. Je me demande si le ministre de l'Agriculture, qui se fait invisible dans ce dossier comme dans d'autres, prendra la parole en cette enceinte et s'acquittera enfin de son devoir de défendre les intérêts des familles agricoles.

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, la loi discriminatoire concernant la mention du pays d'origine sur les étiquettes a été en place pendant huit ans sous le gouvernement précédent. J'accueille favorablement la décision de l'Organisation mondiale du commerce. Il s'agit de la quatrième décision de l'Organisation en notre faveur, pour un montant inégalé d'un milliard de dollars. Nous continuons d'agir dans ce dossier. Je suis ravie que la Chambre des représentants ait aboli la politique de la mention du pays d'origine sur les étiquettes. Nous demandons au Sénat de faire de même. Déjà aujourd'hui, le sénateur Pat Roberts, président du comité de l'agriculture, a demandé l'abolition de la règle exigeant la mention du pays d'origine sur les étiquettes. J'aimerais dire au député...

Le Président: La députée de Vancouver-Centre a la parole.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Monsieur le Président, ce matin, l'Organisation mondiale du commerce a tranché en faveur du Canada pour la troisième fois dans le dossier de la loi discriminatoire des États-Unis rendant obligatoire la mention du pays d'origine sur les étiquettes. L'arbitre de l'Organisation mondiale du commerce a conclu que l'annulation et la réduction d'avantages causée par l'étiquetage indiquant le pays d'origine coûte au Canada environ un milliard de dollars par année et coûte au Mexique quelque 228 millions de dollars américains par année.

La ministre pourrait-elle nous dire quelle sera l'incidence de cette décision sur les produits du porc et du boeuf canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Vancouver-Centre de sa question. Je suis ravie d'être de retour à la Chambre avec ma chère collègue.

Nous accueillons avec enthousiasme la décision de l'Organisation mondiale du commerce, qui vient valider la position adoptée par le Canada. Nous travaillons avec acharnement auprès de Washington et du Sénat et nous sommes ravis que le Congrès ait déjà aboli la loi.

Je tiens à mentionner aux producteurs de porc et de boeuf canadiens que le ministre de l'Agriculture est un ancien agriculteur. Je suis moi-même la fille et la petite-fille d'éleveurs de bétail. Nous appuyons les producteurs canadiens. Leur bataille est la nôtre, et si nous devons user de représailles, nous le ferons.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens n'ont pas donné carte blanche au gouvernement. Ils s'attendent à ce que le gouvernement exerce une prudence raisonnable.

Questions orales

Le 2 juin, lors de la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, l'actuel premier ministre a déclaré appuyer sans retenue les 94 recommandations du rapport, sans exception. La ministre des Affaires autochtones pourrait-elle nous dire combien cette promesse coûtera aux contribuables?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Affaires autochtones et du Nord, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Kamloops—Thompson—Cariboo pour sa question et pour le travail que nous accomplirons ensemble dans ce dossier important.

Nous sommes ravis de constater que les provinces et les territoires ont déjà pris en main les enjeux qui sont de leur ressort. Les universités du pays se sont déjà engagées à contribuer aux tâches qui relèvent de leurs compétences. Nous pourrions atteindre l'objectif visé.

Il n'aurait pas été approprié de choisir seulement quelques-unes des 94 recommandations. En combinant volonté politique, leadership, partenariats et relations de nation à nation, nous pourrions mener ce dossier à bien.

* * *

• (1505)

[Français]

POSTES CANADA

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, les gens nous ont dit qu'ils tenaient à conserver le système de livraison du courrier à domicile.

Dans ma région, 50 000 familles ont perdu leur système de livraison du courrier à domicile, dont 20 000 à Jonquière.

Alors que la ministre a renié ses engagements solennels, peut-elle au moins confirmer qu'il n'y a plus d'installation de boîtes postales communautaires partout au pays?

[Traduction]

L'hon. Judy Foote (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, nous pouvons certainement affirmer qu'on n'installera plus de boîtes postales communautaires. Nous avons mis fin à ces installations. Les citoyens qui sont déjà passés à une boîte postale communautaire recevront de nouveau leur courrier à domicile.

La livraison à domicile figure parmi nos engagements. Nous examinerons en détail les activités de Postes Canada, afin de déterminer les prochaines étapes.

* * *

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole et de représenter de nouveau les habitants du Yukon.

Au cours des derniers mois, les Canadiens ont clairement fait savoir qu'ils veulent non seulement une nouvelle façon de diriger à Ottawa, mais aussi un gouvernement plus responsable. Durant la campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à instaurer une période des questions du premier ministre. Je demande maintenant au premier ministre de faire le point sur cette promesse importante.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont voté pour le changement, et nous nous sommes engagés à leur apporter ce changement. Nous avons à cœur la mise en place d'un gouvernement ouvert, honnête et transparent.

J'ai demandé au leader du gouvernement à la Chambre des communes de travailler de concert avec d'autres parlementaires afin de modifier la période des questions, de sorte que tous les ministres, y compris le premier ministre, soient davantage tenus de rendre des comptes.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes a déjà entamé des discussions avec des parlementaires de l'opposition, et je suis impatient de participer à la période des questions du premier ministre d'ici quelque temps.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, au cours des 15 dernières années, trois provinces ont tenu des référendums sur la réforme électorale. Dans ces trois provinces, les électeurs ont rejeté les propositions. Il semble donc quelque peu antidémocratique pour le gouvernement d'affirmer dans le discours du Trône que les élections fédérales de 2015 seront les dernières tenues selon le système majoritaire à un tour.

Ne serait-il pas plus logique, une fois conçu le nouveau système, que le gouvernement, à l'instar de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard, permette aux Canadiens de voter directement pour ou contre le nouveau système électoral proposé?

L'hon. Maryam Monsef (ministre des Institutions démocratiques, Lib.): Monsieur le Président, lors des dernières élections, les Canadiens ont exprimé clairement qu'ils s'attendaient à ce que nous apportions des changements. Ces élections seront les dernières dans notre histoire qui seront tenues selon le système majoritaire à un tour.

Nous nous sommes engagés à écouter les Canadiens, non seulement ceux de la Colombie-Britannique, mais ceux de l'ensemble du pays, et à les inclure dans le processus et dans le débat qui pourraient changer l'histoire de la démocratie de notre pays.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Nous avons entendu, dans le discours du Trône de la semaine dernière, que le gouvernement libéral entendait amorcer le travail avec les provinces et les territoires pour mettre en place un nouvel accord sur la santé. Lors des élections, le premier ministre a fait parvenir une lettre à son vis-à-vis du Québec qui fait référence au Plan décennal pour consolider les soins de santé de 2004, où le Québec disposait d'un droit de retrait avec pleine compensation.

Le premier ministre va-t-il répondre à la demande du Québec et établir à 6 % l'augmentation des transferts en santé, tout en respectant le droit de retrait avec pleine compensation du Québec?

[Traduction]

L'hon. Jane Philpott (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est un réel plaisir pour moi de parler du réseau canadien de la santé, qui permet depuis plus d'un demi-siècle maintenant aux Canadiens d'obtenir des soins de santé grâce à un régime d'assurance-maladie universel et public. Et cela, les Canadiens y tiennent profondément.

En ce qui concerne la Loi canadienne sur la santé, nous y souscrivons sincèrement, de même qu'aux principes qui la sous-tendent, y compris l'universalité.

Affaires courantes

J'ai déjà eu la chance de parler à mes homologues des provinces et des territoires, et nous nous rencontrerons en janvier pour discuter d'un nouvel accord sur la santé, grâce auquel les Canadiens pourront continuer de recevoir des soins de santé durant les prochaines années.

• (1510)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

L'Assemblée nationale du Québec s'est dotée d'une loi qui permet d'insérer l'aide médicale à mourir à l'intérieur du continuum des soins palliatifs, selon la stricte volonté d'une personne en phase terminale de vie. Le premier ministre a même louangé la loi québécoise.

La ministre de la Santé peut-elle garantir que la demande de prolongation de six mois demandée par le gouvernement fédéral ne se fera pas au détriment de l'entrée en vigueur de la loi du Québec?

[Traduction]

L'hon. Jody Wilson-Raybould (ministre de la Justice et procureure générale du Canada, Lib.): Monsieur le Président, la question de l'aide médicale à mourir est extrêmement complexe et délicate, et nous tenons à ce que la véritable discussion que nous entreprendrons avec les Canadiens tienne compte des soins de santé, des choix personnels de chacun et de la protection des personnes vulnérables.

Nous nous engageons à collaborer avec les parlementaires et à demander à la Chambre de mettre sur pied un comité formé de représentants de tous les partis afin de procéder...

Le Président: La députée de Manicouagan a la parole.

* * *

[Français]

LA FISCALITÉ

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre entend aller de l'avant avec la mise en place d'une nouvelle allocation canadienne pour enfants. Nous verrons les détails de cette mesure lors du prochain budget. En attendant, les parents sont toujours floués par l'imposition de la bonification de la Prestation universelle pour la garde d'enfants entrée en vigueur cet été et l'abolition du crédit d'impôt pour enfants.

Le premier ministre s'engage-t-il à rendre la Prestation universelle pour la garde d'enfants non imposable pour l'année 2015, et cela, même s'il entend mettre en place une nouvelle allocation dans le prochain budget?

[Traduction]

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous présenterons la nouvelle allocation canadienne aux enfants dans le cadre du budget de 2016. Selon nous, il s'agit de la manière tout indiquée de procéder, et nous ne traînerons pas, car nous voulons que les familles canadiennes puissent choisir plus facilement les options qui leur conviennent concernant la manière dont elles élèvent leurs enfants.

AFFAIRES COURANTES

• (1515)

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, je souhaite déposer un avis de motion de voies et moyens portant modification à la Loi de l'impôt sur le revenu. Conformément au paragraphe 83(2), je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

* * *

LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, le document « Mise à jour des projections économiques et budgétaires 2015 », qui a été publié le 20 novembre.

* * *

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) DE 2015-2016

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le gouverneur général transmet le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

* * *

LES COMPTES PUBLICS DU CANADA

L'hon. Scott Brison (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer aujourd'hui, dans les deux langues officielles, les Comptes publics du Canada pour 2015. Le vérificateur général du Canada a émis une opinion sans réserve à l'égard des états financiers du gouvernement du Canada.

Le gouvernement tient à exercer une saine gestion financière et à assurer la surveillance des deniers publics. Il continuera à renforcer le processus de production de rapports financiers pour le Parlement afin d'assurer la reddition de comptes et la transparence.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'hon. Ralph Goodale (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais commencer cette brève intervention en félicitant tout d'abord le député de Durham de sa nomination à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, de même que le député d'Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD, qui assume les mêmes responsabilités au sein du NPD. J'ai hâte de travailler avec eux, et je m'attends à ce que nos relations soient cordiales et constructives.

[Français]

Je suis heureux d'informer la Chambre que le gouvernement prend des mesures à la suite d'une importante décision de la Cour suprême du Canada concernant la Gendarmerie royale du Canada.

Affaires courantes

• (1520)

[Traduction]

Il y a près de 11 mois, en janvier 2015, dans le cadre de la décision *Association de la police montée de l'Ontario c. Canada (Procureur général)*, la Cour suprême a conclu que certains des textes législatifs et réglementaires fédéraux étaient inconstitutionnels parce qu'ils empêchaient la création d'une association d'employés de la GRC indépendante aux fins de relations de travail. C'est pourquoi, d'après la Cour suprême, ils entravent la « liberté d'association » garantie par l'alinéa 2*d*) de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Cour suprême a donné 12 mois au Canada — c'est-à-dire jusqu'au 16 janvier 2016 — pour examiner ses options et mettre en place un cadre des relations de travail conforme à la Charte.

Le gouvernement agit le plus rapidement possible pour donner suite aux demandes de la Cour suprême.

[Français]

Mon collègue le Président du Conseil du Trésor et moi-même annonçons aujourd'hui que le gouvernement déposera un projet de loi au début de la prochaine année, afin de créer un nouveau régime de relations de travail pour les membres et les réservistes de la GRC.

[Traduction]

Le projet de loi créera un nouveau régime où les membres et les réservistes de la GRC seraient libres de choisir s'ils souhaitent être représentés par un agent de négociation indépendant de la direction de la GRC, ce qui répond à des points clés de la décision rendue par la Cour suprême.

L'été dernier, les membres réguliers de la GRC ont été consultés au moyen d'un sondage et d'une série de séances de discussion ouverte sur les composantes possibles d'un nouveau régime de relations de travail. Les membres ont souligné l'importance de choisir eux-mêmes leur agent de négociation.

Le projet de loi traitera également d'autres questions, dont les suivantes: l'arbitrage exécutoire comme processus obligatoire de règlement des différends pour dénouer les impasses des négociations, sans droit de grève; l'exigence que l'agent de négociation de la GRC ait pour mandat principal la représentation des membres de la GRC; une unité de négociation nationale unique pour les membres et les réservistes de la GRC; l'exclusion des officiers brevetés de la représentation, et un processus d'exclusion de la représentation d'autres postes de direction. Par ailleurs, un mécanisme de recours pour les dossiers relevant du Code de conduite ou des régimes disciplinaires demeurerait inscrit dans la Loi sur la GRC.

Le projet de loi que nous avons l'intention de déposer permettrait aux membres de la GRC d'exercer leur droit protégé par la Charte de prendre part aux négociations collectives en offrant un cadre de relations de travail qui respecte la décision de la Cour suprême et qui tient compte du contexte de prestation de services de police des agents de la GRC.

[Français]

Il est important de noter que la négociation d'ententes collectives est un droit garanti par la Charte, exercé depuis longtemps par les autres agents de police au Canada. Le gouvernement va respecter ce droit, tout en reconnaissant le contexte particulier de la GRC comme force nationale de police.

[Traduction]

Comme il se doit, nous consultons également les provinces et les territoires qui ont des ententes sur les services de police de la GRC.

En conclusion, je remercie la Cour suprême d'avoir rendu sa décision et les membres de la GRC d'avoir exprimé leur point de vue. Il va sans dire que le gouvernement du Canada est impatient de faire progresser ce dossier le plus rapidement possible.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le ministre de ses bonnes paroles. C'est l'un des ministres les plus chevronnés à la Chambre. Je sais qu'il saura faire profiter son portefeuille, la sécurité publique, de son expérience et de son pouvoir de réflexion; pour ma part, je suis disposé à lui donner de judicieux conseils lorsqu'il en aura besoin.

Je profite de ma première intervention de la législature pour remercier les bonnes gens de Durham de m'avoir fait l'honneur de représenter ma ville au Parlement. Je suis également fier de notre GRC, la force de police du Canada. Je suis très fier du détachement de Bowmanville, en Ontario, et des hommes et femmes qui travaillent fort tous les jours dans notre grand pays, autant ceux en uniforme que les autres membres de l'organisation.

Mais les choses ne sont pas toutes roses, car je me dois d'affirmer avec regret que le ministre a échoué sa première épreuve. Comme la Chambre reprend seulement ses travaux le 25 janvier, nous n'allons pas pouvoir respecter le délai imposé par la Cour suprême du Canada dans sa décision. Comme dans l'affaire de l'euthanasie, si le gouvernement avait besoin de plus de temps, peut-être qu'il aurait dû, par prudence, demander à la Cour suprême du Canada de repousser son délai et soumettre le processus de négociation collective en question au lieu de se contenter de faire connaître une intention. L'énoncé de décision dit bien 12 mois, et la Cour s'attendait à ce que son délai soit respecté.

La décision dans l'arrêt *Association de la police montée de l'Ontario c. Canada* traitait de l'alinéa 2*d*) de la Charte et soulignait le droit à la négociation collective garanti par la Charte. Le tribunal a fait valoir que le gouvernement devait veiller à ce qu'un processus de négociation collective significatif soit en place et à ce qu'il comporte deux éléments: premièrement, l'employé doit avoir le choix et ensuite, le processus doit être suffisamment indépendant.

Comme l'a fait valoir le ministre, ces éléments ont été abondamment analysés au cours de la dernière année par les porte-parole de la sécurité publique, les membres de la GRC et les diverses associations qui ont présenté cette contestation judiciaire. On souhaitait étudier de près ce qui constitue le choix de l'employé: le droit de choisir son représentant et le droit d'avoir son mot à dire dans l'établissement des priorités de son association. L'indépendance, c'est la liberté de veiller ensuite à ce que le représentant de l'unité de négociation soit suffisamment à l'abri des influences de la direction — dans le cas présent, le ministère — pour permettre le déroulement approprié du processus de négociation collective.

Affaires courantes

J'espérais que le gouvernement présente ce nouveau processus à la Chambre aujourd'hui puisque la Cour suprême lui a accordé une grande marge de manoeuvre quant à sa décision. Au paragraphe 140 de sa décision, elle accorde en fait une grande latitude au Parlement pour établir un processus de négociation collective qui respecte l'esprit et l'intention de sa décision. Elle dit également que le gouvernement n'était pas obligé de choisir la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique ni aucun autre modèle de négociation spécifique. Le gouvernement était libre d'établir un processus qui correspondait à la nature unique d'un organisme de sécurité publique comme la GRC, pourvu que les deux critères du choix et de l'indépendance suffisante soient respectés.

Je souligne également qu'il n'était pas nécessaire que le processus soit contradictoire ni qu'il adhère au concept traditionnel énoncé dans les politiques de Wagner et autres. En fait, la Cour a souligné et proposé le modèle de négociation désigné à titre d'option possible pour le gouvernement. Elle a clairement dit qu'il fallait mettre en place un système qui montrerait que le gouvernement ne pouvait pas entraver sérieusement le droit au processus de négociation collective des membres de la GRC, établi à l'alinéa 2d) de la Charte.

Je remercie le ministre d'avoir parlé de la date butoir qui tombera lorsque la Chambre ne siègera pas. J'espère sincèrement qu'avant la reprise des travaux, le ministre aura demandé plus de temps à la Cour suprême pour éviter que nous ne respections pas sa décision pour une raison d'ordre technique, et qu'il a l'intention de présenter ce nouveau processus de négociation collective dans une loi à la Chambre au début de 2016.

• (1525)

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NDP): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le ministre de la Sécurité publique de m'avoir fait parvenir sa déclaration à l'avance, une pratique qui augure bien pour une coopération future dans le cadre de la présente législature. Je tiens également à féliciter le ministre pour sa réélection qui est, si je ne m'abuse, sa huitième à la Chambre, et de sa nomination en tant que ministre de la Sécurité publique.

Comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre à la 42^e législature, j'aimerais également profiter de l'occasion pour remercier les électeurs d'Esquimalt—Saanich—Sooke de m'avoir élu pour un deuxième mandat à la Chambre.

Les néo-démocrates attendent avec impatience cette loi promise, qui mettra en oeuvre la décision que la Cour suprême a rendue en janvier 2015 dans l'affaire *Association de la police montée de l'Ontario c. Canada*. Cette décision reconnaît que les membres de la GRC ont les mêmes droits à la négociation collective que tous les autres Canadiens et tous les autres services de police au pays.

Évidemment, il sera impossible de respecter l'échéancier du 16 janvier imposé par la Cour suprême du Canada puisque le dépôt de la mesure législative ira à l'an prochain. Cependant, compte tenu de l'attitude du précédent gouvernement en matière relations de travail dans la fonction publique, nous devrions être soulagés que le gouvernement ne l'ait pas fait en temps opportun. Je trouve un peu fort que les députés conservateurs dénoncent que le gouvernement ne sera pas en mesure de respecter l'échéancier alors qu'ils ont passé pratiquement un an à essayer de réinventer la roue en ce qui a trait à la négociation collective.

Néanmoins, même si nous nous réjouissons de l'annonce de cette mesure législative, deux préoccupations demeurent.

Premièrement, nous espérons que le nouveau gouvernement prendra le temps de pleinement consulter l'Association de la police

montée en ce qui concerne ses propositions très précises. Peu importe ce qui s'est passé sous l'ancien gouvernement, je crois qu'il faut tenir de nouvelles consultations sur tout ce que le gouvernement mettra de l'avant.

Deuxièmement, à l'instar de toute autre mesure législative, tout est dans les détails. Nous surveillerons étroitement la situation pour nous assurer que le nouveau gouvernement n'essaiera pas d'imposer de restrictions indues sur les droits à la négociation collective des membres de la GRC. Comme je l'ai dit plus tôt, tous les autres corps policiers provinciaux ont déjà des conventions collectives. Il serait donc désolant d'imposer aux membres de la GRC un régime qui leur accorde moins de droits que ceux dont jouissent déjà avec succès d'autres corps policiers.

La représentation forte et efficace des travailleurs qui caractérise les milieux syndiqués devrait aider la GRC à s'attaquer aux grands défis qu'elle doit relever, comme le harcèlement en milieu de travail et les ravages considérables causés chez nos premiers intervenants par le trouble de stress post-traumatique. Quand nous entendrons des représentants indépendants de la GRC, ils pourront s'exprimer sur les problèmes qui existent et les solutions dont nous avons besoin pour régler ces deux problèmes urgents.

Nous attendons avec impatience ce projet de loi, qui ne peut que contribuer à rendre la GRC plus efficace à nous protéger tous.

Je termine en souhaitant bonne chance aux nouvelles recrues qui ont commencé leur formation cet automne à l'École de la GRC à Regina, alors que nous étions tous occupés à autre chose. Parmi eux se trouve un ami de la famille, Nick Brame. Je salue l'ancien gardien de notre chien, qui nous a abandonnés pour rejoindre les rangs de la GRC.

Comme je l'ai dit, les néo-démocrates ont hâte de voir ce projet de loi, qui contribuera à de longues et fructueuses carrières à la fonction publique et profitera à ces nouvelles recrues de la GRC.

• (1530)

[Français]

M. Luc Thériault: Monsieur le Président, je demanderais le consentement unanime de la Chambre afin de permettre au député de Mirabel d'intervenir sur la déclaration ministérielle.

Le Président: L'honorable député a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Il n'y a pas de consentement unanime.

* * *

[Traduction]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la quatrième partie de la session ordinaire de 2015 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg, en France, du 28 septembre au 2 octobre 2015.

[Français]

LES COMITÉS PLÉNIERS

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT

Le Président: Je suis maintenant prêt à proposer à la Chambre un candidat pour le poste de vice-président de la Chambre et vice-président des comités pléniers.

Conformément à l'article 8 du Règlement, je propose Mme Carol Hughes au poste de vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente des comités pléniers.

La motion est réputée adoptée et appuyée. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

LA FISCALITÉ

L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je dépose une pétition rédigée sur papier et adressée au gouvernement du Canada au sujet du compte d'épargne libre d'impôt.

Les pétitionnaires mentionnent qu'environ la moitié des Canadiens sont actuellement titulaires d'un compte d'épargne libre d'impôt. C'est beaucoup quand on pense que ce programme n'a été lancé qu'en 2009. Parmi les titulaires de CELI qui ont profité de la limite actuelle de 10 000 \$, 60 % gagnent 60 000 \$ ou moins par année, ce qui montre que la limite actuelle ne sert pas qu'aux riches.

Les pétitionnaires demandent au ministre des Finances de maintenir la limite de contribution aux comptes d'épargne libre d'impôt à 10 000 \$ par année par souci d'équité pour tous les travailleurs canadiens.

J'en profite pour vous annoncer une nouvelle sur le plan technologique. Je suis ravi de parrainer aussi la pétition sur le compte d'épargne libre d'impôt sur le nouveau site de pétitions en ligne du Parlement du Canada. J'invite tous les Canadiens à visiter le site pour y lire et y signer les pétitions de leur choix. L'adresse est petitions.parl.gc.ca.

• (1535)

Le Président: Je remercie le député d'avoir porté à notre attention le nouveau processus de pétitions en ligne.

Le député de Dufferin—Caledon a la parole.

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une pétition signée par des résidents de ma circonscription qui s'inquiètent au sujet du plan libéral d'établissement des réfugiés. Le Canada peut s'enorgueillir d'avoir toujours été une société ouverte et accueillante pour les immigrants et les réfugiés du monde entier. Cependant, en dépit de l'ouverture et de la générosité des Canadiens, des citoyens de notre pays ont exprimé des préoccupations légitimes en matière de sécurité pour ce qui est de la réinstallation de réfugiés du conflit syrien.

Attendu que la promesse libérale d'établir un nombre arbitraire de réfugiés dans un délai arbitraire a été prise dans le contexte hautement politique d'une campagne électorale; attendu que des experts reconnus dans le domaine des procédures de réinstallation

L'Adresse

ont soulevé des préoccupations graves en matière de sécurité au sujet du plan libéral d'établissement des réfugiés; attendu qu'il incombe au gouvernement fédéral d'assumer sa fonction principale qui consiste à assurer la sécurité et le bien-être des Canadiens; les pétitionnaires demandent à tous les députés de tenir un débat clair et ouvert et de voter sur une motion contraignante ayant trait au plan libéral d'établissement des réfugiés, dans le cadre d'un débat d'urgence au Parlement.

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le Président: Je désire informer la Chambre qu'en raison de la déclaration ministérielle, la période réservée aux initiatives ministérielles sera prolongée de 14 minutes.

[Français]

M. Alupa Clarke (Beauport—Limoilou, PCC): Monsieur le Président, honorables députés du Parlement, Canadiens et Canadiennes, bonjour à tous.

Je compte partager le temps de parole qui m'est présentement alloué avec l'honorable députée de Yorkton—Melville, ma collègue que je salue et que je félicite pour son élection.

D'entrée de jeu, je tiens à féliciter l'ensemble des parlementaires de la Chambre pour leur victoire électorale ainsi que pour leur engagement fort important à la vitalité des institutions démocratiques qui composent notre système politique.

C'est avec un grand honneur et une immense fierté que je me lève ici pour la première fois, et ce, afin de m'adresser à l'ensemble des Canadiens, tout particulièrement aux Québécois qui résident dans Beauport—Limoilou. C'est à eux que je dois le privilège ô combien incommensurable d'être député de cette institution parlementaire si chère à mes yeux.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est également grâce à un certain nombre de personnes importantes dans ma vie. D'abord, il y a mes parents, sans qui tout cela n'aurait pu être possible. Ce sont eux qui, tout au long de ma jeune vie, m'ont guidé, éduqué, instruit et, plus que tout, aimé. Ensuite, il y a ma femme, Pascale, qui est à mes côtés depuis 11 ans déjà, et ce, en me soutenant dans mes diverses entreprises rocambolesques, notamment celles politiques. Enfin, ma fille, Victoria Clarke, me rappelle tous les jours l'essentiel de la vie sur Terre. Je remercie toutes ces personnes chères à mon cœur, incluant mon frère et ma sœur.

En dernière analyse, et non la moindre, j'aimerais remercier l'ensemble de nos aïeux qui ont su bâtir un pays où règnent les principes de la primauté du droit et de la liberté politique.

L'Adresse

Le Canada, dans son entièreté, fait partie de mon identité. En effet, je suis issu d'un mariage pancanadien, c'est-à-dire d'une mère canadienne-française de Beauport, au Québec, et d'un père canadien-anglais de Victoria, en Colombie-Britannique. La dualité canadienne, réalité indéniable de notre histoire commune et de notre vie politique antérieure et contemporaine, vit en moi vigoureusement et m'anime à tout instant.

Cette caractéristique personnelle m'enjoint à croire depuis mon plus jeune âge, avec humilité, dois-je préciser avec précaution, que mon investissement au sein de la communauté politique canadienne est de l'ordre du nécessaire.

C'est pourquoi, depuis mon adolescence, j'ai comme objectif singulier et principal de servir mon pays, et conséquemment, mes concitoyens. Ce désir ardent, renforcé par une volonté de fer, m'a poussé, dès l'âge de 18 ans, à m'impliquer activement au sein de la politique canadienne, et dès l'âge de 24 ans, à joindre les rangs des Forces armées canadiennes.

Par conséquent, dans les dernières années, j'ai à la fois milité au sein du Parti conservateur du Canada, servi au sein du 6^e Régiment d'artillerie de campagne, à Lévis, oeuvré au sein de ma communauté par l'entremise d'organismes caritatifs et, pour être à même de bien saisir la signification de ces multiples engagements, l'histoire du Canada et son système politique, j'ai complété une maîtrise en sciences politiques.

J'ai demandé et obtenu ma libération des Forces armées canadiennes le 11 novembre dernier, jour du Souvenir. À ce titre, dans ma famille paternelle, nous servons les Forces armées canadiennes de père en fils depuis les années 1890. Ainsi, mon arrière-grand-père, mon grand-père, mon père, mon frère et moi-même sommes des vétérans.

On comprendra alors pourquoi le privilège d'avoir été nommé porte-parole de l'opposition officielle en matière d'anciens combattants revêt dans mon cœur une symbolique tout à fait particulière qui se rattache à une filiation historique bien ancrée.

À cet égard, je tiens à remercier la leader de notre formation politique pour la confiance qu'elle porte en moi. Notre chef, ainsi que l'ensemble des anciens combattants de ce pays, peuvent compter sur le sérieux que caractérise mon investissement politique de tous les jours, ainsi que sur mon acharnement politique, lorsque nécessaire, qui me permettra de tenir le gouvernement élu responsable de ses actions relativement aux vétérans.

Par ailleurs, j'aimerais présenter à la Chambre mes priorités en tant que député de la circonscription de Beauport—Limoilou. À cet effet, mon équipe et moi voulons accomplir trois grands objectifs que nous appelons les « p » : poursuivre, promouvoir et participer.

Le premier objectif est celui de poursuivre la revitalisation économique du comté. Plus précisément, il s'agit de mettre l'accent sur le développement des axes centraux suivants : celui d'Estimauville, celui des Canardières et des Capucins, la 1^{re} avenue, la 3^e avenue, ainsi que la rue Seigneuriale.

Le deuxième objectif, quant à lui, est de promouvoir le flux d'investissements continus dans les infrastructures de proximité.

Enfin, le troisième objectif est de participer à l'épanouissement des nouveaux arrivants et des plus démunis en allant vers eux, en faisant du porte-à-porte durant l'ensemble du mandat, afin de répondre à leurs besoins, et surtout, afin de briser le sentiment d'exclusion sociale.

● (1540)

De plus, l'été dernier, le gouvernement conservateur précédent a annoncé son appui à un projet très important pour ma circonscription et pour l'ensemble de la grande région de Québec. Il s'agit du projet Beauport 2020, lequel consiste à presque doubler la superficie des quais du Port de Québec, avec raison puisque « le Port de Québec est un lieu de transbordement stratégique entre le cœur industriel et agricole de l'Amérique du Nord et le monde. Ouvert à la navigation à l'année, il est l'un des plus importants ports canadiens en termes de tonnage et de retombées économiques. » Par conséquent, j'ose espérer que le nouveau gouvernement va poursuivre dans la même voie en ce qui concerne ce projet qui revêt une importance cruciale tout en s'assurant bien sûr qu'il soit mené à terme en vertu des critères environnementaux les plus stricts qui soient.

Sur une autre note, je crois que rien n'illustre mieux l'idéal de servir son pays que de revêtir l'uniforme militaire pour affronter les dangers qui guettent toute société libre. Justement, nous avons des vétérans courageux qui l'ont fait pour le pays et pour notre liberté, au cours du XX^e siècle, dans divers endroits du monde et plus récemment en Afghanistan. Aujourd'hui, au Canada, nous comptons plus de 700 000 anciens combattants; si on y ajoute les membres de leur famille, cela représente des millions d'individus. Tous à leur manière ont servi et servent le Canada.

La chose la plus étonnante que j'ai constatée lors de mes rencontres avec les anciens combattants au cours des dernières années, c'est la passion indéfectible qui est la leur et qui les anime lorsqu'ils parlent du service rendu à leur pays, notamment afin d'assurer un meilleur avenir pour tous, y compris nous, députés à la Chambre?.

Or, dans le discours du Trône de la 42^e législature prononcé vendredi dernier, j'ai constaté avec stupéfaction qu'une seule phrase a été formulée à l'égard des anciens combattants. Néanmoins, par l'entremise d'autres moyens de communication, le gouvernement libéral a proposé des mesures qui entraîneront des déficits annuels importants les prochaines années, et ce, même si l'économie canadienne se porte bien, selon le contexte économique mondial.

En effet, le gouvernement propose de faire des déficits à répétition, d'endetter le Canada en période de prospérité économique, d'augmenter les impôts et, ce faisant, de défavoriser la consommation, ainsi que la croissance économique. Cela aura inévitablement pour effet de ralentir la création d'emplois de façon importante.

Dans ce sillage, le gouvernement propose de créer de nouvelles mesures et d'en bonifier plusieurs en ce qui a trait aux anciens combattants, ce qui est très bien. Cela étant dit, là où notre formation politique et la leur font bande à part, c'est que nous, les conservateurs, voulons financer ces mesures avec de l'argent comptant provenant d'une économie saine et non provenant de futurs déficits annuels.

Où est la vitalité à long terme de ces mesures? Comment ces mesures peuvent-elles être permanentes, si elles sont financées avec une dette nationale? Comment le gouvernement peut-il assurer un avenir à long terme pour ces nouvelles mesures gouvernementales, alors que cette avenue elle-même est financée par des déficits? Est-ce en augmentant les taxes et les impôts aux citoyens et aux entreprises?

L'Adresse

Mes amis, sachons que c'est un mirage libéral de penser que toutes les nouvelles mesures proposées seront mises de l'avant; du moins elles ne le seront jamais de manière permanente. Sachons que les premiers qui ne croiront pas ce que les libéraux proposent, ce que j'appelle dorénavant le mirage libéral, ce sont les anciens combattants.

Nous, à contrario, nous étions et nous sommes encore pour des mesures viables à long terme pour les anciens combattants, des mesures qui ne reposent point sur des déficits à répétition. À ce titre, sous le précédent gouvernement conservateur, nous avons mis l'accent sur la viabilité à long terme des services essentiels aux anciens combattants. C'est pourquoi nous avons, entre autres, réduit de manière draconienne la paperasserie bureaucratique du ministère, et ce, dans le but de rendre ce dernier plus productif. Cela a permis du même coup d'effectuer une réduction nécessaire des dépenses et, surtout, une amélioration souhaitable en ce qui a trait aux services offerts aux anciens combattants.

Nous avons toujours eu comme premier fondement celui d'assurer une viabilité à long terme des mesures et des programmes relatifs aux anciens combattants tout en ayant une économie forte basée sur des budgets équilibrés et, bien entendu, sur une réduction constante des taxes et des impôts.

Cependant, en ce temps des Fêtes qui débute, nous serons tous appelés bientôt à nous rassembler en famille pour célébrer mais aussi assurément pour nous remémorer les nombreux sacrifices qu'ont fait et que font toujours aujourd'hui nos anciens combattants. C'est d'ailleurs grâce à eux que je me trouve ici aujourd'hui.

En conclusion, je tiens à préciser qu'il ne fait nul doute, dans mon esprit, que tout un chacun ici présent n'espère que le mieux pour les anciens combattants. À cet égard, on trouvera toujours en ma personne un allié pour travailler au bien-être de ceux-ci.

● (1545)

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont promis d'augmenter de 80 millions de dollars par année les allocations d'études destinées aux anciens combattants. Mon collègue a-t-il des réserves quant à la viabilité de cette promesse?

[Français]

M. Alupa Clarke: Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue de sa question et la féliciter, une fois de plus, pour son élection.

Tout comme ma collègue de Yorkton—Melville, je suis à l'aise avec les nouvelles mesures mises en avant. Cependant, ce qui nous préoccupe, c'est que nous croyons qu'elles ne pourront demeurer permanentes et rester à l'ordre du jour, et ce, à cause des déficits annoncés par le nouveau gouvernement. C'est justement cela qui est dangereux pour les anciens combattants. Ils ont besoin de mesures à long terme, et non pas de mesures électorales.

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à féliciter le député pour son élection à la Chambre des communes.

J'aimerais revenir sur un des sujets dont on a le plus discuté pendant la campagne électorale. J'en ai parlé plus tôt à un autre député. Il s'agit de la question liée à Postes Canada. C'est sous la gouverne des conservateurs qu'a été prise la décision de mettre fin à la livraison du courrier à domicile. Cette décision touche tous les Canadiens. D'ailleurs cette décision a déjà eu des répercussions dans plusieurs communautés partout au Canada.

Sherbrooke aurait bientôt été touchée par cette décision. Mon collègue pense-t-il que la livraison du courrier à domicile est importante dans sa communauté? Est-il en faveur de la réduction des services chez Postes Canada? Applaudira-t-il le nouveau gouvernement si ce dernier tient parole et ne met pas un terme à la livraison du courrier à domicile et décide plutôt de rétablir la livraison à domicile?

● (1550)

M. Alupa Clarke: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question, et je le félicite également de sa réélection.

Je vais réitérer ce que nous avons dit tout au long de la campagne. Postes Canada est une corporation publique qui prend ses propres décisions opérationnelles. Le gouvernement conservateur précédent avait déjà émis des préoccupations par rapport à des décisions relatives aux boîtes postales dans les circonscriptions. Je dirai donc à mon collègue que c'est au gouvernement libéral actuel de discuter avec la corporation, afin de voir quelles sont les priorités et comment il peut renverser cette décision.

[Traduction]

L'hon. K. Kellie Leitch (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, je veux féliciter notre nouveau député de Beauport—Limoilou et lui dire merci pour les services hors du commun qu'il a rendus à la patrie lorsqu'il était membre des Forces armées canadiennes.

Je profite de l'occasion pour lui demander, à la lumière du discours du Trône, ce qu'il pense de l'orientation que nous devrions prendre en tant que nation en ce qui concerne les anciens combattants. Dans ma circonscription, Simcoe—Grey, il y a littéralement des milliers de retraités des Forces armées canadiennes, de la base de Borden ou d'ailleurs. À l'instar du député de Beauport—Limoilou, ils ont rendu des services formidables à notre pays.

Quelle orientation croit-il que notre parti devrait prendre à l'égard des anciens combattants, maintenant que nous sommes dans l'opposition?

[Français]

M. Alupa Clarke: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, et je la félicite pour son élection.

Comme je l'ai dit, nous croyons que l'ensemble des mesures est louable, en principe. Je rencontre des vétérans, qu'ils soient dans ma famille ou qu'ils soient des collègues de l'armée; tous voudraient un paradigme dans lequel prévalent des mesures indéfinies. Ce qui est très important pour l'opposition, pour le Parti conservateur et pour les anciens combattants, c'est d'avoir des mesures viables à long terme sur lesquelles ils peuvent compter dès maintenant et tout au long de leur vie, et non pas des mesures électorales.

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis ravie d'être ici aujourd'hui à titre de représentante des électeurs de Yorkton—Melville pour la 42^e législature du Parlement du Canada. Je suis à la fois honorée et reconnaissante de la confiance que les électeurs m'ont accordée.

Je suis reconnaissante à tous ceux qui ont généreusement consacré leur temps, leur talent et leurs précieuses ressources au soutien de ma candidature lors de l'investiture ouverte et lors de la campagne électorale.

L'Adresse

Je remercie également Élections Canada qui a relevé de façon remarquable le défi que présentaient les nouvelles limites électorales, les nouveaux bureaux de scrutin, les nouvelles règles et l'extraordinaire participation électorale lors du vote par anticipation la fin de semaine de l'Action de grâces et le jour des élections, le 19 octobre.

Je suis reconnaissante du fait que la foi chrétienne guide mes choix de vie et la façon dont je sers mes compatriotes tout en m'en remettant très largement à la volonté et à l'amour de Dieu ainsi qu'à sa patience inépuisable envers moi.

Mon époux, mes parents, mes enfants et mes petits-enfants sont déterminés à faire en sorte que je ne me retranche pas dans la bulle d'Ottawa.

M. Gary Breitreutz, qui m'a précédée à titre de député de Yorkton—Melville, a servi sa circonscription et son pays de façon désintéressée pendant 22 ans. Il a répondu haut et fort à la demande de Canadiens d'un océan à l'autre qui réclamaient un véritable changement et il s'est employé de façon infatigable à mettre fin au registre des armes d'épaule qui ne protégeait pas les Canadiens et qui pénalisait de nombreux citoyens respectueux de la loi. Son intégrité et son engagement envers Dieu, sa famille et son pays sont un exemple que je souhaite suivre. Comme je le répète souvent à ceux qui me le demandent, si je ne peux le remplacer, je peux certainement emprunter la même voie que lui.

Pendant que je parcourais les 43 272 kilomètres carrés de ma circonscription, que je tenais des séances d'accueil, que je faisais du porte-à-porte et que je rencontrais des gens dans les rues principales de 24 localités distinctes, je suis tombée en amour avec le ciel vaste et artistique, les champs onduoyants, les vallées, les lacs, les rivières, les terres à bois, la faune et la flore, l'air frais, ainsi qu'avec les gens chaleureux et accueillants.

Comme le reste de la Saskatchewan, la circonscription de Yorkton—Melville est la pierre angulaire d'une forte croissance économique au Canada. On y trouve des producteurs agricoles et agroalimentaires de calibre mondial, mais le discours du Trône n'en fait même pas mention. Il semble que, déjà, le gouvernement ne reconnaisse pas la valeur de nos agriculteurs. Il a mis le partenariat transpacifique en veilleuse alors que celui-ci est essentiel à l'ouverture d'importants marchés et qu'il permettrait à nos producteurs de soutenir la concurrence dans un marché mondial en pleine expansion.

Les industries de la potasse, du bois d'oeuvre et des ressources naturelles, les petites et moyennes entreprises, les innovateurs et les fabricants de la circonscription de Yorkton—Melville savent tous que la taxe sur le carbone et les charges sociales des libéraux nuiraient à la productivité des gens et des industries mêmes qui génèrent la véritable croissance et la vraie prospérité.

La seule promesse dont nous pouvons être certains est l'augmentation considérable de la dette fédérale, et même là, le gouvernement libéral est incapable d'en établir le montant ou la limite.

Le gouvernement dit qu'il éliminera la situation déficitaire du Canada et qu'il équilibrera le budget en 2019. La seule chose que le déficit fédéral annoncé peut nous garantir, c'est une hausse d'impôt pour les familles et une dette encore plus lourde pour nos jeunes et les générations futures.

Ma circonscription, Yorkton—Melville, est parmi celles qui comptent le plus d'ainés, des gens formidables qui ont consacré leur vie à leur communauté et à leur famille et qui ont joué un rôle important pour faire du Canada ce pays vigoureux et dynamique que le monde entier reconnaît. Mais il semble que le discours du Trône les tient eux aussi pour acquis. Comme l'histoire a tendance à se

répéter, la dette inutile des libéraux se traduira encore une fois par une augmentation du coût de ces filets de sécurité sociale essentiels que seule une économie saine et stable est en mesure de permettre.

La députée de Sturgeon River—Parkland, chef de l'opposition officielle, m'a confié le poste de porte-parole adjointe pour les anciens combattants, et je suis heureuse d'avoir déjà commencé à travailler avec le porte-parole du cabinet fantôme en la matière, le député de Beauport—Limoilou.

Ma première tâche — un privilège en fait — a été de déposer une couronne dans la ville où j'habite, Esterhazy, en Saskatchewan, le jour du Souvenir, et cela ne pouvait mieux tomber. Ce soir-là, j'ai aussi participé à un banquet donné à la Légion de Yorkton pour honorer les anciens combattants et leur relayer les salutations du gouvernement du Canada. À ce moment-là, avant que l'on me confie ce mandat, je leur ai fait part de l'immense gratitude que je ressens à leur égard. Je leur ai dit qu'ils étaient dans mes prières, dans mon coeur et qu'ils avaient toute mon attention.

Je suis contente de voir que le gouvernement soutiendra davantage les anciens combattants ainsi que leur famille. Par contre, la seule phrase du discours du Trône qui porte sur le sujet ne permet pas de dire laquelle des 15 promesses faites par les libéraux aux anciens combattants fera l'objet d'un projet de loi à la Chambre ou constituera, en fait, une priorité du gouvernement.

J'admets qu'il y a encore beaucoup de choses à améliorer dans la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Le ministre n'est pas sans savoir que, sous le dernier gouvernement libéral minoritaire, en 2005, la ministre des Anciens Combattants de l'époque était sur le point de présenter une nouvelle charte des anciens combattants lorsqu'on a appris que son gouvernement allait être renversé. Cette charte visait à mieux répondre aux besoins de la prochaine génération d'anciens combattants. Pour que le travail accompli ne soit pas perdu, la ministre et les chefs des deux côtés de la Chambre se sont rencontrés et ont convenu que la nouvelle charte était trop importante pour être mise au rancart et qu'il fallait l'adopter pour l'avenir des services offerts aux anciens combattants.

● (1555)

Tous les partis ont collaboré, et au terme de la première, de la deuxième et de la troisième lecture, le projet de loi a été unanimement adopté à la Chambre en seulement sept minutes. Le Sénat a ensuite convoqué les intervenants et, après une séance de 12 heures, le projet de loi a été adopté le soir même. Le lendemain, il a reçu la sanction royale. Il s'agit d'un événement historique dont nous pouvons tous être très fiers. Peu de temps après, le gouvernement a été renversé et le nouveau gouvernement conservateur a entrepris la difficile tâche de donner une nouvelle orientation à Anciens Combattants Canada.

L'Adresse

Bien des initiatives ont été lancées pour mettre en oeuvre la Nouvelle Charte des anciens combattants et le programme de transformation, et des fonds considérables ont été affectés à la réalisation de ce projet. Ce programme, le plan stratégique du ministère, avait pour but de prévoir les changements causés par le déclin du nombre d'anciens combattants d'autrefois et de mettre davantage l'accent sur les anciens combattants de la jeune génération, celle qui est issue des conflits modernes. Il visait notamment à améliorer les services de santé mentale offerts aux anciens combattants grâce à la création d'un réseau d'au moins 25 cliniques de santé mentale de première ligne, un peu partout au Canada, et de 31 centres intégrés de soutien au personnel. Le principal défi fut de trouver suffisamment de professionnels de la santé pour répondre aux besoins.

Je félicite le gouvernement libéral actuel de vouloir continuer à mettre pleinement en oeuvre ces recommandations sur les services de santé mentale pour les anciens combattants.

De plus, sous le gouvernement conservateur précédent, le ministre a fait en sorte que le ministère des Anciens Combattants entre en relation et en consultation avec les militaires blessés pendant qu'ils étaient encore sous la responsabilité de la Défense nationale, ce qui a favorisé un chevauchement des services permettant de mieux répondre aux besoins de nos militaires blessés, pendant qu'ils attendaient, dans l'incertitude, de savoir s'ils continueraient de servir ou s'ils seraient libérés. J'espère que le gouvernement actuel cultivera encore plus cet esprit de coopération en renforçant les relations entre la Défense nationale et ACC.

Au cours de la dernière année, les anciens combattants de ma circonscription ont toutefois exprimé à maintes reprises les mêmes préoccupations. Il semble maintenant que ces préoccupations concernant les besoins de nos forces armées soient sur le point de se concrétiser sous le nouveau gouvernement.

Les anciens combattants de ma circonscription se rappellent la perte de soutien de nos forces spéciales, le mauvais équipement des troupes de combat envoyées en Afghanistan en tenue de camouflage verte plutôt qu'en tenue propice aux opérations dans le désert, à la suite des compressions massives du gouvernement libéral précédent au ministère de la Défense nationale.

Les anciens combattants de Yorkton—Melville surveilleront la situation de près pour voir si les libéraux tiendront leurs promesses. La question que je voudrais poser en leur nom est la suivante. Combien ces promesses coûteront-elles aux Canadiens et les libéraux veilleront-ils à ne pas les réaliser aux dépens de nos forces armées?

S'il y a une chose dont je suis certaine, c'est que les anciens combattants canadiens se soucient grandement de nos futurs anciens combattants, les hommes et les femmes qui servent actuellement notre pays. Les droits et libertés, les privilèges et responsabilités des Canadiens sont les fruits du prix qu'ont payé ceux qui ont accepté d'affronter la mort, les traumatismes dévastateurs et les tragédies.

Les anciens combattants servent notre pays et ils méritent la reconnaissance, le respect et la compréhension. Ces personnes et leurs familles méritent qu'on s'occupe d'eux.

• (1600)

L'hon. Judy Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais commencer par féliciter la nouvelle députée. Je me réjouis à l'idée de travailler avec elle au cours des quatre prochaines années, de même qu'avec d'autres députés.

Dans le dossier des anciens combattants, je tiens à rassurer la députée. Je suis convaincue que tous les députés, quelle que soit leur appartenance politique, sont tout à fait conscients de notre dette envers les hommes et les femmes qui portent l'uniforme de notre pays et qui méritent toute notre gratitude.

Je suis très heureuse d'entendre la députée exprimer ses sentiments, ses désirs et sa détermination. Elle tient à ce que nous améliorions concrètement le sort des hommes et des femmes qui revêtent l'uniforme pour nous défendre.

La députée aura-t-elle la confiance voulue pour accorder son appui au gouvernement lorsqu'elle en aura l'occasion, notamment pour le vote sur le budget?

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, je voudrais, moi aussi, féliciter la députée.

C'est un dossier qui est très important pour notre pays, surtout compte tenu de la conjoncture mondiale. Il est primordial de prendre bien soin des personnes qui s'investissent beaucoup dans notre sécurité.

J'ai hâte de voir ce que le budget nous proposera et je l'examinerai avec mes collègues. J'espère vivement que nous pourrions collaborer dans ce dossier.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue pour son élection à la Chambre.

J'ai une question concernant un sujet qu'elle a effleuré au début de son discours, c'est-à-dire la protection de nos agriculteurs partout au Canada, particulièrement ceux de ma région de l'Estrie. Les agriculteurs sont très inquiets concernant le Partenariat transpacifique qui a été négocié par son gouvernement et qui a appliqué pour la première fois le système de gestion de l'offre. Le jour même où a été annoncée la fin des négociations ou qu'en fait une entente a été conclue, on a annoncé en même temps une compensation pour les agriculteurs.

Ma collègue pense-t-elle réellement qu'une entente qui a été négociée et qui se termine en annonçant que l'accord a été conclu et que, finalement, des compensations seront accordées aux agriculteurs, est une bonne entente pour l'ensemble de l'économie canadienne, alors qu'on prévoit des pertes dans un secteur de notre économie et qu'on doit, le jour même, annoncer qu'il y aura des compensations?

Est-ce un bon accord pour le Canada?

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et je le félicite également.

Le libre-échange revêt beaucoup d'importance dans ma circonscription aussi, notamment pour les gens du secteur agricole. Notre pays est très vaste et est constitué de régions également vastes qui ont chacune leurs besoins, ce qui n'est pas sans poser des difficultés. La responsabilité du gouvernement fédéral est d'agir dans l'intérêt général des Canadiens. Malheureusement, il arrive parfois que les résultats d'une politique soient bons dans une région, mais qu'ils le soient moins dans une autre. Je suis heureuse de voir qu'un système de compensation a été établi tout de suite, afin que ceux qui vivront une transition difficile bénéficient de l'aide dont ils ont besoin. Grâce à cette aide, ils seront capables de faire les ajustements susceptibles de les ramener sur le chemin de la prospérité.

L'Adresse

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord féliciter la nouvelle députée de son élection. J'ai d'ailleurs siégé avec son prédécesseur à divers comités. Il a fait de l'excellent travail, et je suis sûr que la députée saura s'acquitter de son mandat avec autant d'éloquence et de sincérité, voire plus encore. J'ai trouvé son discours excellent.

Elle a abordé diverses questions. L'ancien gouvernement libéral a mis en place la Nouvelle Charte des anciens combattants. Il n'y a pas eu beaucoup de discussions. Au contraire, comme la députée l'a souligné dans son discours, le projet de loi a été adopté assez rapidement à toutes les étapes de l'étude à la Chambre. Ce qui me préoccupe, c'est que, dans le discours du Trône, nous avons entendu parler d'une réduction de la taille des forces armées, sauf que le gouvernement a fourni très peu d'explications à ce sujet.

Encore une fois, ce qui me préoccupe, c'est que, d'une part, un ancien gouvernement libéral a mis en oeuvre un système pour les anciens combattants sans mettre en place des mécanismes appropriés pour la surveillance parlementaire ou l'examen en comité et, d'autre part, il semble que le nouveau gouvernement libéral ne fait pas preuve de la transparence dont il se targue. J'aimerais demander à la députée si elle est également préoccupée par l'absence de processus, avec les conséquences que cela pourrait avoir.

• (1605)

Mme Cathay Wagantall: Oui, monsieur le Président, je suis préoccupée. C'est ce qui ressort de ce que j'avais à dire à ce sujet. Nous voulons tous que les anciens combattants et leur famille respective soient pris en charge. Or, jusqu'à présent, le parcours a été semé d'embûches, car il s'agit d'un énorme dossier comportant une multitude de responsabilités qui exigent une organisation systématique afin que les anciens combattants soient servis de la meilleure façon possible. Il existe une foule de formalités administratives qui sont une véritable source de frustration pour bon nombre d'anciens combattants.

J'ai hâte de mettre le gouvernement à l'épreuve et de l'encourager à faire en sorte que toutes ses propositions répondent aux besoins des anciens combattants non pas de façon ponctuelle, mais à long terme.

L'hon. Judy Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter vous aussi. Je suis ravie de vous revoir, de même que tous mes collègues. Nous apprenons à nous connaître, peu importe le parti que nous représentons, et nous aimerions tous que tous les députés puissent revenir à la Chambre, mais ce n'est pas le cas. Les députés qui ont eu la chance de revenir ici en sont enchantés. Nous avons vraiment hâte de prendre les mesures qui s'imposent pour retrouver le Canada que nous aimons, c'est-à-dire un pays qui se soucie vraiment de ses citoyens et leur accorde la priorité en les consultant, eux et les provinces. C'est un honneur pour moi aujourd'hui de présenter, au nom des habitants de Humber River—Black Creek, mon point de vue sur le discours du Trône. Je partagerai mon temps de parole avec le député d'Egmont, un autre nouveau député.

Cependant, j'aimerais d'abord faire quelques remarques, monsieur le Président. J'espère donc que vous me permettrez de m'éloigner un peu du sujet à l'étude.

Premièrement, je veux profiter de l'occasion pour vous féliciter à nouveau de votre nomination en tant que Président, ainsi que pour féliciter la vice-présidente adjointe de la Chambre de sa nomination. Nous avons fait là d'excellents choix, ce qui montre la sagesse de la Chambre. Je félicite les 338 députés qui travailleront à bâtir un Canada meilleur. Je suis convaincue que vous superviserez nos discussions ici avec équité, diligence et une stricte impartialité,

comme je vous ai vu le faire par le passé. Cela ne pourra que contribuer à l'efficacité de notre travail.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance aux habitants et aux collectivités de Humber River—Black Creek pour leur appui au cours des 16 dernières années. Je suis touchée par la confiance qu'ils me portent, et je m'engage de nouveau à faire en sorte que leur voix soit entendue clairement lorsque nous élaborerons des programmes et des services pour aider tous les habitants de ma circonscription. Dans les secteurs de Jane et Finch, de Sentinel, de Cabana, de Plunkett et partout ailleurs, mes concitoyens savent que leur voix sera entendue d'un bout à l'autre de la circonscription.

Humber River—Black Creek regroupe des gens issus de cultures et de groupes linguistiques diversifiés et ayant des antécédents historiques différents et des structures familiales variées, mais il s'agit peut-être de l'endroit le plus chaleureux et le plus authentique que je connaisse. Lorsque je me régale des produits de la boulangerie West Finch, que je bois un verre de vin à la boutique Vin Bon, que je visite le centre Elspeth Heyworth ou le centre de ressources pour les familles Delta, ou que je rencontre des amis au centre commercial Jane Finch ou à la Jamaican Canadian Association, je constate que ma circonscription est florissante et que, avec un soutien adéquat, elle demeurera un endroit où il fait bon vivre, travailler et jouer.

En terminant, je dois remercier ma famille. L'ancien premier ministre John Turner a déjà dit que la vie est faite de deux grandes colonnes: la première correspond au service à Dieu et la deuxième, au service public. Je suis tout à fait d'accord avec M. Turner, mais le service public est une vocation très difficile pour les familles, notamment les jeunes familles. Je le sais parce que je suis représentante élue depuis près de 30 ans. J'ai toutefois la chance d'avoir le soutien d'une merveilleuse famille qui m'a épaulée tout au long de ma vie publique, pendant les bons et les mauvais moments. Ma famille a toujours été là: Deanna et Lou, Cathy et Graz, Sam et Claudia, mes merveilleux petits-enfants et surtout, cela va de soi, mon mari Sam, qui est toujours là après 30 années. Tous nos nouveaux députés se rendront compte de l'importance de leur conjoint et de ce que nous leur demandons lorsque nous les laissons à la maison tous les lundis pour venir ici alors qu'ils assument toutes les autres responsabilités liées à la vie de famille.

Mais revenons au sujet qui nous intéresse. La semaine dernière, le gouvernement a présenté un discours du Trône qui s'adressait entièrement à la classe moyenne, à des gens comme ceux qui vivent dans ma circonscription. Le gouvernement a renouvelé l'engagement qu'il a pris de baisser les taxes et les droits que doivent payer les aînés à faible revenu, les étudiants, les familles et les travailleurs de tout le pays. Il est par ailleurs résolu à utiliser tous les mécanismes qui sont à sa disposition pour créer des emplois, améliorer les services et rétablir la gloire du Canada, pour l'ensemble de ses citoyens et de ses résidents, et pas seulement pour ceux qui peuvent se permettre ces dépenses.

Depuis trop longtemps, la sécurité de la retraite, des frais de scolarité abordables, le renouvellement et l'agrandissement des infrastructures, et la création d'emplois de qualité ont été relégués au second plan. Le discours du Trône montre qu'un vrai changement va se produire.

L'Adresse

•(1610)

La classe moyenne est plus qu'un poste budgétaire. Le premier ministre et toute l'équipe libérale estiment qu'il est temps, pour M. et Mme tout le monde de jouir des mêmes avantages qui sont l'apanage des membres des grands conseils d'administration depuis nombre d'années. Cela ne veut pas dire que les entreprises canadiennes ne méritent pas de réussir, mais simplement qu'elles ne devraient pas accaparer l'ensemble des richesses. Il est temps que chacun ait sa part de la prospérité et c'est justement le propos du discours du Trône.

J'applaudis tout particulièrement les priorités du gouvernement, à savoir la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain, la diversité comme force nationale, ainsi que la sécurité et des chances égales pour tous. Voilà des objectifs que nous devrions tous appuyer, non pas parce que ce sont des engagements libéraux, mais parce qu'ils renforceront toutes les collectivités de toutes les circonscriptions, et tous les citoyens du pays.

Les Canadiens ont élu un gouvernement qui les rassemble plutôt que de les dresser les uns contre les autres. Le Canada est fort grâce à ses différences et non pas en dépit d'elles. Voilà le thème central du discours du Trône qui élabore un plan dans ce but.

Avant tout, le gouvernement aura comme priorité immédiate d'offrir une réduction d'impôt pour la classe moyenne. Non seulement c'est ce qu'il convient de faire, mais c'est aussi intelligent au plan économique.

Le gouvernement s'est aussi engagé à aider directement ceux dont les besoins sont les plus criants. C'est précisément ce que fera la nouvelle Allocation canadienne aux enfants.

Et ce n'est pas tout. Nous reconnaissons que l'investissement public est essentiel pour stimuler et soutenir la croissance économique, créer des emplois et, une fois de plus, favoriser la prospérité économique pour tous.

Les nouveaux investissements dans le transport en commun, l'infrastructure verte, l'infrastructure sociale, la consolidation des régimes de retraite et le renforcement du régime d'assurance-emploi donneront lieu à de véritables changements pour tous ceux qui m'ont élu pour les représenter. Toutes ces mesures s'inscriront dans un cadre visant à éliminer la négativité qui nous divise depuis trop longtemps.

La confiance des Canadiens dans les institutions publiques, y compris le Parlement, a été minée, et c'est une chose qui doit changer. En travaillant dans un contexte beaucoup plus ouvert et transparent, nous pourrions rétablir la confiance et progresser ensemble.

En tant que nation, nous avons toujours excellé quand nous avons visé le sommet. Si nous regardons en arrière, nous constatons que nous avons toujours excellé lorsque nous avons uni nos forces pour atteindre un but commun, et j'espère que c'est ce que nous ferons tous à compter d'aujourd'hui.

Je me réjouis d'appuyer le discours du Trône, qui n'est pas seulement un document; il s'agit aussi d'un plan qui nous permettra de réaliser un vrai changement. C'est un plaisir pour moi d'appuyer ce projet d'avenir, qui est très important pour les aînés à faible revenu, les étudiants, les familles et les travailleurs de ma circonscription et de toutes les autres circonscriptions du Canada. Depuis des années, la classe moyenne n'a pas eu d'augmentation décente, et il est grand temps que les familles de travailleurs et les personnes sans emploi bénéficient d'un répit. Le moment est venu d'offrir une retraite plus dorée à l'âge d'or, et il faut que les leaders de

demain puissent avoir les moyens de se payer la formation dont ils ont besoin et qu'ils méritent d'obtenir.

Le 15^e premier ministre a déjà dit que le Canada sera un pays fort lorsque les Canadiens estimeront que l'ensemble du Canada leur appartient. Aujourd'hui, nous faisons un pas de géant vers ce type de société juste, et je suis extrêmement fière d'y contribuer.

•(1615)

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, je connais la députée de Humber River—Black Creek depuis mon arrivée à la Chambre, il y a 10 ans. Nous avons tous les deux passé plusieurs années dans d'autres administrations, par exemple en politique municipale, avant de devenir députés. Je la remercie d'oeuvrer au service des citoyens.

D'après la députée, le discours du Trône portait exclusivement sur la classe moyenne — que j'appelle souvent le groupe à revenu moyen — un groupe qui est actuellement plus riche qu'il ne l'a jamais été. L'agriculture compte parmi les principales industries au pays. Je crois que la circonscription de la députée n'est pas vraiment une région agricole. Je m'étonne toutefois que le premier ministre ait affirmé — je me tourne ici vers le député de Malpeque, assis à côté de ma collègue — que toutes les petites entreprises, toutes les entreprises agricoles, sauf de rares petites entreprises familiales qu'on pourrait compter sur une main, sont en fait une activité que choisissent les gens riches pour éviter d'avoir à payer des impôts.

Le député pourrait-il nous expliquer pourquoi le premier ministre brosse un tableau aussi négatif de l'agriculture?

L'hon. Judy Sgro: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, que je suis ravie de revoir et avec lequel j'ai travaillé étroitement pendant de nombreuses années.

Je tiens à lui affirmer directement que la communauté agricole constitue un élément très important de notre pays, et il est essentiel qu'elle obtienne les investissements et le soutien dont elle a besoin au fur et à mesure que nous allons de l'avant. Qu'il s'agisse de petits agriculteurs partout au Canada ou de très grandes entreprises agricoles, nous reconnaissons tous que la communauté agricole est extrêmement importante pour le Canada. Nous devons veiller à ce qu'elle obtienne le soutien et les investissements dont elle a besoin pour continuer de croître.

Justement, mon chef de cabinet vient d'une collectivité rurale et essaie constamment de m'envoyer au comité de l'agriculture afin que je comprenne, en tant que députée provenant d'une région urbaine, l'importance et la valeur du secteur agricole. Je suis convaincue que tous ici sont conscients de cette importance et de cette valeur, y compris notre premier ministre.

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, je suis au courant des efforts de longue date de la députée sur des questions liées aux femmes et aux inégalités. J'aimerais lui poser une question, étant donné la réponse plutôt vague que nous avons obtenue de la part du premier ministre au sujet des délais et des engagements clairs relativement à l'enquête sur les femmes autochtones assassinées ou disparues.

L'Adresse

Les députés du NPD sont d'avis qu'il faut un plan concret relativement à l'enquête. En effet, nous avons entendu des déclarations très positives à cet égard. Toutefois, la députée ne conviendrait-elle pas que, lorsqu'il est question d'un dossier aussi sérieux que celui de la violence faite aux femmes autochtones, des délais et des engagements clairs doivent être communiqués aux familles, aux collectivités et, de façon plus générale, aux Canadiens, de sorte que nous puissions aller de l'avant et respecter la promesse de réconciliation dans laquelle le gouvernement dit croire si ardemment?

L'hon. Judy Sgro: Monsieur le Président, la députée et moi avons travaillé ensemble sur de nombreux dossiers, dont celui de la condition féminine. Je suis ravie de la revoir, et je la félicite.

Cela dit, nous voici à la Chambre des communes, au troisième jour de séance de la session, et nous parlons déjà de cet enjeu. Nous en avons parlé durant les 10 dernières années, réclamant sans cesse du gouvernement qu'il fasse quelque chose. Nous avons organisé des rassemblements, mais rien n'a jamais pu faire bouger le gouvernement. Le gouvernement dirigé par le premier ministre Trudeau a pris des engagements clairs. La ministre et nous sommes en train de faire le travail préparatoire qui doit être fait.

Nous en sommes au troisième jour de séance. La ministre a déjà abattu beaucoup de besogne dans ce dossier, et elle est impatiente de le mener à bien. Je sais que nous pourrons compter sur l'appui infatigable de ma collègue d'en face pour faire avancer ce dossier, afin que nous puissions enfin tourner la page sur un chapitre terrible de notre histoire.

• (1620)

Le vice-président: Avant de donner la parole au prochain député et de poursuivre le débat, j'aimerais rappeler certaines choses aux députés. Premièrement, ils doivent éviter de nommer les députés par leur nom lorsqu'ils s'adressent à la Chambre et toujours parler de leurs collègues à la troisième personne, en disant par exemple que « le député va faire ceci » ou que « la députée aimerait faire cela ». C'est un moyen de toujours dépersonnaliser les interventions.

Deuxièmement, si les députés pouvaient parfois regarder vers le fauteuil quand ils parlent, cela nous aiderait à signaler, par exemple, que leur temps de parole est presque écoulé. Je ne parle pas tant des périodes de questions et d'observations que celles réservées aux allocutions.

Nous reprenons le débat. Le député d'Egmont a la parole.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Monsieur le Président, c'est un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui, car il s'agit de ma toute première intervention à la Chambre des communes. Je vous félicite, monsieur le Président, d'avoir été nommé dans vos fonctions, mais aussi, et surtout, d'avoir été réélu pour représenter Halifax-Ouest. Le fait d'être élu Président de la Chambre des communes par ses pairs en dit long sur le député et témoigne de la noblesse de son caractère. Je crois comprendre qu'il est le premier député de la région de l'Atlantique à avoir été nommé Président depuis près de 100 ans.

Il y a beaucoup de gens à remercier après avoir remporté une première élection — n'importe quelle élection qu'on gagne, en fait. Je veux toutefois dévier un peu des usages pour reconnaître la contribution de ceux qui ont participé à ce processus public tellement important pour le maintien de la démocratie. Je parle des candidats qui ont été défaits. Pour siéger à la Chambre, il a fallu que je batte un certain nombre de candidats aux élections, dont l'ancienne députée de notre circonscription. Je tiens à souligner le service qu'elle a rendu au pays durant ses mandats à la Chambre des communes. On oublie

souvent la contribution que les gens font. Nous avons de la chance, car nous pourrions tous dire un jour que nous avons déjà été députés de la Chambre des communes, bien que nous ne choisissons peut-être pas les circonstances de notre départ. Il est donc important de temps en temps de saluer la contribution d'anciens députés, quelle que soit leur allégeance politique.

J'ai beaucoup de gens à remercier pour mon élection au Parlement. Chacun d'entre nous est élu grâce au dévouement de son équipe de campagne. Nous devons notre présence ici au dévouement et à l'appui de nos familles, de nos amis et de nos pairs. Je ne serais pas ici sans l'appui de mes parents, qui m'ont inculqué les valeurs et la confiance qu'il me fallait pour solliciter une charge publique. J'étais anciennement député provincial. Ce sont mes parents qui m'ont inculqué les valeurs qui m'ont amené à poursuivre les objectifs que je me fixe dans la vie, quels qu'ils soient. Mon père, qui était pêcheur, et ma mère, femme au foyer, m'ont transmis les valeurs qui m'amènent à réussir tout ce que j'entreprends. Aujourd'hui, j'aimerais les remercier pour leur soutien.

Je dois aussi remercier les habitants de ma circonscription, dont une majorité a affirmé vouloir que je les représente à la Chambre des communes au cours de la 42^e législature. La tâche que nous acceptons est difficile. Elle est assortie de maintes responsabilités, car une fois élus, nous devons représenter tous les habitants de la circonscription, quelle que soit leur affiliation politique et peu importe pour qui ils ont voté aux dernières élections. C'est l'engagement que j'ai pris.

Ma circonscription, Egmont, est sans pareille, comme toutes les autres circonscriptions d'ailleurs, et j'en suis aussi fier que les autres députés sont fiers des leurs. Egmont est située dans l'Ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis fier qu'elle comprenne une collectivité des Premières Nations, des populations acadiennes fortes et dynamiques et des petites populations de personnes d'origine irlandaise et anglaise. Nous connaissons également un accroissement du nombre d'Asiatiques et de personnes d'origines ethniques diverses, comme c'est le cas à la Chambre des communes. Et enfin, ma circonscription comprend également la ville dynamique de Summerside.

• (1625)

Je vais peut-être digresser, mais je tiens à mentionner l'un des pages à la Chambre des communes qui vient de ma circonscription, Ryan Arsenault. Je crois que c'est une personne que je peux nommer à la Chambre. Je tiens à signaler que ce jeune homme sera certainement un leader un jour.

Les résidents d'Egmont m'ont choisi pour les représenter à la Chambre des communes. Comme je l'ai dit, je prends cette responsabilité au sérieux. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement aussi diversifié que les députés qui ont été élus lors des dernières élections.

Je dois dire que j'ai écouté attentivement le motionnaire et la comotionnaire du discours du Trône. J'ai rarement entendu un discours aussi passionné que celui du motionnaire lorsqu'il a parlé de sa région ou vu une telle fierté et un tel enthousiasme chez quelqu'un à l'égard des fonctions qu'il occupera. J'ai également été touché par la comotionnaire, qui a décrit son parcours unique en vue de devenir citoyenne canadienne.

L'Adresse

Nous sommes tous fiers d'être Canadiens. Le Canada est véritablement l'un des grands pays de ce monde. Nous sommes tous arrivés ici différemment. Du côté de ma mère, j'ai des ancêtres acadiens, mais je suis également un Canadien de première génération, car ma mère est née aux États-Unis d'un père américain. Cela dit, je suis fier de mes racines, tout comme chacun des députés l'est des siennes.

Quand j'ai parlé de ma circonscription et du comotionnaire du discours du Trône, qui m'impressionne grandement, c'est parce que nos petites collectivités tendent la main aux familles de réfugiés en les appuyant et en les accueillant. Voilà qui en dit long sur qui nous sommes en tant que pays et en tant que peuple. Nous devrions tous en être fiers.

Le discours du Trône a énoncé un certain nombre de mesures dans des domaines qui auront des répercussions positives considérables sur les gens que je représente. Celle dont j'étais le plus fier pendant la campagne électorale était la modification et l'amélioration de l'allocation canadienne aux enfants, car il est de notre responsabilité de veiller à ce que les enfants de ce pays bénéficient des avantages auxquels ils ont droit. Nous avons beaucoup parlé de l'élimination de la pauvreté chez les enfants; cette mesure est un grand pas en ce sens.

Le deuxième domaine est la réforme du régime d'assurance-emploi en vue de reconnaître que certaines régions du pays ont une économie saisonnière. Pour que les industries saisonnières prospèrent, elles doivent pouvoir compter sur une main-d'oeuvre dévouée, hautement qualifiée et très motivée. Nous devons donc avoir en place un régime d'assurance-emploi qui protège les revenus de ces travailleurs saisonniers lorsqu'ils n'ont plus de travail. J'ai été ravi de voir cette partie de notre plateforme exprimée dans le discours du Trône. Je pense que c'est la première fois qu'on parle de l'assurance-emploi dans un discours du Trône.

Dans un autre domaine, nous devons souligner l'engagement du gouvernement à rétablir les liens de confiance avec les anciens combattants qui ont si bien servi notre pays.

Je pourrais souligner beaucoup d'autres parties du discours du Trône aujourd'hui. Je suis toutefois certain qu'elles seront abordées par les autres intervenants au fil du temps.

Je terminerai là-dessus.

● (1630)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le Président, j'ai aimé entendre parler de la circonscription du député. J'aimerais maintenant vous parler de ma circonscription, Sarnia—Lambton.

Nous produisons près du tiers des produits pétrochimiques du Canada et nous fournissons l'essence des véhicules de la plupart des députés, dont nous aurons besoin encore pour quelques années. Les membres de l'industrie sont très inquiets du faible prix du pétrole. Notre taux de chômage est déjà élevé et le gouvernement parle d'imposer une taxe fédérale sur le carbone en plus de la taxe provinciale. Cette taxe entraînerait des conséquences désastreuses pour notre économie, sans oublier son incidence sur le prix de l'essence de même que sur l'offre et la demande au Canada. Je demande donc au gouvernement de reconsidérer la question et de la mettre en suspens jusqu'à ce que notre industrie et les prix du pétrole se stabilisent.

M. Robert Morrissey: Monsieur le Président, si je ne m'abuse, le gouvernement entend collaborer avec les provinces pour trouver une façon efficace de réduire les émissions de gaz carbonique au Canada,

sans quoi les citoyens seront confrontés à des conséquences dont le prix sera nettement supérieur à celui de payer aujourd'hui.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue pour son élection à la Chambre et pour son excellent discours, passionné et personnel.

J'aimerais revenir sur un sujet dont on a beaucoup discuté, surtout en 2012, soit la réforme de l'assurance-emploi. Je présume qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, comme c'est le cas dans Sherbrooke, ma circonscription, la réforme de l'assurance-emploi a eu des répercussions importantes sur les industries, notamment les industries saisonnières, qui sont particulièrement nombreuses dans sa circonscription.

On se souviendra également que, durant la campagne électorale, il y a eu des discussions sur cette réforme et sur la possibilité d'abolir certains changements pour ramener le tout à ce que c'était avant ou à quelque chose de meilleur.

Le député partage-t-il les mêmes préoccupations par rapport à la réforme de l'assurance-emploi qui a eu lieu en 2012? S'engage-t-il également à revoir la Loi sur l'assurance-emploi pour que les employeurs saisonniers puissent continuer à embaucher des employés qui pourront profiter de l'assurance-emploi plutôt que d'avoir recours à des employés temporaires étrangers pour combler ces postes? Ceux-ci pourraient très bien être comblés par des gens de sa circonscription, j'en suis certain.

[Traduction]

M. Robert Morrissey: Monsieur le Président, le député pose une excellente question. Il va sans dire qu'il s'agit d'une préoccupation.

Parmi les pires conséquences de la réforme de l'assurance-emploi que le gouvernement précédent a effectuée, mentionnons le fait qu'elle a ciblé très durement les travailleurs qui se situent dans la tranche de revenu la plus basse. Lorsqu'un gouvernement met de l'avant des politiques, ce devrait être dans l'optique de défendre et d'améliorer la situation financière des gagne-petit.

Cela concerne les parents seuls, particulièrement les femmes. Il faut s'assurer que le programme d'assurance-emploi reconnaisse le plus d'heures de travail possible. Or, ce n'est pas ce qui se faisait dans la version précédente du programme.

J'ose espérer que les propositions du gouvernement, que j'ai fait valoir au cours de la campagne électorale, contribueront dans une large mesure à modifier les aspects négatifs de l'ancien programme.

● (1635)

L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de l'Île-du-Prince-Édouard de son premier discours à la Chambre des communes.

Les deux dernières questions portaient sur les dommages terribles que le précédent gouvernement a causés au programme d'assurance-emploi canadien. De toute évidence, le gouvernement s'en est pris à la fois aux industries saisonnières et aux travailleurs saisonniers.

Le député d'Egmont représente une circonscription rurale où les industries saisonnières sont très importantes, notamment les pêches. Dans le discours du Trône, il est question d'annuler ces changements dommageables.

L'Adresse

Le député d'Egmont pourrait-il exposer à la Chambre l'ampleur des conséquences, pour les familles de sa circonscription, de la récupération de sommes versées aux prestataires qui ont travaillé pendant une période de prestation? Nous comprendrons mieux pourquoi il faut apporter les changements nécessaires dans les meilleurs délais.

M. Robert Morrissey: Monsieur le Président, la disposition de récupération était l'un des aspects les plus dommageables et les plus régressifs de l'ancien système d'assurance-emploi, parce qu'elle pénalisait les gens qui retournaient au travail. Elle récupérait 50 ¢ par dollar que les gens gagnaient. L'ancien système permettait à une personne de gagner plus de 100 \$ par semaine tout en touchant des prestations d'assurance-emploi, puis il venait en récupérer une partie. Cela touchait les parents de famille monoparentale plus que tout autre groupe dans la population.

Les changements que nous apportons auront un effet économique considérable sur les petites collectivités rurales qui dépendent de l'emploi saisonnier.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue le député de Lethbridge.

J'ai l'immense privilège, pour la première fois et non sans une certaine émotion, de prendre la parole à la Chambre au nom des gens de Louis-Saint-Laurent et de tous les Canadiens. Le 19 octobre dernier, les gens de Louis-Saint-Laurent, le comté où je suis né, où j'ai grandi, où j'ai élevé ma famille et où je vis toujours, m'ont honoré de leur confiance de façon spectaculaire: 51 % des voix et une majorité par 19 000 votes. Je les remercie aujourd'hui.

Comme le veut la tradition familiale, puisque ce n'était pas ma première élection, mais plutôt ma quatrième, nous avons exercé notre droit de vote en famille. Le matin, je me suis présenté aux urnes avec mes parents, et le soir, j'ai accueilli les résultats avec mes enfants. Mes parents sont des citoyens qui ont été choisis par le Canada pour vivre ici en 1958. Ils ont aujourd'hui 91 et 92 ans. Mon père a servi la liberté pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le soir, avec mes enfants et mes petits-enfants de 22 et 24 ans, nous avons célébré la victoire.

Si je parle de tout cela, c'est parce qu'il s'agit de mon engagement fondamental en politique depuis sept ans. Nous sommes ici, grâce à l'héritage que nous ont laissé nos parents, pour donner une meilleure société à nos enfants. C'est pourquoi je suis avec ma famille, mes parents et mes enfants lorsque je m'engage en politique et lorsque je vais voter, le moment le plus solennel qui soit dans une démocratie. Nous sommes ici grâce à nos parents et nous sommes ici pour nos enfants.

Comme je le disais tout à l'heure, je remercie les citoyens de Louis-Saint-Laurent, la circonscription où je suis né, où j'ai grandi et où j'ai élevé ma famille. Il y a là des gens besogneux et travailleurs qui habitent dans la banlieue nord de Québec. Je pense aussi aux gens de L'Ancienne-Lorette, de Val-Bélair, de Lebourgneuf, de Neufchâtel, de la paroisse Saint-André, de Loretteville, là où j'habite toujours, ainsi qu'à la communauté autochtone de Wendake, qui est au coeur de cette circonscription.

Je suis très fier de représenter ici, à la Chambre des communes, la nation wendat. Les Wendats vivent ici, sur le territoire canadien, depuis toujours, mais ils se sont établis de façon permanente à Wendake, qu'on appelait anciennement le Village-Huron, il y aura de cela bientôt 300 ans, à l'époque où les téléphones cellulaires n'existaient pas.

Wendake est le coeur de ma circonscription, et les Wendats ont toujours pu compter sur moi pour les défendre, et ici, à la Chambre des communes, c'est avec honneur et fierté que je vais défendre leurs droits et leurs privilèges en tant que peuple des Premières Nations.

Je tiens également à saluer mes deux prédécesseurs de la circonscription de Louis-Saint-Laurent. Tout d'abord, Mme Alexandrine Latendresse a représenté cette circonscription pendant quatre ans, sous la bannière du Parti néo-démocrate. Elle a décidé de ne pas se représenter. Je lui souhaite la meilleure des chances pour la suite de sa carrière, et je suis persuadé que l'expérience qu'elle a acquise à la Chambre pendant quatre ans saura la servir pour ses défis nouveaux.

Sur une note un peu plus sensible, je salue l'héritage de l'honorable Josée Verner, ancienne députée de Louis-Saint-Laurent et actuellement sénatrice. On sait que Mme Verner combat actuellement un cancer, et toutes nos pensées l'accompagnent devant cette épreuve.

Je tiens également à saluer les gens de la circonscription provinciale de Chauveau, puisque j'ai eu l'insigne privilège, il y aura sept ans de cela demain, d'avoir été élu à trois reprises à l'Assemblée nationale du Québec pour représenter les gens de Chauveau. Chauveau est une bonne partie de Louis-Saint-Laurent, la circonscription que je représente ici à la Chambre des communes, mais Chauveau comprend également Shannon, Valcartier, Lac-Beauport, Lac-Delage, Lac-Saint-Charles, Saint-Émile et Notre-Dame-des-Laurentides. À tous ces gens qui nous écoutent actuellement, non je ne vous ai pas oubliés, comme dit la chanson. Toutefois, tous ces gens du comté de Chauveau sont entre de bonnes mains, puisque cette circonscription est représentée à 100 % par des députés conservateurs ici, à la Chambre des communes.

En effet, les gens de Québec ont fait le bon choix: 8 des 10 circonscriptions de la grande région de Québec sont représentées par le Parti conservateur. Les gens de Québec sont donc entre de bonnes mains.

C'est avec honneur et fierté que je me suis engagé sur la scène fédérale à défendre le bilan de l'ancien gouvernement conservateur, l'extraordinaire héritage du très honorable député de Calgary Heritage. D'ailleurs, il est agréable de savoir que l'ancien premier ministre est aujourd'hui toujours député à la Chambre des communes, et je souhaite qu'il le reste longtemps.

● (1640)

C'est un privilège pour le Canada d'avoir à la Chambre des communes un ancien premier ministre. L'esprit de l'*elder statesman* doit toujours être préservé à la Chambre. C'est une heureuse coïncidence que sa circonscription s'appelle Heritage. En effet, l'héritage du très honorable député de Calgary Heritage est important pour notre pays et son économie.

Rappelons que c'est sous sa gouverne que le gouvernement canadien et le Canada ont réussi à se sortir le mieux de la crise de 2008, et ce, parmi tous les pays du G7. C'est sous sa gouverne que le Canada est revenu à l'équilibre budgétaire. C'est sous sa gouverne également que le monde entier a assisté au redressement des finances publiques canadiennes. L'histoire saura rendre hommage, comme il se doit, au très honorable député de Calgary Heritage.

La vie continue. C'est donc avec honneur et fierté que j'ai reçu le mandat de l'actuelle chef de l'opposition officielle. Je ne peux pas la nommer, mais j'apprécie quand même son leadership fort et inspirant, ici, à la Chambre des communes. Elle a toutes les qualités nécessaires. Elle a été membre fondatrice de notre formation politique. Elle a également siégé dans l'opposition et au gouvernement. Aujourd'hui, elle assume avec honneur, dignité et perspicacité sa tâche de mener le parti de façon intérimaire pour la prochaine élection. Je suis très fier de servir avec elle.

Je suis très heureux d'assumer le mandat qu'elle m'a confié, soit celui de porte-parole en matière de travail, d'emploi, de formation et de main-d'œuvre. Je me permets de saluer mon opposante, la ministre, qui elle aussi en est à ses premières armes à la Chambre des communes, et qui a également siégé à une assemblée législative provinciale, mais sous les couleurs du NPD. Nous serons très vigilants quant à son approche.

D'ailleurs, je tiens à rappeler que le gouvernement conservateur avait adopté deux lois très importantes concernant le monde du travail, soit celle de la transparence syndicale et celle de la démocratie syndicale. Que veut dire la transparence syndicale? Il s'agit de permettre aux humbles travailleurs et syndiqués d'obtenir qu'on leur rende des comptes et de savoir comment les patrons des syndicats gèrent leurs cotisations. Pour nous, c'est fondamental et c'est la transparence. On croit ou non en la transparence. Notre loi est basée sur la transparence.

C'est la même chose pour la démocratie syndicale. Notre gouvernement a adopté une loi qui fait en sorte que, maintenant, pour créer un syndicat, cela se fait par un vote secret à 50 % + 1, comme dans n'importe quelle démocratie. Alors, on y croit ou on n'y croit pas? Nous ne sommes pas des démocrates à géométrie variable. Notre loi porte là-dessus.

Par malheur, dans sa lettre de présentation, le premier ministre a instruit la ministre d'abroger ces deux lois. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous invitons le gouvernement à surseoir à cette proposition qui, de notre point de vue, ne serait pas bonne pour le Canada.

Également, il n'y a pas un mot sur les véritables créateurs d'emploi, soit les entrepreneurs, les manufactures, les parlements, le Partenariat transpacifique et les PME. C'est vraiment décevant.

Je tiens à rappeler aussi que, dans la région de Québec, il y a un dossier qui me touche personnellement beaucoup, même si je suis à 20 pieds de cette institution; elle est située non pas dans mon comté mais juste à côté. Je parle de l'aéroport de Québec. Je peux assurer le gouvernement de tout mon concours et de mes efforts. Nous allons travailler ensemble pour obtenir le centre de prédéploiement, avec le collègue de Louis-Hébert, que je félicite d'ailleurs pour son élection.

Rapidement, en terminant, ce qui m'a peut-être le plus choqué dans le discours du Trône est le fait que le gouvernement n'ait pas eu le courage, l'honneur, la dignité et le sens des responsabilités de parler directement de la guerre au groupe État islamique. Pire que cela, c'est le comportement de ce gouvernement à l'égard de nos aviateurs. Nous devons respecter nos aviateurs qui, aujourd'hui, risquent leur vie pour défendre la liberté, et non pas les traiter avec hauteur comme le gouvernement le fait actuellement. C'est décevant et insultant pour nos pilotes. Cela ne devrait pas trop nous surprendre, parce que l'attitude du Parti libéral à l'égard de nos aviateurs est directement inscrite dans son ADN.

Qui ne se souvient pas des tristes déclarations de l'actuel premier ministre? Le 13 octobre 2004, il a dit, en parlant justement des avions:

● (1645)

[Traduction]

essayer de sortir nos CF-18 pour montrer à quel point ils sont gros.

[Français]

C'est comme si c'était un concours à savoir qui aura le plus gros avion. Ce n'est pas cela, la guerre au groupe État islamique, vraiment pas, mais c'est la pensée fondamentale du premier ministre. C'est ce qui est insultant. Que dire d'un candidat libéral dans la région de Québec qui est allé dire, pendant la campagne:

Pour lancer des bombes, on n'est peut-être pas les meilleurs.

Comme si nos aviateurs étaient des lanceurs de bombes! C'est insultant pour les hommes et les femmes qui risquent leur vie.

Encore tout à l'heure, le ministre des Affaires étrangères a dit que, finalement, cela constitue seulement 2 % de l'activité. Nos aviateurs ne risquent pas 2 % de leur vie quand ils sont aux commandes des avions. Ils risquent 100 % de leur vie pour permettre à la liberté et à la démocratie d'exister là-bas.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. J'invite le gouvernement à surseoir à la mauvaise décision de ramener nos pilotes, par respect pour eux.

Souhaitons que le gouvernement change d'idée.

[Traduction]

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection.

J'ai écouté la déclaration du député. Je lui souhaite la bienvenue à la Chambre. Je trouve cela plutôt étrange; en tant que parti, nous avons annoncé il y a pratiquement un an que nous modifierions la nature de la mission. Nous l'avons inscrit dans notre programme; nous avons fait la plus longue campagne de l'histoire, et la première chose que le député et son parti veulent que nous fassions, c'est de briser la promesse électorale que nous avons faite aux Canadiens.

M. Kyle Peterson: Les Canadiens ont parlé.

L'hon. John McKay: En effet, les Canadiens ont parlé, et ils nous ont demandé de renouer notre engagement au Moyen-Orient d'une manière qui profitera le plus possible à la population de cette région et à nos alliés.

Le premier ministre a discuté de cette question avec le président des États-Unis, le premier ministre de Grande-Bretagne et le président français. Chacun de ces dirigeants mondiaux est conscient que la contribution du Canada va changer et qu'elle sera probablement grandement accrue. Pourtant, le député souhaite que nous continuions de faire ce que nous avons dit à l'électorat canadien que nous cesserions de faire.

Le député veut-il que nous rompions une promesse électorale?

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, puis-je poser une question directement au député? Où était-il le 13 novembre? Ne se rappelle-t-il pas ce qui est arrivé à Paris? L'État islamique a perpétré une très grave attaque. C'est pourquoi les libéraux peuvent changer d'avis à ce sujet. Je leur ai donné la possibilité de changer d'avis et de sauver l'honneur de notre pays.

L'Adresse

Le député a parlé des dirigeants d'autres pays qui, selon lui, ont dit qu'il était acceptable que nous ne participions plus aux frappes aériennes. On appelle cela de la diplomatie. Cependant, hier, le gouvernement a reçu son bulletin. Lorsque le président Obama a parlé de ses alliés, a-t-il mentionné le Canada? Non. C'est une vraie honte pour nous et pour le gouvernement.

• (1650)

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remarque que le député de Louis-Saint-Laurent a apporté à la Chambre des communes la fougue et l'énergie légendaires qu'il avait à l'Assemblée nationale.

Je voudrais lui parler d'un sujet qui me tient particulièrement à coeur et qui était absent du discours du Trône, soit la lutte contre la pauvreté au Québec et au Canada.

En effet, les gens ont de plus en plus recours aux banques alimentaires pour se procurer de la nourriture. Il s'agit de gens qui travaillent à temps plein, mais qui gagnent le salaire minimum et qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Je voudrais entendre les commentaires du député sur cette question.

Plus tôt, j'ai été étonné d'entendre le député de l'Île-du-Prince-Édouard nous dire que la tâche première de tout gouvernement était de prendre soin des plus faibles et des plus démunis, alors que le plan de réduction d'impôt de la classe moyenne des libéraux ne donne absolument rien aux gens qui gagnent moins de 45 000 \$ par année. Ce sont eux qui ont le plus besoin d'aide.

Le député de Louis-Saint-Laurent va-t-il appuyer la proposition du NPD, afin de déplacer à la première tranche d'imposition la réduction d'impôt prévue par le Parti libéral?

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je salue à mon tour le député de Rosemont—La Petite-Patrie. J'ai eu le plaisir de croiser le fer avec l'honorable député lors de certains débats, et cela me fait plaisir de siéger à la Chambre. Évidemment, j'aurais souhaité que le candidat conservateur soit élu à sa place, mais nous demeurons démocrates à 100 %.

En effet, il est important pour nous de faire obstacle à la pauvreté. Toutefois, selon nous, la meilleure façon de le faire, c'est de créer de la richesse, et la meilleure façon de créer de la richesse, c'est de faire confiance à nos entrepreneurs, à nos petites et moyennes entreprises et à nos entreprises manufacturières. Je viens d'invoquer trois mots: PME, entrepreneurs et créateurs de richesse. Jamais ceux-ci n'ont été abordés dans le discours inaugural.

De ce côté-ci de la Chambre, les véritables créateurs de richesse doivent avoir l'appui et le concours des députés de la Chambre, particulièrement ceux du gouvernement. Or aucun mot n'a été dit à ce sujet dans le discours du Trône.

Quant à la proposition faite par le deuxième groupe de l'opposition — je ne sais pas si c'est la bonne appellation, mais à l'Assemblée nationale, c'est ce terme qu'on emploie —, comme politicien aguerris, je vais d'abord attendre de voir les documents déposés par le gouvernement et les amendements proposés par le deuxième groupe de l'opposition. Nous saurons ensuite prendre la meilleure décision dans l'intérêt de tous les Canadiens.

[Traduction]

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier les gens extraordinaires de ma circonscription, Lethbridge, en Alberta, de m'avoir fait l'honneur de m'élire députée et de m'avoir confié la tâche de défendre leur point de vue à la Chambre. Pour moi, c'est un immense privilège

d'occuper les fonctions de représentante élue, et je m'engage à mériter leur confiance chaque jour de mon mandat. Je défendrai toujours les intérêts supérieurs des gens de ma circonscription. Je suis d'ailleurs impatient de faire entendre haut et fort le point de vue des gens de Lethbridge dans cette enceinte.

Malheureusement, le discours du Trône présenté par les libéraux va à l'encontre des intérêts des gens de Lethbridge. Je crains pour ma circonscription et plus particulièrement pour les régions rurales.

Le discours du Trône ne parle absolument pas d'agriculture, un secteur important, ni de l'adhésion au Partenariat transpacifique. Les producteurs de boeuf, de porc et de volaille de ma seule région risquent de perdre des centaines de millions de dollars si les libéraux continuent de tergiverser et de retarder la ratification de cette entente. Les producteurs agricoles du Canada évoluent dans l'un des marchés les plus complexes et les plus compétitifs du monde, et le gouvernement actuel ne leur est à peu près d'aucune aide. Ils ont besoin d'un gouvernement qui défende leurs intérêts, et ce n'est manifestement pas le cas du présent gouvernement libéral.

Ce que nous avons vu vendredi, c'est un gouvernement qui cherche avant tout à se récompenser et à récompenser ses amis. Prenons, par exemple, la défense du statu quo au Sénat. Y a-t-il quelqu'un qui croit sérieusement que le comité que les libéraux mettront sur pied pour recommander des nominations apportera un vrai changement? Regardons-y de plus près. C'est un comité qui sera nommé et conseillé par des libéraux et qui choisira ensuite librement des libéraux pour défendre au Sénat le point de vue des libéraux. Il y a donc lieu de se demander s'il s'agit là d'un vrai changement.

Au lieu de permettre aux Canadiens d'avoir leur mot à dire dans le choix de ceux qui les représentent à Ottawa, les libéraux se sont tournés vers les nouveaux aristocrates, les élites laurentiennes, pour combler les sièges vacants au Sénat. Ce qu'il faut au Sénat, c'est une plus grande responsabilité démocratique, pas du népotisme déguisé.

En ce qui a trait à la réforme démocratique, les libéraux n'ont pas l'intention de permettre aux Canadiens de se prononcer sur l'aspect le plus fondamental de notre démocratie, à savoir le système électoral. La majorité libérale tentera plutôt d'imposer un nouveau mode électoral, un mode qui servira les fins partisans des libéraux au détriment de la population canadienne. Il semble que 2015 marque le début d'une nouvelle tyrannie libérale. La seule approche acceptable à propos d'une question aussi fondamentale que celle-ci serait la tenue d'un référendum qui permettrait aux Canadiens de se faire entendre.

Les libéraux refusent-ils de consulter les Canadiens parce qu'ils ne leur font pas confiance ou parce qu'ils ne veulent pas les écouter?

Les libéraux savent que chaque fois qu'un référendum provincial a été tenu sur cette question, les gens ont exprimé clairement qu'ils préféreraient un système uninominal majoritaire à un tour. Toutefois, une consultation ne permettrait pas aux libéraux de choisir un système comme le mode de scrutin pondéré. On prévoit que ce mode permettrait d'élire une majorité de députés libéraux si ceux-ci s'avéraient être le deuxième choix exprimé sur le bulletin de vote par les partisans néo-démocrates et conservateurs. Je dis aux députés que les Canadiens ne sont pas dupes. Les habitants de Lethbridge et de tout le Canada méritent mieux que cela. Ils méritent une représentation solide, stable et honnête.

L'Adresse

La triste réalité est que le nouveau premier ministre semble croire ses propres discours. Il est convaincu qu'il peut remédier au déficit à coup de dépenses. Je suppose qu'il tient cette croyance de son père. Malheureusement, cette approche économique aura les mêmes effets désastreux pour le Canada aujourd'hui qu'à l'ère de feu Trudeau.

Comme nous l'avons vu dans les années 1990, même un pays comme le Canada finit par épuiser sa capacité d'emprunt. À ce moment-là, il arrive ce qui arrive en Grèce, où le pays doit faire des coupes radicales dans les services de l'État dont les citoyens ont vraiment besoin. Nous savons comment cela se terminera parce que nous l'avons déjà vu. Il n'y a pas de vrai changement là.

Par le passé, les libéraux ont équilibré le budget au détriment des provinces. Ils ont réduit le financement de l'aide sociale, pourtant nécessaire. Ils ont réduit les transferts aux provinces. Quel a été le résultat? Une décennie de noirceur totale.

• (1655)

Les provinces ont dû annuler des projets d'infrastructures publiques. Des milliers de professionnels de la santé ont déménagé aux États-Unis parce qu'ils ne pouvaient pas rester au Canada. Quant à la classe moyenne, elle a connu des inégalités et un appauvrissement sans précédent.

Il n'y a pas 56 solutions. À mon avis, cela commence par un contrôle des dépenses publiques, la réduction des impôts et une confiance dans les entrepreneurs canadiens pour créer de vrais emplois durables. Les Canadiens savent que toute famille doit équilibrer son budget, sans quoi c'est la faillite. C'est le b. a.-ba de l'économie. Ce n'est pas parce que le gouvernement canadien est plus gros que ce principe ne s'applique pas.

Déjà, le nouveau ministre des Finances est revenu sur son engagement de limiter le déficit à 10 milliards de dollars par année. Aujourd'hui, nous lisons que le plan fiscal libéral a un coût et qu'il entraînera un déficit structurel dès le premier jour.

Les libéraux ont déjà créé un déficit, en un temps record, je dirais. Comme le directeur parlementaire du budget avait déjà confirmé ce printemps que le gouvernement conservateur avait réussi à équilibrer le budget, je trouve le plan des libéraux extrêmement déconcertant.

De plus, ce qui m'inquiète en voyant cela, c'est que les premières victimes sur le plan économique sont toujours les jeunes. Les jeunes travailleurs travaillent dans des industries qui en demandent beaucoup sur le plan physique — comme la construction ou l'industrie pétrolière et gazière — et qui dépendent beaucoup des fluctuations économiques. C'est dans ces industries que se font les premières mises à pied. Les jeunes se trouvent aussi à jouer les rôles qui sont tout au bas de l'échelle. Lorsque des emplois doivent être supprimés dans la population active, ce sont les premiers qui écopent. En Alberta, nous pouvons déjà voir les répercussions économiques sur nos jeunes des politiques du gouvernement néo-démocrate qui fait tout ce qu'il peut pour tuer le marché de l'emploi dans nos plus grandes industries, c'est-à-dire le secteur pétrolier et gazier, et l'agriculture.

Avec leur annonce d'un moratoire empêchant le passage de tout nouveau pipeline en Colombie-Britannique et leur silence quant à ce qu'il conviendrait de faire pour renverser la décision de bloquer Keystone XL, les libéraux font en fait partie du problème, pas de la solution.

Le recours à des subventions gouvernementales pour tenter de créer des emplois pour les jeunes est une solution qui coûte extrêmement cher. Comme nous l'avons déjà vu avec ces politiques

gouvernementales qui faussent les marchés, cela ne pourra avoir qu'une incidence négative sur nos jeunes.

Par ailleurs, j'aimerais attirer votre attention sur l'approche que préconisait le Parti conservateur. Depuis le creux de la récession, en 2008, celle-ci a permis de faire reculer le chômage chez les jeunes de façon soutenue. Notre approche fonctionnait bien pour faire accéder les gens à la classe moyenne et pour renforcer cette dernière.

Notre approche mettait l'accent sur un accès accru à une formation axée sur les compétences, sur la diffusion d'information concernant les emplois où la demande est forte, sur la réduction des charges sociales, de manière à donner aux petites entreprises la souplesse nécessaire pour embaucher plus d'employés. Les libéraux ont mis le cap en sens inverse, et je crois que c'est tout à fait nuisible pour la nation canadienne, en particulier pour mes électeurs, dans la circonscription de Lethbridge.

Je voudrais souligner encore une chose: une importante partie de la population a été oubliée dans le discours du Trône, et ce sont les personnes handicapées. Dans le passage du discours qui portait la diversité, il a été question des Autochtones, des immigrants syriens, des anciens combattants, de CBC/Radio-Canada et des industries culturelles canadiennes, mais il n'a pas du tout été question des personnes handicapées.

Je me pose la question: est-ce du vrai changement? Est-ce un changement qui sera avantageux pour le Canada et qui nous fera progresser sous le signe de l'unité nationale vers l'accomplissement d'un beau destin? Je dois dire que la réponse à cette question est non.

Pour terminer, je rappelle aux députés que le gouvernement conservateur a mis en oeuvre une approche stable de l'économie qui mettait l'accent sur l'allègement du fardeau fiscal et la création d'emplois. Cette approche reposait sur la confiance envers les entrepreneurs canadiens, qui savent créer des emplois beaucoup mieux que les programmes gouvernementaux inefficaces. Bref, les conservateurs comprennent que la classe moyenne n'a pas la marge de manoeuvre financière qui lui permettrait de payer plus de taxes et d'impôts.

Les libéraux devront nécessairement hausser le fardeau fiscal s'ils veulent trouver l'argent qu'il faut pour payer leurs dépenses extravagantes. Et comme les mesures fiscales qu'ils veulent imposer aux riches auront en réalité pour effet de réduire les recettes de l'État, c'est la classe moyenne qui devra payer la note. En somme, le Canada n'a pas les moyens de se permettre les dépenses imprudentes et incontrôlables des libéraux.

Il est faux de dire que nous retrouvons le bon vieux Canada. En fait, nous renouons avec les bons vieux déficits, et l'endettement ne se fait jamais à l'avantage de la classe moyenne.

• (1700)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je félicite la députée d'avoir été élue à la Chambre. J'ai bien hâte d'entendre ses interventions.

Je constate qu'elle appuie l'acquisition de compétences. Je tiens simplement à lui rappeler que le gouvernement a promis de rétablir les ententes sur le marché du travail. Je crois qu'on consacrera 500 millions de dollars à l'acquisition de compétences et 200 millions de plus à ceux qui ne sont pas encore prêts à acquérir de nouvelles compétences, pour qu'ils puissent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, et même 50 millions de dollars supplémentaires à l'acquisition de compétences chez les Autochtones, une initiative qui connaît un grand succès.

L'Adresse

Puisque la députée appuie l'acquisition de compétences et la formation, appuie-t-elle aussi ces initiatives?

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, en quoi ces programmes aideront-ils nos jeunes? Quelles sont les mesures qui seront prises pour mesurer les effets positifs de ces programmes? J'aimerais aussi que le député m'explique comment on évaluera les besoins relatifs à certaines compétences particulières dans la société actuelle, compte tenu de l'évolution de la situation économique.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée de son élection et à lui souhaiter la bienvenue à la Chambre. Étant donné que c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole en cette 42^e législature, j'aimerais également en profiter pour remercier les bonnes gens de Vancouver Kingsway de la confiance qu'ils m'ont témoignée, pour la troisième fois.

Ma question porte sur le Partenariat transpacifique, dont ma collègue a parlé. Elle a très clairement indiqué qu'elle l'appuyait et elle a mentionné l'importance de l'agriculture pour notre pays. Nous savons que le Partenariat transpacifique a été signé durant la campagne électorale fédérale, et quelque 6 000 pages de texte ont été publiées. Il est de notre devoir à tous de prendre le temps d'étudier cet accord. Cela dit, nous connaissons déjà son incidence au pays sur les secteurs sous gestion de l'offre. Nous savons qu'une proportion d'environ 3,5 % des produits laitiers pourra venir de l'étranger, ce qui a mené les conservateurs à annoncer pendant la campagne électorale fédérale le versement d'une indemnité de 4,5 milliards de dollars aux secteurs sous gestion de l'offre et au secteur agricole du pays. Cette situation témoigne de perturbations assez importantes.

Nous savons que les producteurs laitiers, d'œufs et de volaille seront touchés, et que l'un des piliers de la gestion de l'offre est le contrôle des exportations. En autorisant l'accroissement des exportations au Canada, le Partenariat transpacifique porte atteinte à l'un des principaux piliers de la gestion de l'offre.

La députée appuie-t-elle les secteurs sous gestion de l'offre et le système de gestion de l'offre du pays ou pense-t-elle que le système doit être démantelé?

• (1705)

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, lorsque des questions comme celle-là sont posées, je pense que nous pouvons soit prendre la parole et fournir des réponses théoriques, soit nous rendre sur place et discuter avec ceux qui sont le plus personnellement touchés.

Pour répondre à la question, j'ai discuté avec mes électeurs, et surtout avec ceux qui sont touchés par le Partenariat transpacifique et les décisions connexes. Je vais citer l'un des agriculteurs avec qui j'ai parlé qui a dit que compte tenu des répercussions du Partenariat transpacifique et de la décision qui a été prise, nous ne pourrions pas avoir de meilleure décision. Voilà qui confirme ce que notre ancien premier ministre a fait durant la campagne électorale, et que nous allons dans la bonne direction en ce qui concerne ce partenariat. Le gouvernement actuel devrait aller de l'avant, et ce rapidement, pour le bien de mes électeurs, mais aussi pour le bien de l'agriculture au pays.

L'hon. Michelle Rempel (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont beaucoup parlé de changer le fonctionnement de la Chambre durant la campagne. La députée a beaucoup parlé de réforme démocratique, et les libéraux se sont donné beaucoup de mal pour parler de jours meilleurs et d'une réforme du Règlement pour que cette enceinte fonctionne dans le respect et la collégialité. Je crois que c'est le premier discours qu'elle a fait à la

Chambre, et pendant qu'elle avait la parole, les députés d'en face l'ont chahutée pendant sept bonnes minutes. Ils l'ont interrompue sans arrêt. Je me demande si elle pourrait nous dire quelle serait la réaction de ses électeurs à l'égard de cette conduite lors de son premier discours à la Chambre, à la lumière de « jours meilleurs ».

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, bien que les ministériels aient promis de « ramener le Canada » — ou qu'ils l'aient déjà fait, apparemment — et qu'ils aient promis d'apporter des changements à la Chambre des communes dans la façon dont ils se comportent, je m'attends à plus. Je m'attends à plus de maturité et à ce qu'ils incarnent davantage les changements qu'ils promettent.

Étant donné votre conduite à la Chambre aujourd'hui, je m'attends aux mêmes résultats en ce qui concerne les promesses que vous avez faites à nos concitoyens, et c'est inquiétant.

Le vice-président: La période réservée aux questions et aux observations est écoulée. Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions et observations directement à la présidence. Il est toujours bon de le faire. Ainsi, le débat prend une tournure un peu moins personnelle.

Nous reprenons maintenant le débat. Le député de Saint-Léonard—Saint-Michel a la parole.

M. Nicola Di Iorio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Parkdale—High Park.

[Français]

Je suis heureux d'avoir la chance de m'adresser pour la première fois aux honorables députés de la Chambre. Je profite aussi de l'occasion pour remercier les électeurs de Saint-Léonard—Saint-Michel du mandat clair et convaincant qu'ils m'ont confié, et qu'ils ont aussi confié à notre gouvernement.

Je félicite également le Président de la Chambre pour sa nomination. Je voudrais aussi remercier le très honorable député de Calgary Heritage. Ce dernier a servi son pays, et je l'en remercie, en plus de lui faire part de ma reconnaissance. J'espère ne pas attrister en soulignant qu'au fil des années, je n'ai pas toujours partagé ses prises de position. Je dois tout de même rappeler que nos désaccords ne se limitaient pas au choix d'une équipe de hockey, mais qu'ils portaient sur des points plus fondamentaux. Cependant, il incombe de reconnaître que je n'ai jamais douté de sa sincère croyance à faire du Canada un pays où il fait bon vivre.

[Traduction]

Je tiens aussi à féliciter la députée de Sturgeon River—Parkland pour sa récente élection au poste de chef intérimaire de l'opposition.

[Français]

De même, je désire féliciter l'honorable député d'Outremont pour sa réélection, ainsi que l'honorable député de Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour pour son statut de doyen à la Chambre. Enfin, je salue et félicite l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands.

Je remercie aussi tous les candidats et toutes les candidates qui ont été défaits. Je les remercie de leur engagement dans le processus démocratique de notre pays. Leur engagement fait de chacun d'entre nous à la Chambre des personnes plus fortes, plus compétentes et davantage capables de servir les citoyens. Pourquoi? Parce que tout au long du processus électoral, ils nous ont testés et nous ont obligés à fournir le meilleur de nous-mêmes.

Enfin, la récente élection aura permis à bon nombre de personnes de découvrir ou de redécouvrir tout le sens à donner à un terme de notre vocabulaire, soit le mot scepticisme. Pour cela, je salue le député qui nous a permis de l'écartier de manière aussi fracassante. Je remercie donc notre leader, notre chef, notre premier ministre.

J'aimerais aussi féliciter tous les autres députés de la Chambre pour leur élection ou pour leur réélection.

Je dirai quelques mots en ce qui me concerne. Je dois souligner que lorsqu'on m'a approché pour devenir candidat à l'investiture de mon parti, ma réaction spontanée et franche a été de dire: « Mais à quoi pensez-vous? ». J'ai une belle famille qui m'aide à grandir et qui me remplit de bonheur. J'ai trois filles: Arielle, Claudia et Emma-Rose. Elles parlent chacune quatre langues, et il y en a même une qui en parle cinq. Elles sont en amour avec leur pays.

J'ai une belle carrière que j'ai commencée en tant que professeur de droit; j'ai continué à enseigner toute ma vie. Je pratique le droit dans un grand cabinet. J'ai une belle carrière. J'aime mon pays. Je me demandais ce qui pouvait faire en sorte que je puisse accepter d'être candidat à des élections. En même temps, je me rendais compte que les raisons qui pouvaient m'amener à refuser étaient aussi celles qui m'amenèrent à épouser l'honorable cause de représenter son peuple à la Chambre. Quand on a une famille, de bons amis et qu'on est bien entouré, on sait qu'on aura tout le soutien nécessaire pour faire ce cheminement. Quand on a une belle carrière et qu'on l'a réussie parce qu'on aime relever des défis, on sait qu'être ici, c'est un défi de taille.

• (1710)

Quand on aime son pays, il faut prendre le temps, à un moment de sa vie, de lui donner un peu de soi-même pour le propulser vers l'avant et le préparer pour les plus jeunes, pour le conserver et l'adapter aux personnes qui avancent en âge.

La circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel est une terre d'immigration.

[Traduction]

De 1955 à 1971, la population de Saint-Léonard—Saint-Michel a été multipliée par 50. D'abord rurale, cette région où habitaient environ 2 000 personnes a vu sa population grandir pour atteindre plus de 100 000 habitants, tout cela en une période de 15 ans. Pendant cette courte période, le territoire qui compose la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel a accueilli l'équivalent de 7 000 nouveaux immigrants par année.

Je recommande que nous nous penchions tous sur notre passé afin d'en tirer des leçons positives. Si une seule circonscription dans une ville d'une province en particulier a pu accueillir 7 000 nouveaux immigrants par année, le Canada, avec les ressources dont il dispose aujourd'hui, peut certainement en faire bien plus encore. N'oublions pas cette leçon très positive.

En ce moment même, la population de Saint-Léonard—Saint-Michel continue de croître. Il arrive souvent que des immigrants arrivent dans d'autres régions du Québec pour ensuite s'installer dans la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel après une courte période d'intégration.

• (1715)

[Français]

Ces personnes ne viennent pas dans la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel par esprit d'aventure, elles y viennent par nécessité. Elles quittent un pays qu'elles aiment parce qu'elles ont des besoins élémentaires auxquels leur pays d'origine ne peut satisfaire. Pensons au travail, à la sécurité, à la santé, à l'éducation et à la liberté religieuse.

L'Adresse

Je mentionne tous ces éléments pour porter à l'attention de mes collègues de la Chambre un souhait que j'exprime ici aujourd'hui. Mon souhait est qu'un certain nombre d'éléments permette que toute la population de la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel se retrouve dans le discours du Trône. Pensons aux besoins d'intégration relatifs à la réunification des familles, aux besoins de sécurité et de création d'emplois, de même qu'à notre programme d'infrastructures. Pensons également au programme des langues officielles et aux immenses besoins auxquels nous devons satisfaire en matière d'environnement pour faire en sorte que la population s'y retrouve.

Ce que je veux porter à l'attention de la Chambre, c'est que la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel s'est avérée un modèle d'intégration. J'aimerais que ce modèle se répande dans tous les coins de notre province et de notre pays.

[Traduction]

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à féliciter le député du Québec pour son élection à la Chambre.

Je viens du domaine du sport. Le député d'en face a parlé du député de Calgary Heritage et de l'équipe de la LNH qu'il choisit d'encourager, et je suis sûr que le député d'en face encourage une autre équipe. Dans le domaine du sport, c'est le vainqueur qui remporte la victoire. Or, nous apprenons maintenant que le Parti libéral propose de mettre en place une réforme électorale selon laquelle le vainqueur serait en fait le perdant.

Ma question au député est la suivante. Quelle réforme le Parti libéral compte-t-il apporter à notre système électoral?

M. Nicola Di Iorio: Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour son élection.

Voici quelques éléments dont la réforme devra tenir compte. Chaque élection aboutit à un résultat final. Les Canadiens vont voter puis, quand ils voient le résultat, ils se demandent si leur vote a véritablement compté. Il faut écouter les Canadiens, d'abord et avant tout. Lors des prochaines élections, les Canadiens pourront se reconnaître dans le système électoral.

Le gouvernement libéral a été très clair. Il s'est montré déterminé pendant la campagne et a réitéré sa détermination dans le discours du Trône. Nous consulterons tous les Canadiens. Nous les inviterons à exprimer leur point de vue et à nous dire comment ils envisagent le nouveau système. C'est ainsi que nous arriverons à un nouveau système électoral.

• (1720)

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Monsieur le Président, je félicite le député pour son élection. Je vais parler un peu de sa circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel. En effet, je suis sûr qu'il y a, comme dans ma circonscription, beaucoup de gens de la classe moyenne et d'autres qui vivent dans la pauvreté. Je suis certain qu'on a les mêmes soucis concernant ces gens.

Il semblerait que son premier ministre pense que les gens de la classe moyenne sont ceux qui gagnent entre 80 000 \$ et 200 000 \$ par année, et que ce sont ceux-là qu'on devrait aider en priorité dans la circonscription de Saint-Léonard—Saint-Michel, dans la mienne ainsi que dans toutes les 338 autres circonscriptions.

L'Adresse

Je me demande s'il pense que ce sont ces gens-là qui devraient avoir une baisse d'impôt en premier ou si ce sont les gens qui gagnent moins que cela. Selon lui, la stratégie utilisée par le premier ministre ou le gouvernement actuel est-elle bonne pour aider les gens dans le besoin?

Est-ce vraiment ceux qui gagnent entre 80 000 \$ et 200 000 \$, et qu'on pourrait qualifier de classe moyenne supérieure, qui devraient en profiter? À mon avis, il ne s'agit pas de la vraie classe moyenne.

M. Nicola Di Iorio: Monsieur le Président, je voudrais également féliciter le député de Sherbrooke pour sa réélection, d'autant plus qu'il est le député du comté de mon alma mater avec laquelle j'ai une attache émotive très forte et de si beaux souvenirs.

En ce qui concerne sa question, il faut avoir à l'esprit le programme économique mis en avant par notre gouvernement. Notre programme ne traite pas simplement de réductions d'impôt. En effet, il est question de sortir 315 000 enfants de la pauvreté. Le programme que nous mettons en avant est unique. Nous pourrions toujours chercher à nous rappeler une situation où un gouvernement s'est présenté devant les gens pendant une campagne électorale pour leur dire qu'il est prêt à augmenter les impôts et qu'avec cette hausse, il va réduire les impôts d'autres tranches de la population, sans jamais oublier les plus démunis. Il y a 315 000 enfants qui vivent dans la pauvreté. À un moment donné dans l'avenir, nous allons nous retrouver, nous réunir pour examiner le passé et constater que la vie de ces enfants aura été différente en raison du programme économique de notre gouvernement.

[Traduction]

M. Arif Virani (secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, c'est rempli d'humilité que j'ai l'honneur de prononcer aujourd'hui mon premier discours à la Chambre des communes.

J'aimerais remercier les électeurs de Parkdale—High Park de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant pour les représenter à la Chambre des communes. J'aurai pour priorité de défendre les intérêts de ma collectivité à Ottawa, et non de défendre les intérêts d'Ottawa dans ma collectivité.

Je tiens aussi à remercier ma famille. Ma mère, Sultan, ma soeur, Shakufe, et mon père, Lutaf, me servent depuis toujours de mentors, de guides et de conseillers. Ils m'ont appris à travailler fort et à croire que mes rêves, même les plus fous, pouvaient se réaliser. Sans ces assises solides, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je sais que mon père déborde aussi de fierté parce que ce premier discours coïncide avec son 74^e anniversaire de naissance. Bon anniversaire, papa!

J'ai aussi la chance d'avoir deux jeunes fils, Zakir et Nitin, et une merveilleuse épouse, Suchita, qui est à la fois ma meilleure amie et mon soutien de tous les instants. C'est grâce à son sacrifice que je suis libre de servir la population canadienne, et je lui en suis éternellement reconnaissant.

Vendredi après-midi, nous avons entendu le discours du Trône, qui soulignait les priorités du gouvernement pour la première session de la 42^e législature. Ce discours reflète le changement en faveur duquel les Canadiens ont voté le 19 octobre dernier.

[Français]

Aujourd'hui, j'aimerais aborder trois thèmes distincts du discours du Trône.

[Traduction]

Le premier thème distinct relevé est l'idée d'accueillir la dissidence. En effet, il ne faut pas la craindre. Il faut l'accueillir.

Ce n'est qu'en tenant des débats vigoureux et en remettant en question des idées que l'on peut créer des politiques meilleures, mieux adaptées et mieux conçues. Le nouveau gouvernement est résolu à accueillir la dissidence et non à la réprimer. Nous avons décidé de démuseler immédiatement les scientifiques, afin qu'ils puissent s'exprimer librement et ouvertement au sujet des répercussions des changements climatiques. Il s'agit d'un changement dont les nombreux membres de la communauté scientifique dans ma circonscription sont en faveur, mais également les nombreux défenseurs de l'environnement de Parkdale—High Park, dont Green 13, qui fait un travail remarquable pour sensibiliser la population à la durabilité environnementale dans ma collectivité.

Cependant, une tendance déplorable s'est manifestée au cours de la dernière décennie, c'est-à-dire que des organismes de bienfaisance ont été soumis à des vérifications plus exhaustives par l'Agence du revenu du Canada parce qu'ils ont osé contester la position du gouvernement. Nous croyons qu'il faut accorder de l'importance aux fonctionnaires et au travail que ceux-ci accomplissent, et non les utiliser comme les gros bras du gouvernement. Notre gouvernement a la ferme intention de permettre aux organismes de bienfaisance de gérer leurs affaires sans faire l'objet de harcèlement politique, afin qu'ils puissent contribuer au débat public et à l'élaboration de la politique publique.

• (1725)

[Français]

Notre gouvernement est également déterminé à rétablir le financement de 150 millions de dollars à Radio-Canada.

[Traduction]

Les institutions comme CBC/Radio-Canada doivent être protégées et elles le seront précisément pour leur permettre de poursuivre l'excellent travail qu'elles mènent en demandant des comptes au gouvernement. Notre gouvernement préfère les politiques fondées sur les faits plutôt que celles qui découlent d'une idéologie. Nous n'avons pas peur des faits, même s'ils ne vont pas dans le sens de notre vision du monde. Nous nous réjouissons d'avoir des données qui permettront d'étayer nos décisions. Je constate avec une immense fierté que la première mesure que notre gouvernement a prise, 24 heures après l'assermentation du nouveau Cabinet, a été d'annoncer le retour du formulaire détaillé du recensement.

Un second thème se dégage du discours du Trône prononcé le 4 décembre: celui de la gouvernance par consensus plutôt que par décret. Le nouveau gouvernement estime que les décisions prises unilatéralement ne sont pas de bonnes décisions et il évitera cette approche. Ainsi, le premier ministre a pris la décision de convoquer à Ottawa une réunion de ses homologues provinciaux une semaine avant le sommet de Paris sur l'environnement. Cette réunion des premiers ministres a été tenue un mois après les élections du 19 octobre, mais c'était la première à être convoquée par un premier ministre en cinq ans et demi. La différence est palpable.

Le nouveau gouvernement estime également que pour mener de bonnes politiques et gérer de façon responsable la fédération, il faut solliciter tous les ordres de gouvernement. Prenons l'exemple des investissements dans les infrastructures. Le gouvernement s'est engagé à faire d'importants investissements dans le transport en commun, l'infrastructure verte et les infrastructures sociales, dont le logement à prix abordable.

Nous allons rencontrer les représentants des administrations municipales et les intervenants sur le terrain qui travaillent quotidiennement sur ces dossiers. Dans ma circonscription, de solides instances telles que les services juridiques communautaires et la fiducie foncière du quartier Parkdale connaissent intimement les défis associés au logement à prix abordable. Le gouvernement entendra donc leur voix.

[Français]

La voix des députés de l'opposition sera également entendue.

[Traduction]

Le gouvernement promet d'ouvrir une nouvelle ère dénuée de partisanerie. Étant donné l'arrivée de centaines de nouveaux députés, dont moi-même, nous avons une occasion unique de concrétiser cet engagement. Le Parlement peut être une institution plus efficace, tout comme les comités dont les travaux éclairent les nôtres. Le gouvernement s'engage à améliorer le fonctionnement des comités permanents, en fournissant à ces derniers de meilleures ressources, en accordant plus de pouvoirs à leurs présidents et en veillant à ce qu'ils soient, dans l'ensemble, moins marqués par l'esprit de parti.

Comme on me l'a dit à maintes reprises, les résidents de Parkdale —High Park veulent que leur député accorde la priorité aux besoins de sa collectivité et à ceux du pays avant ceux d'un parti. C'est exactement ce que je m'engage à faire.

Un troisième thème du discours du Trône: rétablir le leadership et la réputation du Canada sur la scène internationale. Le soir des élections, le premier ministre a déclaré au nom des Canadiens, en s'adressant au reste du monde, « le Canada est de retour ». Voici quelques éléments du discours du Trône qui en témoignent.

Le Canada revient dans l'arène internationale en tant que pays qui prend au sérieux la question des changements climatiques et reconnaît la responsabilité de l'Occident dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement a déjà engagé 2,65 milliards de dollars pour aider les pays en développement à combattre les changements climatiques. Encore une fois, cette action n'est pas passée inaperçue, non seulement dans ma circonscription, mais aussi partout dans le monde.

De plus, le Canada est de nouveau dirigé par un gouvernement dont les politiques sont orientées par nos traditions humanitaires. Je parle ici de notre engagement à accepter 25 000 réfugiés syriens, un engagement bien accueilli par les habitants bienveillants de ma circonscription, qui connaissent et apprécient l'excellent travail fait dans leur collectivité par des organismes comme la Romero House et CultureLink pour aider les nouveaux arrivants à s'établir.

Il ne s'agit pas d'un engagement si important si nous tenons compte du nombre total de Syriens déplacés. Nous devrions tous savoir qu'environ quatre millions de Syriens ont fui leur patrie. En revanche, d'un point de vue purement symbolique, il s'agit d'un grand engagement. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a présenté le Canada comme un modèle que doivent suivre les autres pays occidentaux pour ce qui est de sa réponse à l'une des plus graves crises humanitaires planétaires depuis la Seconde Guerre mondiale. Les autres pays nous regardent et s'inspirent de nouveau de nos pratiques exemplaires pour élaborer une politique humanitaire à l'égard des réfugiés.

• (1730)

[Français]

Je ne suis pas objectif à l'égard de cette question.

L'Adresse

[Traduction]

Je suis arrivé au Canada en 1972 en tant que réfugié ougandais d'origine asiatique fuyant la dictature d'Idi Amin. J'avais alors 1 an et j'étais accompagné de ma soeur, qui avait 4 ans, et de mes parents, qui étaient dans la fin vingtaine. Nous avons bénéficié de la compassion du gouvernement de l'époque et de la générosité des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, qui ont ouvert leur coeur et leur maison à 7 000 Ougandais d'origine asiatique comme moi simplement parce qu'ils avaient leur sort à coeur et qu'ils étaient convaincus que c'était la chose à faire.

Le Canada ne nous a pas seulement offert un nouveau milieu de vie; il nous a aussi ouvert de nouveaux horizons: mes parents ont pu travailler, tandis que ma soeur et moi avons pu étudier. Mais le Canada nous a aussi donné la possibilité de redonner un jour à la société.

Je tire une grande fierté d'être ici devant vous, monsieur le Président, moi le nouveau secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, car je suis entre autres chargé de mener à bon port un autre projet national d'accueil de réfugiés, 43 ans après celui auquel j'ai pris part en arrivant d'Ouganda.

Je serai encore plus fier lorsqu'une réfugiée née en Syrie et arrivée au Canada en 2015 prendra place dans cette vénérable enceinte et prononcera son premier discours devant votre successeur, monsieur le Président. Et ce jour viendra, j'en suis convaincu.

Le discours du Trône fait écho à un autre volet important du rôle de leader que le Canada a recommencé à jouer sur la scène internationale, c'est-à-dire son rôle en tant que promoteur mondial de la tolérance et de la diversité.

[Français]

En plus d'être un réfugié, je suis aussi un musulman.

[Traduction]

Le premier ministre a répété à maintes reprises que ce n'est pas malgré nos différences, mais bien grâce à elles que nous sommes forts au Canada. Ce message résonne d'autant plus que, depuis quelques mois maintenant, les propos anti-islamistes se font plus fréquents, sont légitimés et deviennent acceptables. C'est dans la foulée des effroyables attentats survenus à Paris il y a quelques semaines que le phénomène a atteint son paroxysme: des actes de représailles ont été perpétrés contre des mosquées à Peterborough, contre des temples hindous à Kitchener et même contre des femmes non musulmanes qui s'étaient enroulé un foulard sur la tête pour se protéger du froid. Ces actes montrent que nous sommes tous victimes de l'intolérance, que nous soyons musulmans ou non. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la réponse du gouvernement a été de combattre l'intolérance, de lutter contre ceux qui dresseraient les Canadiens les uns contre les autres et d'affirmer à nouveau l'engagement collectif du Canada à l'égard des valeurs que sont l'inclusion, la tolérance et le pluralisme.

La détermination du Canada à dénoncer ces actes d'intolérance était manifeste, et les habitants du monde entier en ont pris note. Elle a même laissé certaines parties du monde perplexes. Les pays constamment aux prises avec des tensions ethniques se demandent bien comment le Canada s'y prend pour faire un succès du multiculturalisme. Nous ne sommes pas parfaits, mais nous tirons bien mieux notre épingle du jeu à cet égard que bien d'autres pays.

L'Adresse

Je crois que ces incidents révèlent deux choses: que malheureusement, l'intolérance existe toujours dans ce pays, mais surtout, que la capacité et la volonté des Canadiens de surmonter une telle intolérance, au moyen de gestes d'entraide et de solidarité, sont infinies. À mon avis, la mission la plus noble d'un gouvernement est de servir de catalyseur de tels gestes qui renforcent les communautés. En renforçant les communautés, nous renforçons en fait le pays en nous appuyant sur des valeurs de tolérance, d'inclusion et de diversité.

Voilà un projet qui n'est pas sans difficulté, mais j'ai bon espoir que le gouvernement se montrera à la hauteur. Les Canadiens et le monde entier d'ailleurs, nous observent. Nous ne les décevrons pas.

L'hon. Jason Kenney (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite de votre nomination et je félicite le député de son élection.

Le député d'en face a mis l'accent sur la réinstallation des réfugiés, et particulièrement des Syriens. C'est tout à son honneur. Toutefois, j'ai remarqué qu'il n'a aucunement mentionné la crise des réfugiés irakiens, qui est liée à celle des Syriens, pas plus que le gouvernement, d'ailleurs, pour une raison ou une autre.

Que pense le député du fait que le Canada a donné l'exemple au reste du monde en accueillant depuis 2009, dans le cadre d'une réinstallation, quelque 23 500 réfugiés irakiens, dont la plupart venaient de Syrie, et du fait qu'il continue d'y avoir des millions de réfugiés irakiens dans les mêmes pays où se trouvent les réfugiés syriens? Pourquoi le gouvernement abandonne-t-il les réfugiés irakiens? Pourquoi refuse-t-il de tenir compte de cette crise? Pourquoi ne parle-t-il pas des Irakiens qui se sont enfuis en Syrie, puis sont retournés en Irak pour fuir la guerre civile en Syrie, et ont dû se réfugier dans la région kurde pour échapper à l'EIIL? Que pense le député de la réponse du gouvernement par rapport à la crise des réfugiés irakiens?

Le chef du député a dit qu'il était « dégoûtant » d'accorder la priorité aux groupes particulièrement vulnérables au génocide. En tant que membre de la communauté musulmane ismaélienne, ne sait-il pas que les musulmans ismaéliens de la Syrie se trouvent dans une position particulièrement vulnérable vis-à-vis de Daech, d'al-Norsa et d'autres organisations terroristes salafistes? Ne croit-il pas qu'il serait approprié de prioriser leur protection et leur réinstallation, étant donné leur vulnérabilité particulière?

• (1735)

M. Arif Virani: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je vais aborder tous les volets de la question du député. Je ne m'attendrais à rien de moins si nous étions dans une salle de tribunal et je vais agir comme tel.

Je suppose que le député a entendu le ministre aujourd'hui pendant la période des questions. J'aimerais d'abord souligner que les efforts en Syrie ne sont pas exclusifs. Nos efforts pour aider les réfugiés et d'autres demandeurs d'asile se poursuivent et seront financés de façon appropriée. Il ne s'agit pas d'un exercice monolithique ou exclusif.

Ensuite, nous reconnaissons les efforts déployés par le gouvernement précédent en vue d'accueillir 23 000 réfugiés irakiens. Il a fait un travail extraordinaire. Nous tentons d'en faire plus et de faire mieux. C'est le mandat que nous ont donné les Canadiens.

En ce qui a trait au troisième point, en tant que musulman ismaélien, je sais très bien que les membres de ma communauté sont ciblés dans d'autres régions du monde, y compris certaines régions touchées par l'EIIS.

J'insiste toujours — comme je l'ai fait pendant la campagne auprès d'un collègue du député qui n'a pas eu le bonheur d'être élu — sur le fait qu'il faut déterminer qui sont les personnes vulnérables, mais éviter de les sélectionner en fonction de leur religion. Donc, si une personne correspond à la définition d'un réfugié au sens de la Convention, si elle est vulnérable et si elle craint avec raison d'être persécutée, elle sera accueillie au pays, sans égard à sa religion, même si cette religion comprend l'islam sunnite.

[Français]

Mme Karine Trudel (Jonquière, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Pendant la campagne électorale, plusieurs personnes de ma circonscription, Jonquière, s'inquiétaient du rétablissement du crédit d'impôt pour les contributions à un fonds de travailleurs. Malheureusement, aucune mention n'en a été faite dans le discours du Trône.

Au 30 décembre, il va y avoir échéance, mais nous ne serions pas obligés de voter une loi pour continuer. Or c'est un engagement que le gouvernement a pris lors de la campagne électorale.

Que pense donc mon collègue à ce sujet? Le gouvernement a-t-il l'intention de rétablir le crédit d'impôt pour les contributions à un fonds de travailleurs d'ici le 30 décembre?

M. Arif Virani: Monsieur le Président, je remercie la députée de Jonquière de sa question et je la félicite pour son élection.

[Traduction]

S'agissant du crédit d'impôt pour les contributions à un fonds de travailleurs et de l'échéance du 30 décembre qui approche à grands pas, je peux répondre à la députée que des lettres de mandat ont été remises à tous les ministres. J'ai examiné la plupart de ces lettres, mais je peux le faire de nouveau et tâcher de fournir plus tard une réponse plus complète à la députée.

Néanmoins, à ce que je sache, nous nous efforçons d'améliorer les perspectives d'emploi pour le plus grand nombre de Canadiens qui soit, y compris en révisant la mécanique d'évaluation du marché du travail et les crédits d'impôt qui en découlent, de manière à remettre les Canadiens au travail le plus rapidement possible, compte tenu de la situation économique actuelle et du legs malheureux du gouvernement précédent sur le plan économique.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Monsieur le Président, je vais partager le temps qui m'est accordé avec ma collègue la députée de Saskatoon-Ouest.

Permettez-moi de commencer en remerciant sincèrement les gens de Kootenay—Columbia de m'avoir fait l'honneur de les représenter au cours de la 42^e législature du Parlement fédéral du Canada. C'est une responsabilité que je prends très au sérieux, car j'ai consacré ma vie à servir le public. Je voudrais également féliciter les gens de la région des Kootenays, d'Elkford à Revelstoke et de Kaslo à Field, pour leur participation remarquable aux élections de 2015. Presque 74 % des électeurs admissibles de ma circonscription ont pris le chemin des bureaux de vote, ce qui représente l'un des taux de participation les plus élevés au Canada.

L'Adresse

Je suis particulièrement fier du nombre de membres des Premières Nations et de jeunes qui ont pris une part active aux élections. C'est une très bonne nouvelle dans l'optique de la réconciliation à venir avec nos voisins autochtones, et c'est un signe encourageant pour l'avenir de la démocratie à l'extrémité sud-est de la Colombie-Britannique.

Évidemment, je tiens à remercier ma femme, Audrey, mes enfants, Shawn, Kellie et Adrian, ainsi que ma petite-fille, Lalita. Leur amour, leur soutien et leurs sacrifices m'ont permis d'entreprendre cette aventure.

Les gens de Rocky, de Purcell et des monts Selkirk m'ont envoyé à Ottawa avec des attentes très précises, et je compte bien ne pas les décevoir.

La première attente, c'est que les partis travaillent tous ensemble pour assurer un avenir meilleur aux citoyens de Kootenay—Columbia et du reste du Canada. À vrai dire, les résidents de ma circonscription en ont assez d'un Parlement où la politique partisane semble avoir préséance sur les progrès positifs. Leur désir, tout comme le mien, c'est que la Chambre des communes soit un endroit où les bonnes idées reçoivent un accueil favorable, et ce, peu importe qui en est l'auteur. Monsieur le Président, j'ai été encouragé de constater que vous souhaitez vous aussi que la situation s'améliore au Parlement.

La deuxième attente, c'est que j'amène le gouvernement libéral à rendre des comptes sur ses promesses électorales et que je l'aide à les améliorer. Pour ce faire, mes collègues néo-démocrates et moi appuierons le gouvernement lorsqu'il prendra de bonnes décisions pour le Canada. Nous avons fait preuve de notre volonté de collaborer vendredi dernier lorsque nous avons applaudi les objectifs du discours du Trône touchant la réforme électorale, la nécessité de faire du Canada un chef de file en matière de lutte contre les changements climatiques, le lancement sans tarder d'une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et l'accueil des réfugiés syriens au Canada. Ce sont toutes des priorités que partagent mes concitoyens de Kootenay—Columbia.

Cependant, les habitants de ma circonscription s'attendent aussi à ce que nous donnions suite à de nombreuses autres priorités. J'ai cogné à plus de mille portes au cours de la dernière campagne électorale, et voici certains des messages qui m'ont été clairement transmis.

Les familles avec de jeunes enfants veulent des services de garde universels et abordables. Nous avons un plan pour leur en donner, et ces familles veulent connaître le plan libéral en ce sens.

Les petites entreprises ont besoin d'une réduction de leur fardeau fiscal et des frais de carte de crédit, et elles les méritent.

Trop d'ainés vivent dans la pauvreté. C'est inacceptable dans un pays riche comme le Canada que ces aînés ont aidé à bâtir. Il faut au moins bonifier le Supplément de revenu garanti.

Il faut abroger le projet de loi C-51 et non seulement le modifier. Bon nombre de citoyens de ma circonscription l'ont décrit comme le « projet de loi antiterroriste qui sème la peur ». Tout comme moi et de nombreux juristes, ils croient que ce projet de loi peut avoir une incidence indue sur nos droits et nos libertés sans renforcer réellement notre sécurité.

Le Partenariat transpacifique risque de faire mal à l'industrie laitière et fromagère, en particulier dans la région de Creston, dans ma circonscription. Nous ne devrions jamais ratifier un accord commercial qui nuirait à tout secteur agricole canadien. La sécurité

alimentaire devrait être un droit fondamental protégé par tous les ordres de gouvernement.

Les soins de santé préoccupent tous les Canadiens. Je suis optimiste et encouragé par la promesse du gouvernement de négocier un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les territoires.

• (1740)

Toutefois, il reste à voir si ce nouvel accord portera sur des enjeux de longue date, notamment la nécessité que tous les Canadiens aient un médecin de famille, la réduction du coût des médicaments sur ordonnance, le soutien aux enfants et aux jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale et la présentation d'une déclaration des droits des personnes handicapées ainsi que la prestation aux aînés de l'aide dont ils ont besoin à la maison, dans les centres de soins de longue durée, dans les hôpitaux et dans les établissements de soins palliatifs.

Les électeurs de ma circonscription souhaitent également que la société CBC/Radio-Canada soit financée convenablement et que le courrier soit livré à domicile par Postes Canada.

Évidemment, comme dans bien des cas, ce sont les détails qui posent problème. Par exemple, il est encourageant de voir le leadership qui se manifeste à l'égard des changements climatiques, mais ce leadership ne devient significatif que s'il est jumelé à des cibles fermes, applicables et pertinentes dans le cadre temporel. D'autre part, il est louable de vouloir mettre en oeuvre certaines recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada mais, en définitive, les recommandations qui seront retenues et la façon dont elles seront appliquées respecteront-elles l'engagement du gouvernement à l'égard des Premières Nations?

J'ai apprécié que le premier ministre vienne à la séance d'orientation offerte aux nouveaux députés en novembre. Lorsqu'il s'est adressé à nous, il a mentionné que l'opposition avait pour rôle d'améliorer le gouvernement. Je partage entièrement ce point de vue et, à titre de membre de l'opposition progressiste au Canada, c'est précisément ce à quoi j'entends m'employer.

Le discours du Trône me déçoit notamment parce qu'il ne parle pas des parcs nationaux du Canada. Lorsque j'ai lu la lettre que le premier ministre a écrite à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour lui présenter son mandat, j'ai trouvé encourageant de lire des passages sur la création de parcs nationaux, sur l'amélioration des programmes et des services qui s'y rattachent et sur la restriction de l'exploitation commerciale sur leur territoire.

Pendant la campagne électorale, le gouvernement a aussi promis de consacrer 25 millions de dollars par année à la protection des écosystèmes et des espèces en péril et à l'expansion des réserves fauniques nationales et des sanctuaires d'oiseaux migrateurs. Il a aussi promis d'annuler les compressions que le gouvernement conservateur a imposées à Parcs Canada et de réaffecter 25 millions de dollars de financement à ses programmes et services. Je suivrai de près le budget libéral pour m'assurer que plus de fonds sont affectés, comme il se doit, aux parcs nationaux, qui sont importants pour l'environnement et pour l'économie.

Nous devons également nous assurer que le plan à long terme visant à élargir l'autoroute 1 traversant les parcs nationaux de ma circonscription soit solide et qu'il protège à la fois les usagers et la faune. Il faut aussi créer un nouveau parc national dans la région de l'Okanagan, dans le Sud de la Colombie-Britannique, un projet de longue date.

Je terminerai mon premier discours à la Chambre en racontant une anecdote.

L'Adresse

Lors de mes tournées de porte à porte durant la campagne dans Nelson, j'ai rencontré une charmante vieille dame qui a dit qu'elle avait une anecdote à me raconter, mais à condition que j'accepte de la raconter à d'autres. Après avoir entendu son histoire, je lui ai promis de le faire.

Lorsque cette dame était enfant, son père était ami avec Tommy Douglas, qui venait souvent chez elle. Apparemment, M. Douglas était plutôt petit. Un jour, elle se trouvait dans une pièce où il y avait plusieurs adultes, dont un homme de très grande taille qui se tenait debout à côté de Tommy Douglas. Un des autres adultes, regardant les deux, et a dit: « Monsieur Douglas, vous êtes vraiment petit », ce à quoi Tommy Douglas a répondu: « La grandeur d'un homme se mesure en haut des épaules. »

Comme nous le savons, M. Douglas est devenu le père du système de soins de santé universel du Canada dont nous sommes tous si fiers.

Pourquoi est-ce que je raconte cette anecdote? Pour dire que, même si nous sommes peu nombreux dans notre caucus, nous ne manquons pas de bonnes idées qui feront grandir notre pays. Je m'engage à travailler avec tous les députés au cours des quatre prochaines années à rendre Kootenay—Columbia et le Canada encore meilleurs.

• (1745)

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre élection. J'ai fait partie d'un comité que vous présidiez; vous avez toujours été très juste, ce qui, je crois, a contribué à vous faire élire.

Par ailleurs, comme c'est la première occasion que j'ai de le faire, je tiens à remercier mes électeurs. Quand j'ai fait du porte-à-porte, j'ai trouvé très encourageant d'entendre de nombreuses personnes me remercier de ce que j'avais fait par le passé. Je prends leurs propos très au sérieux, et j'espère être à la hauteur de la confiance qu'elles m'ont témoignée.

Je remercie également les partis conservateur, néo-démocrate et vert ainsi que les employés de tous les partis, qui sont montés au front pour la démocratie.

Surtout, j'exprime ma reconnaissance à ma femme, Melissa, et à mes enfants, Dawson et Aurora, qui ont été privés très souvent de ma présence.

Je remercie le député de son excellente allocution très positive, en particulier de ce qu'il a dit au sujet des parcs nationaux. Je suis entièrement d'accord avec lui.

Je rappelle que les compressions de 25 millions de dollars effectuées en 2012 nous ont fait vraiment mal. Nous allons rétablir et même doubler ces crédits pour les écosystèmes. En 2017, année du 150^e anniversaire de la Confédération, l'accès aux parcs sera gratuit pour tous. Ensuite, il le sera tout le temps pour les enfants, et l'année d'après, il le sera pendant un an pour les nouveaux Canadiens. C'est, à mon avis, une mesure fort intéressante.

Enfin, les parcs maritimes doivent se multiplier au Canada pour nous aider à rattraper notre retard par rapport au reste du monde et à protéger nos écosystèmes.

J'espère que le député appuie tous ces points.

M. Wayne Stetski: Monsieur le Président, je le répète, les parcs nationaux sont d'une extrême importance pour l'économie et l'environnement.

J'ai la chance de représenter une circonscription, Kootenay—Columbia, qui compte quatre parcs nationaux. Nous devons accorder

plus d'attention et de fonds aux parcs nationaux. Ils ont été vraiment mis à mal depuis dix ans, en particulier au cours des quatre dernières années. Ils méritent beaucoup mieux à l'avenir.

• (1750)

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de son premier discours à la Chambre, qui était excellent. Nous sommes très heureux qu'il fasse partie d'une solide équipe britanno-colombienne. Il a parlé des grandes priorités de notre caucus.

Le député a souligné des points essentiels concernant la position très claire que nous sommes fiers de défendre à l'égard du projet de loi C-51. D'un bout à l'autre du pays, de nombreux citoyens ont exprimé leur opposition à ce projet de loi et ont fait part de leurs préoccupations quant à ses effets sur les libertés civiles, la vie privée et les droits des Premières Nations.

Malgré la gravité des problèmes qui ont été soulignés par bon nombre de personnes d'un bout à l'autre du pays, dans le discours du Trône, le gouvernement n'a pas parlé des changements qu'il veut apporter, ni même de ce qu'il compte faire à propos du projet de loi C-51.

Dans quelle mesure les Canadiens souhaitent-ils voir du leadership lorsqu'il est question de protéger les droits civils, le droit à la vie privée et les droits des Autochtones? J'aimerais entendre l'avis de mon collègue à ce sujet.

M. Wayne Stetski: Monsieur le Président, quand je faisais campagne dans ma circonscription, l'un des sujets qui revenaient sans arrêt était la nécessité d'abroger la loi C-51.

J'ai même parlé à un certain nombre de libéraux de longue date qui avaient décidé de voter autrement à cette élection en raison de l'appui que le Parti libéral a donné au projet de loi C-51, du moins, à sa première version. Ils voulaient que la loi soit abrogée.

Je sais que le gouvernement libéral a l'intention de la modifier, mais au final, il faut qu'elle soit abrogée. Ce sera la meilleure façon de protéger les droits et libertés des Canadiens.

Je dois faire confiance aux nombreuses personnes à qui j'ai parlé. Qu'il s'agisse d'universitaires ou de personnes qui ont travaillé dans le domaine de la sécurité, ils sont d'avis que la loi n'améliorera pas beaucoup la sécurité des Canadiens, mais qu'elle risque d'avoir une incidence sur nos droits et libertés. Elle devrait être abrogée.

Mme Sheri Benson (Saskatoon-Ouest, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier les électeurs de Saskatoon-Ouest de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter et faire valoir leurs intérêts haut et fort au Parlement. C'est un très grand honneur pour moi. J'accepte leur confiance et leur soutien en toute humilité, et je les servirai de mon mieux au cours des quatre prochaines années.

Je tiens également à féliciter les députés de la Chambre d'avoir été élus et souligner particulièrement l'élection de ceux qui siègent au Parlement pour la toute première fois, comme moi. Je tiens à remercier les députés des deux côtés de la Chambre qui ont chaleureusement offert aide, conseils et amitié aux nouveaux députés qui doivent apprendre très rapidement leur rôle.

L'Adresse

Je tiens également à remercier le personnel de la Chambre des communes, la direction du Bureau du greffier et, en particulier, le personnel du centre d'orientation des députés. Après mon expérience auprès de ce groupe de fonctionnaires dévoués, je peux dire qu'ils sont ouverts, généreux, accueillants et compétents. Je sais que je m'exprime au nom de tous les députés, les nouveaux et ceux qui ont été réélus, quand je dis que nous avons beaucoup de chance de travailler avec un groupe d'employés aussi dévoués et compétents.

Comme bien des députés, je n'ai pas été élue uniquement grâce à mes efforts personnels. J'ai travaillé fort, bien entendu, mais j'ai aussi pu compter sur l'aide de nombreuses personnes. N'eût été de leurs efforts, je ne serais pas ici aujourd'hui pour m'adresser à la Chambre.

J'aimerais remercier particulièrement ma famille; ma partenaire Shelley, mes filles Annie et Vashti, ma mère, mon père, mon frère et mes soeurs, et tous ceux qui ont contribué à bien des égards à ce que je puisse servir ma collectivité et mon pays.

La circonscription de Saskatoon-Ouest est une nouvelle circonscription urbaine, située sur le territoire du Traité n° 6 et les terres ancestrales du peuple métis. C'est là où je vis, travaille et élève ma famille depuis plus de 30 ans. C'est une merveilleuse collectivité à bien des égards. Elle est dynamique, diversifiée et animée de l'esprit d'entreprise; elle a un leadership communautaire solide, ses habitants se soucient les uns des autres et s'élèvent contre les injustices, et elle a bien d'autres aspects qui contribuent à rendre une collectivité remarquable.

Malheureusement, nous sommes également confrontés à beaucoup de défis et de difficultés. Bien des habitants de Saskatoon-Ouest ont du mal à joindre les deux bouts. On trouve dans ma circonscription certains des quartiers les plus défavorisés de Saskatoon. Les habitants de certains quartiers ont des problèmes de santé pratiquement comparables à ceux des pays du tiers monde. Bien des gens de ma collectivité n'ont pas vu les effets bénéfiques de l'essor économique en Saskatchewan et ne se sont pas encore remis de la récession de 2008.

Lorsque j'étais PDG de Centraide, avant de devenir députée de Saskatoon-Ouest, j'ai pu constater la dévastation causée par les inégalités croissantes parmi mes voisins, dont les énormes disparités en matière de santé malgré un système universel, notamment une hausse du taux d'infection au VIH qui tranche nettement avec la baisse observée dans d'autres collectivités au Canada; un taux de chômage chez les jeunes et les Autochtones trois fois plus élevé que la moyenne nationale; un recours aux banques alimentaires parmi les plus importants au Canada; un plus grand nombre d'enfants vivant dans la pauvreté; un taux d'itinérance en hausse; et des logements trop chers pour la plupart des gens. Ainsi, des travailleurs à temps plein vivent à l'Armée du Salut à défaut de pouvoir s'en permettre un.

Chaque matin, beaucoup de mes voisins doivent choisir entre payer le loyer ou acheter de la nourriture ou des médicaments.

Mes concitoyens ont voté pour le changement. Ce qu'ils voulaient voir, c'est un gouvernement ouvert, transparent et responsable qui protège leurs droits et libertés en abrogeant le projet de loi C-51. Ils ont voté pour qu'il n'y ait qu'une seule catégorie de citoyens. Ils ont voté pour le maintien de la livraison du courrier à domicile et pour le rétablissement du service là où il a été supprimé. Ils ont voté pour l'élimination des obstacles qui les empêchent d'accéder à la classe moyenne grâce à des services de garde abordables, accessibles et de grande qualité pour qu'ils puissent contribuer à l'économie sans négliger l'éducation des enfants.

●(1755)

Les électeurs de ma circonscription veulent que nous rendions le coût de la vie plus abordable. Ils veulent que nous mettions en oeuvre un régime national d'assurance-médicaments pour qu'ils puissent avoir les moyens de payer à la fois leur loyer et les médicaments dont ils ont besoin pour demeurer en bonne santé. Ils veulent aussi avoir la possibilité de participer à la société, jouir d'une bonne qualité de vie, avoir un toit au-dessus de leur tête, recevoir une éducation et toucher un revenu qui leur permet de payer les dépenses essentielles du quotidien.

À titre de présidente de Centraide, en compagnie d'autres chefs de file locaux et de bénévoles, j'ai participé à des réunions communautaires et j'ai travaillé en collaboration avec tous les ordres de gouvernement pendant de nombreuses années afin d'améliorer le sort des gens de notre collectivité. Cela dit, la plupart du temps, nos efforts ont été entravés. Impuissants, nous avons vu les divers ordres de gouvernement se défiler dans les dossiers importants en prétextant que ce n'était pas de leur ressort et qu'un autre ordre de gouvernement devrait prendre les devants et intervenir.

Pour pouvoir réaliser le vrai changement, nous devons prendre les choses en main. Chaque ordre de gouvernement peut et doit s'attaquer aux problèmes importants qui préoccupent les Canadiens, que ce soit le logement, la pauvreté ou la qualité des soins de santé. Nous pouvons prendre les choses en main en donnant l'exemple, c'est-à-dire en faisant tout ce qui est en notre pouvoir dans les domaines qui relèvent de notre compétence et en fixant des objectifs élevés que les autres ordres de gouvernement seront appelés à suivre.

L'un de ces aspects est l'importance d'un salaire minimum fédéral. Aucun effort en vue de montrer l'exemple en matière de réduction de la pauvreté ou de développement de la classe moyenne ne portera fruit sans que nous veillions à faire tout en notre pouvoir dans notre propre champ de compétence. Voilà pourquoi une stratégie importante du gouvernement pour développer la classe moyenne consiste à établir un salaire minimum fédéral de 15 \$ l'heure. Un salaire minimum fédéral contribuera beaucoup à faire en sorte que ces 80 000 personnes ou plus employées dans les industries régies par le gouvernement fédéral telles que les transports, les télécommunications et les banques puissent combler leurs besoins essentiels. C'est la chose généreuse à faire; c'est la chose intelligente à faire.

L'entrée dans la classe moyenne sera difficile pour beaucoup de gens dans ma circonscription. Pour les intégrer à la classe moyenne, il faudra éliminer les obstacles à l'obtention et à la rétention d'emplois ainsi qu'à la poursuite d'études. L'un des plus gros obstacles pour les gens de ma circonscription est le manque de places en garderie abordables et accessibles. C'est souvent la difficulté numéro un qui empêche les parents d'avoir un emploi ou de terminer leurs études. Les frais de scolarité postsecondaire sont aussi un obstacle. Même avec une éducation plus abordable, beaucoup seront exclus parce qu'ils ne peuvent pas payer les frais de garde de leurs enfants, et même s'ils le peuvent, ils ne trouvent pas de place en garderie; il n'y en a pas.

Créer davantage de possibilités pour les jeunes Canadiens, tout particulièrement ceux provenant de familles à revenu faible ou moyen, signifie éliminer les obstacles afin que tous puissent avoir accès aux mêmes possibilités. Le gouvernement fédéral doit donc être disposé à prendre l'initiative pour créer de nouvelles places en garderie à court terme, mais il doit aussi s'engager à l'égard des parents, de sorte que ceux-ci aient enfin accès, après 30 ans, à des services de garde d'enfant universels, abordables et de très bonne qualité.

L'Adresse

Des collectivités partout au Canada sont intervenues lorsque les gouvernements ont négligé de fournir les services dont elles avaient besoin pour s'épanouir, mais il y a des limites à ce que les collectivités peuvent faire par elles-mêmes. Elles ont besoin que le gouvernement s'associe avec elles, qu'il fasse des investissements et qu'il les aide à relever leurs défis. Les Canadiens savent comment travailler en collaboration. Je sais que les habitants de ma circonscription attendent avec impatience, tout comme moi, de collaborer avec un gouvernement qui sait comment s'y prendre et qui sait bien faire les choses.

En tant que leader communautaire pendant plus de 20 ans dans le secteur sans but lucratif, je sais ce qu'il faut pour travailler ensemble. Je suis consciente des efforts acharnés et de la persévérance nécessaires pour atteindre des objectifs communs. Comme porte-parole du NPD en matière de travail, je suis impatiente de travailler avec la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et du Travail, ainsi que mon homologue de l'opposition officielle, sur ces questions importantes, afin que personne ne soit laissé pour compte.

• (1800)

[Français]

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue de Saskatoon-Ouest de son discours inaugural prononcé à la Chambre des communes. C'était très bien fait et très compatissant.

[Traduction]

Ma question a trait à l'un des enjeux qu'elle a mentionnés, c'est-à-dire tenter d'améliorer la situation des personnes qui travaillent au salaire minimum en faisant passer à 15 \$ l'heure le salaire minimum fédéral.

Je me demande si la députée serait disposée à étudier si le fait d'aider 1 travailleur sur 1 000 qui gagne le salaire minimum fédéral, dans des sociétés à charte fédérale comme Air Canada, des banques et le gouvernement fédéral, serait suffisant pour faire en sorte que le salaire minimum augmente dans d'autres secteurs et dans le reste de l'économie pour les 999 autres travailleurs qui gagnent le salaire minimum.

Mme Sheri Benson: Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de salaire minimum fédéral. C'est le premier défi à relever.

Le deuxième défi sera d'établir un salaire minimum fédéral assez élevé pour permettre aux employés gagnant ce salaire de payer leurs besoins de base. À Saskatoon, le salaire nécessaire pour vivre décemment s'élève à 16,47 \$ l'heure. De nombreux employés travaillant au salaire minimum cumulent plus d'un emploi. Bien qu'un salaire minimum de 15 \$ l'heure puisse servir de point de départ, comme c'est le cas en Alberta, il faut avant tout mettre en place un salaire minimum fédéral.

Mme Cheryl Hardcastle (Windsor—Tecumseh, NPD): Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir présenté un discours qui donne à réfléchir. Je dois dire que ma circonscription, Windsor—Tecumseh, se démarque aussi par sa compassion et par son intérêt pour la justice sociale. De nombreux enjeux nous motivent tous, qu'il s'agisse de comparer l'intégrité d'un accord de libre-échange et celle du commerce équitable, de critiquer le projet de loi C-51, de voir à ce que les aînés puissent prendre leur retraite dans la dignité, ou de tirer les enfants de la pauvreté.

La députée pourrait-elle nous parler des sujets qui l'ont marquée pendant la campagne et sur lesquels le gouvernement pourrait se pencher dès maintenant?

• (1805)

Mme Sheri Benson: Monsieur le Président, je ne compte plus le nombre de fois, pendant que je faisais campagne dans Saskatoon-Ouest, où je me suis fait dire que la vie coûtait trop cher. Quel que soit l'endroit de ma circonscription où j'étais, trois éléments revenaient sans cesse dans la bouche des jeunes familles: la garde des enfants, les transports et le logement. Du côté des aînés, il était surtout question des médicaments, du logement et... bon, j'ai oublié le troisième.

Essentiellement, ce que je veux dire, c'est que ces deux groupes ont besoin d'investissements pour sortir de la pauvreté. Dans Saskatoon-Ouest, beaucoup de gens auront un long chemin à parcourir avant d'échapper à la pauvreté. Nous devons ramener à 65 ans l'âge de la retraite et bonifier le Supplément de revenu garanti. Ces mesures importantes permettront de sortir de nombreuses personnes de la pauvreté.

Quand je faisais du porte-à-porte, les gens me disaient aussi souvent que les grandes sociétés devraient payer leur juste part, ce qu'elles ne font pas à l'heure actuelle, car si elles payaient un petit peu plus, nous pourrions éradiquer la pauvreté chez les enfants.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de son excellent discours. Les deux questions des néo-démocrates portaient sur la justice sociale, ce qui montre les nombreux points en commun qu'ils ont avec nous et notre plateforme. Je pense entre autres au programme de logement, aux infrastructures sociales, qui permettront de créer des milliers de places en garderie, au crédit d'impôt canadien pour enfants, qui contribuera à sortir 300 000 enfants de la pauvreté, à la subvention aux transports, qui permettra de s'attaquer aux problèmes dont parlait la députée, à la majoration et à l'indexation du supplément offert aux aînés ainsi qu'à la bonification des soins à domicile pour les aînés. Je crois donc que, en matière de justice sociale, nous sommes très souvent sur la même longueur d'onde, et cela me réjouit.

Mme Sheri Benson: Monsieur le Président, je dirai au député qu'en effet, il est possible de s'entendre sur beaucoup de points. C'est certainement le cas dans ma collectivité.

J'aimerais que le gouvernement fédéral donne enfin suite à une promesse faite à ma collectivité il y a 30 ans, c'est-à-dire instaurer des services de garde universels, accessibles et abordables. Il ne suffit pas de verser plus d'argent aux familles qui ont à peine les moyens de se nourrir ou de se loger. Dans Saskatoon-Ouest, les tarifs des services de garde sont parmi les plus élevés au pays. Pour bien des résidents de Saskatoon, il est impossible d'intégrer le marché du travail ou suivre une formation, parce qu'ils ne peuvent pas payer des services de garde. Même s'ils en avaient les moyens, le problème resterait entier puisqu'il manque de services de garde. Il s'agit d'un véritable obstacle pour les jeunes qui souhaitent retourner aux études ou occuper un emploi. Il est crucial de faire des progrès à cet égard, d'améliorer les conditions de vie et de rendre celle-ci plus abordable. Voilà une question sur laquelle j'aimerais nous voir mieux collaborer à l'avenir.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est un immense privilège de siéger dans cette merveilleuse institution qu'est la Chambre des communes pour faire part aux Canadiens de ce que nous jugeons important, en fonction de ce que nos concitoyens nous ont dit.

L'Adresse

J'aimerais d'abord remercier du fond du coeur les habitants de Winnipeg-Nord. C'est tout un privilège de représenter l'une des meilleures et des plus belles régions du pays. Winnipeg-Nord compte de nombreuses industries différentes. Il s'agit d'une région très diversifiée que je suis fier d'habiter.

De plus, tel qu'il a été mentionné plus tôt, j'aimerais souligner le besoin de changement. Ce besoin s'est exprimé très clairement le 19 octobre dans toutes les régions du pays. Notre parti est le seul à avoir reçu des appuis partout au Canada parce que les Canadiens ont pris conscience de ce besoin de changement et ont pris les mesures nécessaires afin de redorer considérablement l'image de notre pays.

Pour la première fois de l'histoire du Canada, le Cabinet se compose d'un nombre égal de femmes et d'hommes. J'ai le privilège d'avoir été nommé secrétaire parlementaire, et je remercie mon chef de m'avoir confié cette responsabilité.

Je voudrais parler d'un sujet important pour tous les Canadiens, sans égard à leur région: l'économie. Nous en parlons depuis plusieurs années. En fait, lorsque le premier ministre a été élu chef du Parti libéral, il a parlé de l'importance de la classe moyenne au Canada. Deux ans avant son élection en tant que chef du parti, ces mots n'étaient évoqués que rarement à la Chambre des communes, mais il a décidé qu'il fallait en parler. Il voulait être certain que la Chambre aborderait la question de la classe moyenne canadienne.

La classe moyenne est le moteur de notre économie. Si elle se porte bien, notre économie se portera bien. C'est ce qu'on observe également dans les économies mondiales.

Il y a de nombreux aspects du discours du Trône qui permettent aux gens d'envisager l'avenir de notre grand pays avec espoir. J'aimerais également en souligner quelques-uns qui ont une incidence sur la classe moyenne. Nous parlons d'allègements fiscaux. Nous accordons essentiellement un allègement fiscal à la classe moyenne canadienne. Nous créons une taxe qui sera imposée aux Canadiens nantis qui appartiennent à la tranche de revenus la plus élevée, reconnaissant ainsi qu'ils doivent payer leur juste part et que nous devons laisser plus d'argent dans les poches de la classe moyenne.

L'Allocation canadienne aux enfants est une autre façon directe de le faire. Nous devons reconnaître les avantages que ce merveilleux programme offre à la classe moyenne canadienne. Comme bon nombre de mes collègues, personnes apolitiques ou tierces parties l'ont dit, en bonifiant le programme d'Allocation canadienne aux enfants, non seulement nous mettrons de l'argent dans les poches de la classe moyenne, mais nous sortirons aussi les enfants de la pauvreté. Nous pensons que c'est une excellente chose à faire, que nous préconisons depuis de nombreuses années.

Lorsque je pense à ce que les néo-démocrates ont en commun avec les conservateurs, mais qui distingue les libéraux, de nombreux points me viennent à l'esprit. Le premier est l'équilibre budgétaire et l'idée d'avoir un budget équilibré.

● (1810)

Mais amis conservateurs ont besoin d'une leçon d'histoire. Le parti conservateur ne s'est jamais bien débrouillé pour équilibrer les budgets. Le gouvernement précédent a connu un échec retentissant en la matière. Il faut rappeler aux conservateurs qu'ils ont hérité d'un excédent de plusieurs milliards de dollars légué par les anciens premiers ministres Chrétien et Paul Martin. En quelques années, ils l'ont transformé en déficit de plusieurs milliards de dollars, et ce — c'est important de le souligner — avant que la récession ne survienne. Depuis et à l'exception du dernier budget proposé, le gouvernement conservateur a eu chaque année un déficit.

Nous savions toutefois que ce dernier budget était faussement équilibré. Il n'y avait pas d'excédent. Quand je me suis adressé à la Chambre à ce sujet, j'ai dit que nous ne pouvions pas nous fier aux chiffres des conservateurs qui étaient en fait trafiqués. Ce n'est que quelques semaines après, à l'ajournement de la Chambre, que nous avons appris du directeur parlementaire du budget qu'il y avait un déficit d'un milliard de dollars. Je n'invente rien. La vérité est évidente.

Mais pour être juste envers le dernier gouvernement conservateur, la même chose s'était passée lors du précédent gouvernement conservateur. L'ancien premier ministre Jean Chrétien avait hérité d'un déficit qu'il a transformé en excédent.

J'en viens maintenant à mes collègues et amis du Nouveau Parti démocratique qui, eux aussi, ont de la difficulté à ce sujet. Ils s'empressent de dire aux gens ce qu'ils veulent entendre. Des membres du NPD ont déclaré qu'ils présenteraient un budget équilibré. Quelle affirmation irresponsable de la part d'un parti que le chef néo-démocrate qualifie de progressiste! Pendant la campagne, le Nouveau Parti démocratique a promis d'avoir un budget équilibré. Or, dans chacun de leurs discours que j'ai écoutés, ils parlaient de dépenser de l'argent dans un domaine ou dans un autre. Qu'en est-il de la promesse que ce parti a faite aux Canadiens, ceux-là mêmes dont ils ont eu le vote? Qu'en est-il de la promesse d'un budget équilibré qu'a faite ce parti?

D'entrée de jeu, le chef du Parti libéral, aujourd'hui premier ministre du Canada, s'exprime sans détour, avec transparence et honnêteté. Il a clairement affirmé qu'il y aurait un déficit budgétaire cette année.

En ce qui nous concerne, nous savons qu'il convient parfois d'étudier la situation économique. Il n'est pas souhaitable de maintenir l'équilibre budgétaire au début d'une récession, lorsque les gens sentent la pression et le taux de chômage grimpe encore et toujours. Il faut dans de telles circonstances investir dans les Canadiens et notre infrastructure, et ainsi créer des débouchés.

C'est l'engagement qu'a pris le Parti libéral. De par les mesures qu'il prend, le gouvernement démontrera qu'il se soucie vraiment des Canadiens et qu'il sait combien il est important d'investir en eux. Il investira notamment dans l'infrastructure. Nous allons consacrer des milliards de dollars au renforcement des collectivités canadiennes. Les habitants de l'ensemble du Canada verront les projets se mettre en branle. Nous comptons nous intéresser aux questions qui importent pour les Canadiens. Nous reconnaissons le caractère absolument essentiel de l'infrastructure, où il est grand temps d'investir.

Lorsque j'étais dans l'opposition, je me demandais pourquoi le gouvernement ne reconnaissait pas la valeur de l'investissement dans l'infrastructure; nous faisons en quelque sorte les frais de la négligence du précédent gouvernement dans le dossier.

L'Adresse

●(1815)

Toutefois, il n'y a rien à craindre. Le gouvernement libéral en fera une priorité. Nous injecterons de l'argent frais pour réaliser les très importants projets qui doivent être entrepris, et ce, au moyen d'un nouveau programme d'infrastructure qui sera 10 fois plus efficace que le programme précédent.

Le libre-échange est un autre sujet de discussion que j'ai abordé à la Chambre au cours des dernières années. Ce que j'aime dans le débat sur le libre-échange, c'est qu'il fait ressortir les différences entre les trois principaux partis politiques. D'un côté, il y a les conservateurs. Nous savons tous qu'ils feront n'importe quoi pour en arriver à un accord, même si cela n'est pas nécessairement dans l'intérêt du Canada. Nous savons que les échanges commerciaux ne se portaient pas très bien sous le gouvernement conservateur. Je le répète, c'est peut-être une leçon d'histoire qu'ils doivent comprendre.

De quoi les conservateurs ont-ils hérité quand ils ont pris les rênes du pouvoir? Ils ont hérité d'un excédent commercial de plusieurs milliards de dollars. Il n'a pas fallu longtemps pour que cet excédent se volatilise.

Au cours des 50 derniers mois, nous avons eu des déficits commerciaux. Ils ont pris un excédent commercial de plusieurs milliards de dollars et en ont fait un déficit commercial de plus d'un milliard de dollars. Nous continuons d'accuser un déficit, en dépit des accords de libre-échange mis en place par le gouvernement, dont la plupart ont reçu l'appui du Parti libéral du Canada, car les libéraux reconnaissent la valeur et l'importance du commerce. Le commerce est bon pour le Canada. Le Canada est un pays commerçant. Nous sommes tous perdants lorsque nous n'investissons pas dans le commerce et ne cherchons pas de débouchés. C'est absolument essentiel. Nous avons besoin du commerce, non seulement aujourd'hui, mais aussi pour notre future croissance économique.

C'est ce que nous avons entendu aujourd'hui dans les réponses de la ministre responsable du commerce, qui est très compétente. Elle a clairement dit que nous devons faire les choses correctement et que les Canadiens devaient participer au débat. Je rappelle encore une fois aux conservateurs que les libéraux comprennent l'importance du dossier et savent que le commerce favorise la création d'emplois. Les milliards qui ont été perdus à cause des déficits commerciaux du gouvernement conservateur précédent se sont traduits par la perte de dizaines de milliers d'emplois, dont un grand nombre dans le secteur manufacturier, notamment en Ontario. Cette province a été très durement touchée par le dernier gouvernement conservateur.

En ce qui concerne l'avenir, nous envisageons d'un oeil favorable le potentiel qui s'offre pour nos marchés, et je suis très confiant. Nous avons constaté ce potentiel lors des rencontres que le premier ministre a eues avec divers leaders mondiaux au cours des quatre dernières semaines. Je signale entre autres que la ministre du Commerce international a eu l'occasion de se rendre aux Philippines et dans d'autres pays. Tout porte à croire que nous nous remettrons en selle et que nous pouvons espérer un excédent commercial. C'est important parce que cela permettrait de créer des emplois et que nous devrions tous nous employer à épauler ce secteur.

Je ne veux pas mettre de côté mes collègues néo-démocrates. Ils tendent à croire que les accords de libre-échange ne sont pas souhaitables. Ils votent constamment, je dis bien constamment, contre de tels accords. Ils parlent de l'accord avec la Jordanie. Je siégeais à la Chambre lorsqu'il y a eu un vote sur cet accord. Comme il s'agissait d'un vote par oui ou non, les néo-démocrates n'ont pas eu à se lever. En toute honnêteté, je reconnais qu'à une occasion, ils ont voté en faveur d'un accord de libre-échange.

Je parle de cela parce que j'aimerais que les néo-démocrates comprennent à quel point il est important de reconnaître que les accords de libre-échange peuvent bel et bien soutenir l'économie canadienne et nous permettre de nous tailler une place dans le monde du commerce. Ils doivent constater qu'il s'agit d'un élément positif pour nous permettre d'aller de l'avant.

J'aimerais également me pencher sur la réforme démocratique. Nous avons été très clairs à ce sujet. Nous avons affirmé que les élections de 2015 seraient les dernières à se tenir selon le système uninominal majoritaire à un tour. Les conservateurs disent que nous ne pouvons pas faire cela. Je regrette, mais il s'agit d'une promesse électorale et nous nous emploierons à la tenir.

●(1820)

Les conservateurs ne reconnaissent pas la nécessité d'une réforme électorale. Ils veulent conserver le même système. Même si les Canadiens ne veulent pas conserver le même système, cela n'a aucune importance à leurs yeux. Les conservateurs veulent conserver ce qu'ils ont.

Nous avons ensuite les néo-démocrates, qui ont déjà pris leur décision. Ils sont d'accord pour qu'on en parle et pour consulter la population, mais ils ont déjà décidé que ce serait la représentation proportionnelle. Ils l'ont déjà affirmé.

Cela me rappelle beaucoup la question de la réforme du Sénat. Je suis de l'Ouest canadien, et je me souviens des conservateurs qui affirmaient haut et fort qu'ils voulaient réformer le Sénat. Qu'ont-ils fait en ce sens lorsqu'ils sont enfin arrivés au pouvoir? Rien. Rien du tout.

En fait, la plus importante réforme du Sénat des huit dernières années s'est produite lorsque le chef du Parti libéral du Canada a indiqué que les sénateurs ne pouvaient pas faire partie du caucus libéral élu. C'est la plus importante réforme du Sénat. C'est tout, et les conservateurs n'ont absolument rien eu à voir avec cela.

Les néo-démocrates, quant à eux, prétendent refléter la volonté des Canadiens. Ils leur disent: « Peu importe ce que vous pensez, notre opinion est faite. Elle consiste à abolir le Sénat, même si c'est presque impossible. » Il faut comprendre que l'unanimité des provinces est nécessaire pour que cela se produise. Est-ce que cela empêche le NPD de prendre un tel engagement? Non.

Je le répète, nous nous efforçons de répondre au désir des Canadiens. Les choses doivent changer. Nous allons proposer de nombreux changements au Sénat qui peuvent être apportés à l'interne, sans modifier la Constitution. J'invite les conservateurs et les néo-démocrates à considérer la réforme de manière plus positive et peut-être même à y contribuer.

Durant la présente législature, nous allons certainement aborder de nombreux autres dossiers qui sont importants non seulement pour les électeurs de ma circonscription mais également pour l'ensemble des Canadiens, comme une enquête sur les femmes et les filles assassinées ou disparues. Il y en a plus de 1 200 au total et un grand nombre d'entre elles viennent de Winnipeg-Nord. Cette enquête s'impose depuis longtemps. Je crois comprendre que les députés l'appuient presque à l'unanimité et que les députés conservateurs en reconnaissent l'importance.

L'Adresse

Les soins de santé représentent un enjeu important pour tous les Canadiens et le présent gouvernement. Celui-ci souhaite collaborer avec les provinces pour conclure un nouvel accord sur les soins de santé. Le dernier date de l'époque de Paul Martin. C'est grâce à cet accord que le financement atteint des niveaux records aujourd'hui. Le Canada a besoin d'un nouvel accord sur les soins de santé et nous allons déployer des efforts en ce sens.

Je pourrais parler d'agriculture, par exemple de l'industrie du porc au Manitoba, et souligner à quel point il faut nous efforcer de diversifier les collectivités rurales et de soutenir les collectivités agricoles. J'ai eu la chance de visiter plusieurs collectivités rurales et j'avoue avoir un faible pour l'industrie du porc, mais il y aurait beaucoup d'autres sujets à aborder. Je repense aux montagnes de blé qu'il fallait acheminer jusqu'à la côte lors du démantèlement de la Commission canadienne du blé. Le gouvernement n'arrivait pas à assurer le transport du blé jusqu'aux marchés. Résultat: des occasions ratées.

Il y a tellement à dire et à faire. Je n'ai pas encore eu l'occasion de parler d'immigration, par exemple des visas de visiteurs, des délais de traitement, ou du fait que le Parti libéral s'est engagé à investir dans la fonction publique afin de raccourcir ces délais. Il s'agit donc de traiter la fonction publique avec respect, ce que le gouvernement précédent oubliait parfois.

Il a aussi été question d'autres sujets, dont la criminalité, la sécurité, le logement et les questions sociales, pour ne nommer que ceux-là.

● (1825)

Je vois que mon temps de parole est écoulé. Je serai heureux de répondre aux questions des députés et de fournir plus de renseignements.

L'hon. Jason Kenney (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de Winnipeg-Nord de sa réélection. Il devrait savoir que, entre les deux législatures, nous avons conservé l'amplificateur à la Chambre. Il peut moduler son volume. Il n'a pas besoin de crier, mais je pense qu'il le sait.

Le député a parlé d'un grand nombre de questions. Il a dit que le gouvernement précédent n'a rien fait pour faire avancer la réforme du Sénat. Il sait que ce n'est pas vrai. Le député sait que l'ancien gouvernement avait invité toutes les provinces à tenir des élections sénatoriales populaires, et que le premier ministre s'était engagé à nommer tous les candidats élus de cette manière, comme il a nommé les deux sénateurs élus par l'Alberta, l'unique province à avoir accepté cette invitation.

Cette procédure a finalement été rejetée par la Cour suprême du Canada, qui a déclaré que la tenue d'élections populaires pour nommer des sénateurs enfreignait les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique relatives à la formation de la Chambre haute. Le député ne convient-il pas que changer fondamentalement le système électoral de cette enceinte sans avoir le consentement de la population est également contraire à l'esprit de notre Constitution?

Le député a affirmé que le Parti conservateur continue d'appuyer le statu quo, le système uninominal majoritaire à un tour. C'est faux. Le Parti conservateur est d'avis que tout changement fondamental au système électoral du Canada qui modifie la nature de cet endroit et de notre démocratie devrait d'abord obtenir le consentement des Canadiens au moyen d'un référendum. Le député ne serait-il pas en faveur de ce type de processus de consultation, qui a déjà été mis en place par les gouvernements libéraux en Colombie-Britannique, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard?

● (1830)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, tout d'abord, en réponse au commentaire du député au sujet du Sénat, nous devons reconnaître que l'ancien premier ministre s'était engagé à réformer le Sénat. Il a suscité beaucoup d'enthousiasme, surtout dans l'Ouest canadien, à l'idée qu'il allait faire des gains appréciables dans ce dossier.

Contrairement à ce que le député dit, le sénateur a été élu avant l'élection de l'ancien premier ministre. Je crois que l'ancien premier ministre a nommé 59 sénateurs. Aucun réel effort n'a été fait pour réformer le Sénat. Aucun dialogue n'a eu lieu. Il n'y a pas eu de discussions. En fait, lorsque les libéraux ont agi, il y a quelques années, les conservateurs se sont moqués. L'occasion est là. Il y a des mesures que nous pouvons prendre pour améliorer le Sénat. J'espère que les conservateurs feront preuve d'ouverture d'esprit à cet égard.

En réponse aux commentaires que le député a faits sur la politique du Parti conservateur, je crois que c'est une bonne position de repli. Je crois qu'il est en faveur du système uninominal majoritaire à un jour. J'en suis convaincu encore aujourd'hui. Il dit désormais que nous devrions tenir un référendum national à ce sujet. Je dois rappeler à l'ancien ministre que nous venons d'avoir des élections fédérales, et qu'un programme politique prévoyant le changement du système actuel a reçu un appui éclatant.

Les Canadiens ont déjà voté sur la question. L'appui était massif, surtout si nous tenons compte du vote progressiste, car je pense que le NPD souhaitait également ce changement.

À mon avis, les Canadiens se sont déjà prononcés sur le sujet, mais seulement un chef, le premier ministre...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Monsieur le Président, le député de Calgary ayant déjà fait remarquer que le député semble croire qu'on n'a jamais tort si on parle fort, j'aimerais passer à la question de ton. Je dois me dire déçu par le ton du discours du député, surtout compte tenu du fait que son chef semble affirmer vouloir encourager l'esprit collégial et la coopération dans l'opposition. Le député a passé tout son discours à s'attaquer aux deux autres partis à la Chambre. Je trouve cela assez décevant.

Le député a parlé de cohérence dans la politique ainsi que d'honnêteté et de transparence. Je pourrais parler de la longue et sinueuse histoire entre les déficits et les libéraux. Dans les années 1990, le gouvernement de Paul Martin a imposé des mesures d'austérité et les libéraux n'ont enregistré aucun déficit. Durant la précédente législature, les libéraux reprochaient sans cesse aux conservateurs les déficits qu'ils enregistraient. Et voilà qu'on affirme qu'il suffit d'enregistrer un déficit pour stimuler l'économie nationale.

Je pourrais parler commerce et rappeler que les libéraux ont fait campagne contre l'ALENA dans les années 1980. Ils disaient qu'ils abrogeraient l'accord s'ils étaient élus, mais ils n'ont rien fait de la sorte. Et maintenant, ils veulent nous faire croire qu'ils préconisent les accords commerciaux depuis toujours.

L'Adresse

Par ailleurs, on pourrait croire que le problème de l'état des infrastructures a commencé en 2006. À vrai dire, le déficit national en matière d'infrastructures a commencé il y a des décennies, car les gouvernements libéraux ont aussi laissé les routes, les ponts et les écoles se détériorer.

Ma question porte toutefois sur la représentation proportionnelle. La réforme électorale que préconise le NPD ne vient pas de nulle part: les Canadiens veulent un système de représentation proportionnelle à la Chambre. Ils voient les gouvernements faussement majoritaires se succéder. Les Canadiens veulent bel et bien, à la Chambre, un système de représentation proportionnelle qui fasse en sorte que, si le Parti vert obtient 4 % des suffrages, il obtienne aussi 4 % des sièges.

Je pose directement la question au député: adhère-t-il, oui ou non, au principe de la représentation proportionnelle au Parlement pour que les votes des Canadiens comptent vraiment?

● (1835)

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, si vous le permettez, j'aimerais répondre aux premiers commentaires du député. Je suis parlementaire depuis maintenant plus de 25 ans, que ce soit à l'échelle provinciale ou fédérale. Le décorum à la Chambre des communes ne signifie pas nécessairement qu'il est interdit aux députés de s'exprimer avec fougue, de faire part de leurs réflexions, de souligner des problèmes que des gouvernements antérieurs n'ont pas réussi à régler ou de faire ressortir des domaines dans lesquels des personnes qui siègent actuellement à la Chambre ont laissé tomber la population. Il n'y a rien de mal à cela. Cela fait partie de nos responsabilités. Notre rôle ne consiste pas à rester assis dans les banquettes ministérielles et à écouter sans broncher les critiques de l'opposition. Nous pouvons formuler des critiques constructives, et ce, même aux autres partis politiques. Depuis de nombreuses années, j'ai été témoin de cette façon de faire de la politique.

Le décorum auquel nous aspirons, c'est celui qui permet aux députés de l'opposition de présenter des idées d'amendements susceptibles d'améliorer les projets de loi. Il s'agit en fait d'un décorum qui favorise une plus grande participation de la part de tous les députés. Cependant, nous ne devrions absolument pas tenter de censurer les députés ou de leur dire ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas affirmer. S'il n'est pas possible d'exercer cette liberté d'expression absolue à la Chambre, où donc pourrions-nous nous en prévaloir? Soit, il m'arrive parfois d'être exubérant; c'est parce que je suis d'un tempérament très fougueux.

Pour ce qui est de la réforme électorale et de la représentation proportionnelle, laissons le comité faire son travail. Il sera constitué de représentants de tous les partis politiques, afin que le système soit amélioré et que le premier ministre puisse respecter un engagement qu'il a pris.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, j'avais une très longue question, mais je vais l'abrégier. Le député a parlé de réforme démocratique et de réforme électorale. Nous avons promis énormément de choses dans ce domaine. Le député voudrait-il traiter d'un sujet dont nous n'avons pas parlé, par exemple, l'indépendance du directeur des poursuites pénales à l'égard du ministre de la Justice ou le refus de présenter des projets de loi omnibus ou de recourir à la prorogation de façon inappropriée?

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous avons une belle occasion de réformer nos institutions. Que ce soit dans le contexte électoral, lorsque les Canadiens vont voter, au Sénat ou ici

même, à la Chambre, il y a de nombreuses procédures qui, si elles étaient modifiées, nous permettraient de mieux utiliser notre temps.

Par exemple, nous pourrions calculer le nombre d'heures que nous passons à écouter la sonnerie retentir au fil des ans. Le temps consacré aux débats a été limité près de cent fois, si ce n'est un peu plus. Nous pourrions modifier de maintes façons les processus démocratiques à la Chambre, à l'autre endroit et aux fins des élections.

● (1840)

[Français]

Le vice-président: Avant que j'accorde la parole à l'honorable député de Richmond—Arthabaska, je dois l'informer qu'il dispose d'environ trois minutes. Bien sûr, il aura plus de temps pour terminer son discours quand la Chambre reprendra le débat sur cette question.

L'honorable député de Richmond—Arthabaska a la parole.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec une autre personne qui, m'a-t-on dit, sera déterminée demain matin, étant donné la situation.

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour votre nomination à titre de vice-président de la Chambre, ainsi que mon collègue le député d'Halifax-Ouest pour son élection à titre de Président de la Chambre. Je suis convaincue que vous ferez un travail exemplaire afin de faire en sorte que les débats soient faits de façon disciplinée et respectueuse. Je tiens à vous assurer que vous aurez mon entière collaboration tout au long des quatre prochaines années.

Je tiens aussi à féliciter tous les députés qui ont été élus par leurs concitoyens et concitoyennes dans leurs comtés respectifs pour toute la confiance qu'ils ont réussi à gagner. Je suis convaincu que nous ferons un très bon travail durant les quatre prochaines années.

Étant donné que c'est la première fois que j'ai le privilège de prendre la parole à la Chambre, aujourd'hui, je souhaite prendre un instant pour saluer et surtout remercier tous les citoyens et citoyennes de la circonscription de Richmond—Arthabaska de m'avoir fait confiance et de m'avoir élu, le 19 octobre dernier, en tant que leur nouveau député. Je leur en suis très reconnaissant et je travaillerai sans relâche afin de bien assumer mes responsabilités de parlementaire et de les représenter dignement, tant dans ma magnifique circonscription qu'ici, au Parlement, à Ottawa.

Je souhaite remercier aussi mes amis et tous les bénévoles qui m'ont fait confiance. Sans leur soutien inconditionnel, leur travail acharné et leur encouragement tout au long de cette longue campagne électorale, je ne serais sûrement pas ici, aujourd'hui, avec mes collègues.

Mes derniers remerciements vont aux personnes les plus importantes dans ma vie, soit ceux qui acceptent de partager ma vie personnelle et familiale avec la population, c'est-à-dire mes trois enfants, Élisabeth, Magaly et Étienne, ma fantastique femme, Catherine, mes parents, toute ma famille et ma belle-famille. À vous tous, je souhaite vous dire merci aujourd'hui.

Bien que j'en sois à mes premiers pas sur la scène fédérale, mes six années d'expérience à titre de maire de la ville de Victoriaville, mes 10 années d'expérience comme gestionnaire dans le milieu de l'éducation, ainsi que mon implication dans plusieurs organisations depuis plus de 25 ans m'ont permis de collaborer énormément avec les acteurs fédéraux et de constater toute l'importance du gouvernement fédéral dans le développement des communautés.

C'est d'ailleurs ce qui m'a motivé à poursuivre mon engagement politique ici, avec mes collègues. Je crois fermement que la portée des actions que nous poserons au cours des quatre prochaines années aura un impact direct sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans nos circonscriptions respectives.

Je déploierai donc toute mon énergie, mes compétences et mon expérience afin de veiller à leur intérêt à tout moment. Je veillerai aussi à ce que les 40 municipalités que je représente jouissent d'un service de premier plan de la part des différents organismes relevant du gouvernement du Canada, et ce, afin qu'elles puissent continuer de se développer et ainsi assurer la pérennité des services en région, que ce soit dans les milieux urbains ou ruraux.

Malheureusement, et personne ne l'a souligné depuis le début de la journée, dans le discours du Trône, on ne parle aucunement des municipalités rurales. Cela est d'autant plus malheureux lorsque l'on connaît toute l'énergie déployée par les acteurs en région pour contrer le déplacement migratoire vers les grands centres urbains,

L'Adresse

particulièrement celui de nos jeunes, qui sont notre relève et notre avenir.

Je veillerai aussi, en compagnie du député de Portneuf—Jacques-Cartier, porte-parole de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, à ce que les entreprises créatrices d'emploi continuent d'être accompagnées dans leurs projets de croissance, puisque les petites et moyennes entreprises représentent 90 % de toutes les sociétés au Canada et 70 % de la main-d'oeuvre.

Le vice-président: L'honorable député de Richmond—Arthabaska aura six minutes pour compléter son discours lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette motion.

Comme il est 18 h 45, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 7 décembre 2015

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

Mme Ambrose	21
Amendement	22
M. Brison	23
M. Angus	23
M. Kmiec	23
M. Lamoureux	24
M. Trudeau	24
Mme Vecchio	26
Mme Hardcastle	26
M. Bernier	27
M. Mendicino	27
Mme Hughes	27
M. Mulcair	27
Sous-amendement	29
M. Simms	29
M. Genuis	30
M. Blaikie	30
Mme Hughes	30
Mme Fry	31
M. Genuis	32
M. Dubé	32
M. Easter	33
M. Lametti	33
M. Genuis	35
M. Dusseault	35
M. Chan	35
M. Lebel	35
M. Lamoureux	37
M. Lebel	37
M. Sorenson	37
M. Liepert	37
Mme Caesar-Chavannes	38
M. Genuis	39
M. Scarpaleggia	39
M. Lefebvre	39
Mme Rempel	41
Mme Hughes	41
M. Ste-Marie	42
M. Drouin	42
Mme Gladu	43
M. Dubé	43
M. Dusseault	44
M. MacKinnon	44

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Miramichi—Grand Lake

M. Finnigan	44
-------------------	----

Le bois d'oeuvre

M. Albas	44
----------------	----

Le décorum à la Chambre

Mme Lockhart	45
--------------------	----

La violence faite aux femmes

Mme Malcolmson	45
----------------------	----

La pêche au homard

Mme Jordan	45
------------------	----

Evan Leversage

M. McColeman	45
--------------------	----

Laurentides—Labelle

M. Graham	46
-----------------	----

Ron Hynes

M. Whalen	46
-----------------	----

Manmeet Singh Bhullar

M. Webber	46
-----------------	----

La Journée internationale des personnes handicapées

M. Lauzon (Argenteuil—La Petite-Nation)	46
---	----

Hanouka

M. Levitt	47
-----------------	----

La justice

Mme Boucher	47
-------------------	----

La Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Mme Petitpas Taylor	47
---------------------------	----

La violence faite aux femmes

Mme Boutin-Sweet	47
------------------------	----

Le groupe État islamique

M. Rayes	47
----------------	----

La violence faite aux femmes

Mme Mendès	48
------------------	----

QUESTIONS ORALES

La défense nationale

Mme Ambrose	48
-------------------	----

M. Trudeau	48
------------------	----

Mme Ambrose	48
-------------------	----

M. Trudeau	48
------------------	----

Mme Ambrose	48
-------------------	----

M. Trudeau	48
------------------	----

M. Lebel	48
----------------	----

M. Trudeau	48
------------------	----

M. Lebel	49
----------------	----

M. Trudeau	49
------------------	----

L'environnement

M. Mulcair	49
------------------	----

M. Trudeau	49
------------------	----

M. Mulcair	49
------------------	----

M. Trudeau	49
------------------	----

M. Mulcair	49
------------------	----

M. Trudeau	49
------------------	----

Postes Canada

M. Mulcair	49
------------------	----

M. Trudeau	49
------------------	----

Les finances			
Mme Raitt	50	Les affaires autochtones	
M. Morneau	50	Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	54
Mme Raitt	50	Mme Bennett	55
M. Morneau	50	Postes Canada	
Mme Raitt	50	Mme Trudel	55
M. Morneau	50	Mme Foote	55
M. Deltell	50	La réforme démocratique	
M. Morneau	50	M. Bagnell	55
M. Deltell	50	M. Trudeau	55
M. Morneau	50	M. Reid	55
M. McColeman	50	Mme Monsef	55
M. Morneau	51	La santé	
M. Caron	51	M. Fortin	55
M. Morneau	51	Mme Philpott	55
M. Caron	51	M. Thériault	56
M. Morneau	51	Mme Wilson-Raybould	56
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté		La fiscalité	
Mme Rempel	51	Mme Gill	56
M. McCallum	51	M. Morneau	56
Mme Rempel	51		
M. McCallum	51	AFFAIRES COURANTES	
M. Saroya	51	Les voies et moyens	
M. McCallum	52	Avis de motion	
Le développement international		M. Morneau	56
M. Obhrai	52	La mise à jour économique et budgétaire	
Mme Bibeau	52	M. Morneau	56
Les affaires autochtones		Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2015-2016	
M. Saganash	52	Les Comptes publics du Canada	
Mme Bennett	52	M. Brison	56
M. Angus	52	Les relations de travail dans la Gendarmerie royale du Canada	
Mme Bennett	52	M. Goodale	56
La sécurité publique		M. O'Toole	57
M. Bélanger	52	M. Garrison	58
M. Goodale	52	Les Délégations interparlementaires	
La défense nationale		M. Tilton	58
M. Bezan	52	Les Comités pléniers	
M. Sajjan	53	Nomination du vice-président	
M. Bezan	53	Le Président	59
M. Dion	53	Motion	59
M. Paul-Hus	53	Adoption de la motion	59
M. Sajjan	53	Pétitions	
M. Paul-Hus	53	La fiscalité	
M. Dion	53	M. Kent	59
La condition féminine		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Malcolmson	53	M. Tilton	59
Mme Hajdu	53		
Mme Sansoucy	53	DISCOURS DU TRÔNE	
Mme Hajdu	54	Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
Le commerce international		M. Clarke	59
M. Ritz	54	Mme Wagantall	61
Mme Freeland	54	M. Dusseault	61
M. Gourde	54	Mme Leitch	61
Mme Freeland	54	Mme Wagantall	61
M. Warkentin	54	Mme Sgro	63
Mme Freeland	54	M. Dusseault	63
Mme Fry	54		
Mme Freeland	54		

M. Albas	64
Mme Sgro	64
M. Shipley	65
Mme Ashton	65
M. Morrissey	66
Mme Gladu	67
M. Dusseault	67
M. Easter	67
M. Deltell	68
M. McKay	69
M. Boulerice	70
Mme Harder	70
M. Bagnell	71
M. Davies	72
Mme Rempel	72
M. Di Iorio	72
M. Waugh	73

M. Dusseault	73
M. Virani	74
M. Kenney	76
Mme Trudel	76
M. Stetski	76
M. Bagnell	78
Mme Ashton	78
Mme Benson	78
M. Fergus	80
Mme Hardcastle	80
M. Bagnell	80
M. Lamoureux	80
M. Kenney	83
M. Davies	83
M. Bagnell	84
M. Rayes	84

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>